

LE CHOIX DES PARENTS.
Éducation, identité et religion en Ontario français : le cas d'Orléans

par Jean-François Nault

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en sociologie

Département de sociologie et d'anthropologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
septembre 2013

© Jean-François Nault, Ottawa, Canada, 2013

RÉSUMÉ

En effectuant un survol des recherches sur l'identité franco-ontarienne, il est possible de constater que l'accent a davantage été porté sur la question linguistique. Pour diverses considérations, la question du lien entre l'identité franco-ontarienne des dernières décennies et son héritage catholique a rarement été examinée. Or, force est de constater qu'il existe en Ontario français une certaine persistance du fait religieux au sein des communautés, mais aussi au sein du monde scolaire. Dans le cadre de cette thèse, nous entendons fournir des éléments de réponse à une partie de la question du lien entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique en procédant par l'analyse du milieu scolaire ontarien. Encore aujourd'hui, huit des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario sont catholiques. Bien que de nombreux travaux témoignent de l'importance du milieu scolaire comme terrain d'analyse de la reproduction culturelle et identitaire en Ontario français, peu de ces études s'attardent à l'examen de la place de la religion dans l'apprentissage culturel ou identitaire chez les étudiants franco-ontariens. À l'aide d'un corpus d'entretiens menés auprès de parents ayant fait le choix d'une école élémentaire catholique de langue française pour leurs enfants, cette recherche vise à déterminer l'importance des représentations identitaires et culturelles, en lien avec l'identité culturelle des Franco-Ontariens, dans les motivations du choix des parents d'envoyer leurs enfants à une école catholique de langue française à Orléans.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'aimerais remercier les quinze parents ayant accepté de participer à cette étude, et sans qui la rédaction de cette thèse n'aurait pas été possible. J'aimerais également remercier professeur Michel Bock et professeure Natacha Gagné d'avoir accepté de siéger à ce comité de thèse.

Je tiens à remercier ma famille : ma mère Evelyne, mon père Ronald et ma soeur Geneviève. Sans votre soutien ainsi que votre encouragement ce projet aurait difficilement été envisageable. J'aimerais également remercier mes collègues, notamment Véronique Grenier, Karine Turner, Maxine Cléroux et Kateri Létourneau pour leur amitié et leur soutien tout au long de ma maîtrise et de la rédaction de cette thèse. Merci aussi à David DesRochers qui a su, tout au long de mon parcours académique, m'offrir de l'appui et de l'encouragement.

Je tiens à souligner l'appui financier du *Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)*, du *Centre de recherche interdisciplinaire sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)*, et du *Collège des Chaires sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa* par l'entremise du programme de bourses de recherche sur les francophonies québécoise, canadienne et nord-américaine. Un remerciement particulier est offert au *CIRCEM* de m'avoir offert un environnement qui a favorisé le développement de mes capacités académiques et de mes habiletés de recherche tout au long de ma maîtrise. Je tiens également à souligner l'appui financier que j'ai reçu du *Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)* pour cette maîtrise.

Finalement et surtout, je tiens à remercier mon directeur de thèse, professeur E.-Martin Meunier. À la fois pour votre soutien et votre orientation à toutes les étapes de l'élaboration et de la rédaction de cette thèse, mais également pour le rôle fondamental que vous avez joué dans tous les aspects de ma formation académique, je vous remercie sincèrement.

Table des matières

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	ii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : IDENTITÉ ET CULTURE EN ONTARIO FRANÇAIS	4
1.1 - La question identitaire en Ontario français	4
1.1.1 - <i>De l'identité catholique des Canadiens français</i>	4
1.1.2 - <i>...à l'identité linguistique des Franco-Ontariens</i>	6
1.1.3 - <i>Au-delà d'une identité linguistique?</i>	8
1.2 - L'école catholique de langue française en Ontario	10
1.3 - Le concept de culture	17
CHAPITRE 2 : LA MOTIVATION DU CHOIX SCOLAIRE	22
2.1 - Les motivations du choix scolaire des parents	22
2.1.1 - <i>La question du choix scolaire</i>	22
2.1.2 - <i>Le choix scolaire en milieu minoritaire francophone au Canada</i>	27
2.1.3 - <i>Le choix d'une école catholique</i>	35
2.2 - Vers une meilleure compréhension du choix de l'école catholique francophone en Ontario	41
2.2.1 - <i>L'école catholique franco-ontarienne dans une optique culturelle</i>	41
2.2.2 - <i>Le catholicisme comme héritage culturel</i>	42
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	45
3.1 - Le choix de l'approche qualitative	45
3.2 - Le choix du milieu d'enquête	46
3.2.1 - <i>Le contexte d'Orléans</i>	47
3.3 - Le choix d'une technique de collecte de données : l'entretien semi-dirigé	49
3.4 - Échantillonnage et technique de recrutement	51
3.4.1 - <i>Les participants à l'étude</i>	53
3.5 - Thèmes abordés lors des entretiens	53
3.6 - Codage et analyse des données	54
CHAPITRE 4 : LES DÉTERMINANTS DU CHOIX DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE	56
4.1 - Le choix d'une école spécifique	56
4.2 - Le choix d'une école de langue française	61
4.3 - Le choix d'une école catholique	66

CHAPITRE 5 : LE CHOIX D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE À ORLÉANS	83
5.1 - Motivations du choix d'une école de langue française	83
5.1.1 - <i>Facteurs fonctionnels</i>	84
5.1.2 - <i>Facteurs relatifs à la reproduction</i>	86
5.1.3 - <i>Facteurs identitaires</i>	88
5.2 - Motivations du choix d'une école catholique	90
5.2.1 - <i>Facteurs pragmatiques</i>	91
5.2.2 - <i>Facteurs traditionnels</i>	93
5.2.3 - <i>Facteurs religieux</i>	97
5.3 - Attentes des parents en ce qui a trait à l'enseignement religieux	103
5.4 - Vers une catégorisation des motivations du choix de l'école catholique de langue française.....	107
CHAPITRE 6 : LE RAPPORT DIFFÉRENTIEL DES PARENTS À LA FRANCOPHONIE ET AU CATHOLICISME.....	113
6.1 - Le rapport des parents à la francophonie et au catholicisme.....	115
6.1.1 - <i>Rapport à la francophonie</i>	115
6.1.2 - <i>Rapport des parents au catholicisme</i>	122
6.1.3 - <i>Éloignement des parents de l'institution catholique</i>	128
6.2 L'articulation des dimensions francophone et catholique du choix de l'école catholique de langue française à Orléans.....	130
CONCLUSION	136
BIBLIOGRAPHIE	149
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN	155
ANNEXE 2 : PROFIL DES PARTICIPANTS	159
ANNEXE 3 : TABLEAU 5.....	162

Table des tableaux et figures

<u>Tableau 1</u> : Dix facteurs expliquant l'attraction vers l'école française et vers l'école anglaise.....	33
<u>Tableau 2</u> : Importance personnelle accordée par les parents à différents apprentissages, en pourcentage.....	37
<u>Figure 1</u> : Motivations du choix de l'école de langue française.....	84
<u>Figure 2</u> : Motivations du choix d'une école catholique.....	90
<u>Tableau 3</u> : Types identifiables dans le choix d'une école catholique de langue française.....	107
<u>Tableau 4</u> : Catégorisation des participants selon les « types » de choix d'une école catholique de langue française.....	108
<u>Tableau 5</u> : Positionnement des parents à l'intérieur du modèle typologique du choix de l'école catholique de langue française.....	162

INTRODUCTION

En effectuant un survol des recherches sur l'identité franco-ontarienne, il est possible de constater que l'accent a davantage été porté sur la question linguistique. Pour diverses considérations, la question du lien entre l'identité franco-ontarienne des dernières décennies et son héritage catholique a rarement été examinée. Depuis les années 1840, et jusqu'aux années 1960-1970, l'identité canadienne-française était avant tout caractérisée par son lien étroit avec l'Église catholique. Depuis, ici comme ailleurs, une certaine sécularisation est venue transformer les bases de l'identité. Or, force est de constater qu'il existe une certaine persistance du fait religieux au sein des communautés, mais aussi au sein du monde scolaire.

Mais existe-t-il encore pour autant un lien entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique? Si oui, quelle est la nature de ce lien? Et en quoi ce lien a-t-il changé depuis l'époque de la société canadienne-française d'avant 1960? Si non, quelles sont les valeurs émergentes qui structurent maintenant l'identité franco-ontarienne? L'examen de la question exige de tenir compte de deux contextes sociaux particuliers. D'une part, l'analyse de cette question oblige à s'attarder au phénomène de la sécularisation soit, dans ce cas, de la baisse de l'influence de l'Église catholique dans la société canadienne (et ontarienne) au cours des dernières décennies. D'autre part, l'examen de la question identitaire ontarienne exige de tenir compte de la rupture du Canada français et ainsi de la particularisation provinciale des identités francophones en identités franco-ontarienne, acadienne, fransaskoise, etc. à partir des années 1960-1970. Certains faits et discours donnent à croire que l'Église a perdu son influence et qu'il n'existe plus aujourd'hui de liens entre la religion catholique et l'identité franco-ontarienne. En revanche, en milieu minoritaire, la religion pourrait faire partie d'un «héritage culturel distinct» et ainsi jouer un rôle déterminant dans la définition identitaire. Tel que le démontrent les dernières données de recensement, 88% des francophones (de langue maternelle) en Ontario de même que 89,2% des francophones d'Ottawa en 2001 se déclaraient toujours catholiques¹.

Dans le cadre de cette thèse, nous entendons répondre à une partie de la question du lien entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique en procédant par l'analyse du

¹ Statistique Canada (2001). *Recensement de 2001*, Ottawa. Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 portant sur la religion par langue maternelle n'ont toujours pas été diffusées.

milieu scolaire ontarien. Le milieu scolaire est un domaine d'étude fort intéressant pour l'examen des relations entre l'identité franco-ontarienne et la religion catholique puisque, comme le fait remarquer Georges Duquette, «encore aujourd'hui, huit des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario sont catholiques²». En fait, de nombreux travaux témoignent de l'importance du milieu scolaire comme terrain d'analyse de la reproduction culturelle et identitaire en Ontario français. Toutefois, peu de ces études s'attardent à l'examen de la place de la religion dans l'apprentissage culturel ou identitaire chez les étudiants franco-ontariens. En revanche, la question de la confessionnalité scolaire, en Ontario comme au Québec, a été traitée à partir de divers angles d'analyse. Toutefois, la question concrète de la confessionnalité scolaire, en lien avec l'identité franco-ontarienne, a été très peu touchée. Une étude-phare du lien entre la confessionnalité scolaire et l'identité au Québec a déjà été effectuée; elle influencera largement le cadre conceptuel et la réflexion de notre thèse. Il s'agit de l'étude de Micheline Milot³ qui a analysé le choix des parents d'opter pour un enseignement religieux ou moral pour leurs enfants. Dans cette étude, Milot a cherché à comprendre, à partir du discours des parents, pourquoi, en 1987, dans un contexte social de sécularisation et de laïcisation, 92,5% des parents d'enfants de niveau primaire choisissaient toujours un enseignement catholique religieux plutôt que moral pour leurs enfants⁴.

En partant d'une logique connexe à celle de Milot, et tenant compte de la prépondérance de l'enseignement francophone confessionnel en Ontario (tel que démontré par l'asymétrie dans la comparaison du nombre de conseils scolaires et d'écoles francophones catholiques et publiques), nous examinerons, pour notre part, les motivations derrière le choix des parents d'inscrire leurs enfants à l'école élémentaire catholique de langue française à Orléans (Ontario)⁵. Cette étude reprendra ainsi l'approche de Milot, mais vingt ans plus tard et dans un contexte linguistique minoritaire plutôt que dans le contexte linguistique majoritaire québécois. De plus, dans cette étude, le choix des parents importe plus encore puisqu'il détermine le choix de l'école que fréquenteront leurs enfants et non seulement le choix d'un

² Georges Duquette (2004). «Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario», *Francophonie d'Amérique*, no. 18, p. 81.

³ Micheline Milot (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval.

⁴ *Ibid*, p. 5.

⁵ Les raisons du choix du milieu de même que du choix de l'école élémentaire comme terrain de l'étude seront explicitées plus loin.

cours (de morale ou de religion), tel que dans l'étude de Milot. En nous inspirant de l'étude de Milot et des diverses tendances et typologies du «choix des parents» dégagés de la littérature pertinente à la question du choix scolaire, nous cherchons, pour notre part, à déterminer **quelle est l'importance des représentations identitaires et culturelles, en lien avec l'identité culturelle des Franco-Ontariens, dans les motivations du choix des parents d'envoyer leurs enfants à une école catholique de langue française à Orléans?**

À la suite d'une revue de la littérature des thèmes pertinents et de l'opérationnalisation du cadre conceptuel, nous examinerons la méthodologie adoptée pour les fins de cette thèse. Comme il sera discuté dans la section portant sur la méthodologie de l'étude, la région d'Orléans se présente comme un terrain d'analyse intéressant puisque nous y retrouvons un nombre important d'écoles élémentaires de langue française (12 écoles élémentaires francophones) et puisque la réalité asymétrique du rapport entre les écoles confessionnelles et non confessionnelles y est reflétée (huit écoles catholiques⁶ et quatre écoles publiques). En analysant les résultats d'entretiens effectués auprès de parents ayant choisi d'inscrire leur enfant à l'école catholique de langue française à Orléans, nous chercherons à approfondir la compréhension des références symboliques associées à l'identité culturelle franco-ontarienne de même que comprendre l'importance de la référence religieuse catholique dans cet univers symbolique. Ainsi, en analysant ces données, nous chercherons à examiner si la religion catholique joue, à partir du milieu scolaire, un rôle déterminant dans la définition, la construction et la structuration de l'identité franco-ontarienne, ce qui expliquerait, du moins en partie, la persistance de la dominance de la confessionnalité religieuse catholique dans l'éducation franco-ontarienne.

⁶ En réalité, la région d'Orléans compte neuf écoles élémentaires catholiques de langue française, y compris une école d'enseignement personnalisée dont nous n'avons pas tenu compte lors de cette étude puisque le choix d'y envoyer son enfant revient avant tout à une préférence pour une approche pédagogique basée sur des principes montessoriens.

CHAPITRE 1 : IDENTITÉ ET CULTURE EN ONTARIO FRANÇAIS

1.1 - La question identitaire en Ontario français

1.1.1 - De l'identité catholique des Canadiens français...

Tel que l'explique Fernand Dumont, il y a environ un siècle et demi la population Canadienne-française sur le territoire ontarien était « relativement homogène, catholique et française, attachée à la famille et aux relations de voisinage, semblable à la population québécoise qu'elle a conscience de prolonger en terre ontarienne⁷ ». À partir des années 1820-1840, le poids démographique de la population francophone sur le territoire ontarien est suffisant pour assurer la survie de la langue française et éventuellement des institutions de la communauté francophone⁸. À cette époque, les Canadiens français d'un bout à l'autre du territoire sont unis dans un grand projet idéal de construction d'une nation ou d'une civilisation catholique et francophone au Canada⁹. Face à ce projet et à la menace de la majorité anglophone et protestante, « les élites de l'Ontario français se replièrent sur les seules institutions où les Canadiens-Français de l'Ontario pouvaient espérer conserver leur langue et leur foi, celles qui devinrent capitales dans le maintien de la langue, de la culture et de la religion : la paroisse et l'école¹⁰ ». Comme l'explique Dumont, dans ce contexte, l'Église dépasse la simple paroisse et entreprend un rôle qui rappelle celui de l'État. Le rôle communautaire de l'évêque dépasse la sphère religieuse et le clergé prend une place d'influence dans la société canadienne-française¹¹. Nul ne peut nier que la religion catholique jouait, avec la langue et la culture françaises, un rôle fondamental dans la définition identitaire et culturelle des Canadiens français. En fait, Roger Bernard va jusqu'à affirmer qu'au sein de la culture du Canada français, la religion connaissait une plus grande importance que la langue.

Jusqu'au début des années soixante-dix, les Franco-Ontariens s'identifiaient comme des Canadiens français appartenant à la société

⁷ Fernand Dumont (1997). « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, no. 3, p. 429.

⁸ Gaétan Gervais (2003). *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, p. 199.

⁹ Joseph Yvon Thériault (1998). « Les États généraux et la fin du Canada français », dans Marcel Martel et Robert Choquette (dir.), *Les États généraux du Canada français. Trente ans après*, Ottawa, CRCCF, Université d'Ottawa, p. 263; Gervais, *op. cit.*, p. 199.

¹⁰ Gervais, *op. cit.*, p. 202.

¹¹ Dumont, *op. cit.*, p. 430.

canadienne-française. L'identité regroupait les caractéristiques suivantes : la religion catholique, la langue et la culture françaises, l'origine rurale et québécoise. La langue et la culture françaises sont importantes parce qu'elles sont étroitement liées à la religion selon l'adage « la langue gardienne de la foi, la foi gardienne de la langue ». C'est l'association à la religion qui confère à la langue et à la culture françaises une valeur absolue, mais la religion est effectivement la valeur dominante, le noyau dur de notre mosaïque culturelle. Dans l'univers pratique et idéologique des Canadiens-Français de l'Ontario, la langue française ne représente pas une valeur en soi, mais elle est subordonnée à la religion catholique¹².

Malgré la stabilité que connaissait l'identité Canadienne française jusqu'au milieu des années 1960, les Canadiens français de l'Ontario passèrent rapidement « de la certitude au doute¹³ » – pour reprendre l'expression de Marcel Martel – vis-à-vis leur identité. Il existe un certain consensus dans la littérature quant à l'événement qui marquera, du moins symboliquement, la fin du Canada français à la fin des années 1960, soit les États généraux du Canada français (de 1967 à 1969). Comme le disait Joseph Yvon Thériault, les

États généraux [forment une] représentation fondatrice, réelle ou pas, de la mort du Canada français et, pour les communautés francophones minoritaires, de la naissance d'une référence identitaire incertaine, dont le vocable "francophone hors Québec" exprimait, et exprime encore, toute la riche ambiguïté. [... Avant les États généraux] existait le Canada français, après eux, existera le Québec et la francophonie hors Québec¹⁴.

Cette identité incertaine, qui est représentée chez Gaétan Gervais comme une dépossession, découle de ce qu'il appelle « la "québécoïsation" de la culture canadienne-française, processus culturel par lequel la "culture québécoise" s'appropriera tout le bien culturel commun [au Canada français]¹⁵ ». Tel que le rappelle Thériault, les États généraux du Canada se sont présentés, pour une génération entière, comme la rupture entre le Québec et le reste de la

¹² Roger Bernard (1993). « Culture et identité franco-ontariennes », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, S.J. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore/Prise de parole, p. 454.

¹³ Marcel Martel (1993). « De la certitude au doute : l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967. », dans Linda Cardinal (dir.), *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, p. 65-75.

¹⁴ Thériault, *op. cit.*, p. 262

¹⁵ Gervais, *op. cit.*, p. 196.

francophonie canadienne ainsi que comme une expulsion du reste du Canada français à l'égard du projet civilisationnel dorénavant limité au territoire québécois¹⁶.

De son côté, Jacques Beauchemin explique la rupture et la dépossession des francophones de l'Ontario à partir de l'idée du passage de la *nation* (canadienne-française) à l'*identité* franco-ontarienne. Avec la consolidation du nationalisme québécois, le Québec

condamne les collectivités canadiennes-françaises hors Québec à la dénationalisation et recentre le foyer de la nation sur le seul territoire québécois. Les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec deviendront bientôt des francophones hors Québec. À partir de là, nous parlerons de ces Canadiens français comme des identités francophones dont les intérêts s'articulent maintenant à leur condition de minoritaire au Canada et dont les problèmes sont en lien avec des réalités régionales ou provinciales¹⁷.

Tandis que pour d'autres auteurs la rupture entraîne la fin d'un projet collectif ou l'incertitude identitaire, pour Beauchemin la rupture du Canada français représente la perte, pour les francophones hors Québec, de leur nation.

1.1.2 - ...à l'identité linguistique des Franco-Ontariens

Tel que l'explique très justement Gervais, « [a]ujourd'hui l'Ontario français a cessé d'être *la partie ontarienne du Canada français*, pour devenir *la partie française de l'Ontario*. Cette mutation, engendrée directement par la disparition de l'identité canadienne-française dans les années soixante, s'exprime, depuis un quart de siècle par l'"ontarianisation" de la minorité franco-ontarienne et par le changement de son leadership¹⁸ ». Se trouvant simultanément sans projet national et seuls devant la menace d'assimilation et d'acculturation par la majorité anglophone ontarienne, il n'est pas surprenant que les Franco-Ontariens aient connu une recentralisation identitaire rapide autour de la question linguistique. La situation minoritaire linguistique oblige le repli sur la question de la langue. Mais, malgré cette redéfinition (involontaire), reste-t-il au sein de l'identité franco-ontarienne certains liens référentiels à la culture canadienne-française?

¹⁶ Thériault, *op. cit.*, p. 265.

¹⁷ Jacques Beauchemin (2004). « De la nation à l'identité : la dénationalisation de la représentation politique au Canada français et au Québec », dans Simon Langlois et Jocelyne Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 173.

¹⁸ Gervais, *op. cit.*, p. 202.

Comme l'explique Jürgen Erfurt, « [a]u fur et à mesure que la religion catholique perdait de sa force centripète et que le taux de natalité chutait sensiblement, la langue est devenue le point principal de fixation de l'identité culturelle des francophones¹⁹ ». De plus, tel que le présente Bernard, le passage du Canada français à l'Ontario français s'exécute dans une dynamique réductionniste où les Canadiens français formant une société pancanadienne deviennent éventuellement des Franco-Ontariens, « un groupe linguistique minoritaire, une collectivité de francophones, déracinés, régionalisés et marginalisés dans un déni du passé à peine voilé²⁰ ». Dorénavant, la majorité des travaux portant sur l'identité franco-ontarienne visera les dimensions linguistiques (soit francophone ou bilingue) de cette dernière²¹. Mais comme l'exprime (quoique caricaturalement) Norman Renaud,

ça veut dire quoi, être francophone? Ça veut dire qu'on parle français, c'est tout, rien de plus. Il y a des francophones en Angleterre, en Polynésie, au Texas. Francophone, ce n'est pas un mot qui nomme une communauté spécifique avec son passé, sa culture, ses intérêts communs. Être francophone, c'est comme être blond ou bougon ou fumeur : c'est une caractéristique isolée. Ce n'est pas une identité, non plus une appartenance. Le nom qui dirait ça, on le connaît bien pourtant : c'est Canadien-Français²².

Toutefois, comme il est possible de le constater, le terme « Canadien français » n'apparaît plus dans le vocabulaire de certains chercheurs qui y voient une expression, voire une réalité désuète. Tel que l'expliquent Phyllis Dalley et Hélène Saint-Onge, l'expression « Canadien français » renvoie aux « francophones de souche » et caractérise une nation pancanadienne francophone qui n'existe plus d'après l'élite francophone canadienne. Les référents langue-

¹⁹ Jürgen Erfurt (1999). « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas » dans Norman Labrie et Gilles Forlet, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 60-61.

²⁰ Bernard, *op. cit.*, p. 459.

²¹ Voir entre autres les travaux de Bernard, *Ibid.*; Roger Bernard (1990). *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Vision d'avenir; Roger Bernard (1994). « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyne Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 155-163; Roger Bernard (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir; Kenneth Deveau et Rodrigue Landry (2007). « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée? » dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 113-134; et Erfurt, *op. cit.*

²² Normand Renaud (2002). « Le Canada-français, ça existe » dans *De face et de billet. Une chronique d'humeur franco-ontarienne*, Subury, Prise de parole, p. 18.

territoire (Franco-Ontarien, Franco-Manitobain, etc.) auraient remplacé le Canada français dans l'ensemble du pays²³. De son côté, Gervais propose plutôt qu'une « [o]rthodoxie rigide a banni le mot "canadien-français" de la place publique. [...] Réduit à un terme de mépris, le mot "canadien-français" a effectivement disparu du vocabulaire, non seulement au Québec, mais partout au Canada²⁴ ».

Bien que pour certains la possibilité d'une réduction de l'identité franco-ontarienne à une simple dimension linguistique puisse poser problème, pour d'autres, dont Bernard, le sort réservé à l'identité franco-ontarienne est bien plus grave. Selon lui, bien que le noyau de la culture franco-ontarienne soit passé de la religion à la langue (englobant le français et le bilinguisme), la transformation se poursuit au point où le bilinguisme devient graduellement, chez les Franco-Ontariens, l'élément central de la culture. De plus, par le fait même de sa valorisation, le bilinguisme viendrait contribuer à la dévalorisation du français²⁵. En constatant que l'espace social, linguistique et culturel franco-ontarien change en raison de la déruralisation, de l'industrialisation, de la minorisation, de la dispersion, de la bilinguisation et de l'exogamie, Bernard conclut que :

Dans ce nouveau contexte, la langue française, dissociée de la religion, peut très difficilement devenir une valeur de culture qui oriente les comportements et coalise les francophones. Dans la situation particulière que nous venons de décrire, la nouvelle idéologie du bilinguisme fait que la langue française n'est pas, pour l'ensemble, une valeur en soi. [...] De la bilinguisation de l'univers culturel, nous sommes passés à la secondarisation de la langue française, détachée de sa culture originelle²⁶.

1.1.3 - Au-delà d'une identité linguistique?

Il serait faux d'affirmer que l'ensemble de la littérature portant sur l'identité franco-ontarienne des dernières décennies évacue complètement les dimensions « non-linguistiques » du discours identitaire. En fait, de nombreuses études examinent différentes dimensions

²³ Phyllis Dalley et Hélène Saint-Onge (2008). « Choix scolaire des couples exogames au Yukon » dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 133.

²⁴ Gervais, *op. cit.*, p. 211-212.

²⁵ Bernard (1993), p. 457-458.

²⁶ Roger Bernard (1996). *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir, p. 97.

linguistiques, politiques, ethniques et culturelles de l'identité franco-ontarienne²⁷. De plus, certains chercheurs continuent d'analyser l'identité franco-ontarienne en rapport avec la culture du Canada français, nous pensons notamment aux travaux de Michel Bock portant sur la mémoire²⁸. Également, la réflexion de Joseph Yvon Thériault et Martin Meunier continue d'accorder une place à l'examen du lien entre l'identité francophone minoritaire et, d'une part, l'identité canadienne-française et, d'autre part, son projet – dans ce cas « l'intention vitale du Canada français ». Tel que l'expriment ces auteurs,

Il faut cesser d'accepter cette caricature d'un Canada français qui n'a jamais été et cette critique corrosive d'un Canada français qui n'existe plus, pour mieux évaluer l'empreinte de son histoire et mieux analyser la portée toujours structurante de sa vitalité. Il en va de l'avenir de l'intention du Canada français assurément, mais aussi de la place de l'affirmation et de l'autonomie des francophonies au Canada – Québec y compris²⁹.

Bien que ces études marquent quelques exceptions, la tendance académique en ce qui a trait à l'étude de l'identité francophone en Ontario s'est tout de même assez largement

²⁷ Voir entre autres Julie Boissonneault (1996). « Bilingue / francophone, Franco-Ontarien / Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones, *Revue du Nouvel-Ontario*, no. 20, p. 173-192; Julie Boissonneault (2004). « Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique*, no. 18, p. 164-170; Christine Dallaire (2008). « La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes », *Francophonies d'Amérique*, no. 26, p. 357-381; Georges Duquette (2007). « Vivre son adolescence et construire son identité en milieu minoritaire de l'Ontario française », dans Y. Herry et C. Mougeot (dir.), *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 32-39; Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe (1983). « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois : New Boundaries, New Identities », dans Jean Leonard Elliott (dir.), *Two Nations, Many Cultures*, Scarborough, Prentice-Hall Canada Inc, p. 173-186; Danielle Juteau (1999). « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois : qui sommes-nous? » dans, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p.39-60; Annie Pilote (2007a). « Construire son identité ou reproduire la communauté? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective » dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements, identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 83-112; Annie Pilote (2007b). « Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec », *Revue internationale d'études canadiennes*, no. 36, p. 121-143.

²⁸ Voir entre autres Michel Bock (2008). « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 161-203; Michel Bock (2004). « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 18, automne, p. 119-126.

²⁹ Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier (2008). « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 232.

centrée sur les questions linguistiques francophone et bilingue au cours des dernières décennies.

Parmi les recherches recensées qui ne se limitent pas à l'étude de la dimension purement linguistique de l'identité franco-ontarienne, bien que certaines d'entre elles retournaient aux sources du Canada français pour aider à la compréhension de l'identité franco-ontarienne (souvent linguistique), aucune n'a examiné directement et explicitement la place qu'occupe aujourd'hui l'héritage religieux (qui était la pierre angulaire du Canada français il y a quelques décennies encore) dans les représentations identitaires ou culturelles des Franco-Ontariens. Bien qu'il soit difficile de comprendre pourquoi la dimension religieuse de l'identité des francophones de l'Ontario a été omise des études portant sur la question identitaire franco-ontarienne des dernières décennies, notre étude, nous l'espérons, permettra d'effleurer la question et d'ouvrir la porte à des futures études plus poussées de la question. Afin de poursuivre notre réflexion et d'en arriver à l'analyse du lien entre l'identité franco-ontarienne et le choix de l'école catholique francophone, il convient tout d'abord de s'arrêter à l'examen du contexte scolaire franco-ontarien.

1.2 - L'école catholique de langue française en Ontario

Avant de pouvoir se pencher sur l'analyse des déterminants du choix scolaire chez les parents choisissant d'inscrire leurs enfants à l'école catholique de langue française en Ontario, il convient de rapidement préciser le contexte (juridique, mais aussi et surtout idéologique) dans lequel est livrée l'éducation francophone (et catholique) en Ontario. Alors que les débats autour de la question du choix de l'éducation confessionnelle se trouvent habituellement entremêlés aux débats portant sur le choix entre une éducation au sein du système public ou du système privé (notamment aux États-Unis où l'ensemble des institutions scolaires confessionnelles relève de la sphère de l'éducation privée), la question du choix de l'école catholique en Ontario se joue dans un contexte particulier. Depuis 1997, avec l'adoption de la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation*, le système d'éducation en Ontario connaît sa structure actuelle, comportant quatre branches distinctes toutes subventionnées par des fonds publics³⁰. Les quatre branches du système scolaire ontarien, reflétant les quatre choix

³⁰ Gouvernement de l'Ontario (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario : pour l'éducation en langue française*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, p. 14.

scolaires offerts aux parents, sont l'école catholique de langue française, l'école catholique de langue anglaise, l'école publique (non confessionnelle) de langue française et l'école publique (non confessionnelle) de langue anglaise. Bien que l'école catholique de langue française soit l'école à la fois de la minorité linguistique et de la minorité religieuse, elle connaît une garantie en raison de sa protection constitutionnelle. Au niveau de la langue, l'éducation francophone en Ontario (et au Canada) connaît une protection constitutionnelle en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982 et qui affirme que :

(1) Les citoyens canadiens (a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, (b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue. (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction. (3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province (a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité; (b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics³¹.

Quoique l'éducation francophone hors Québec soit habituellement traitée en termes « d'école minoritaire », comme le font remarquer Thériault et Meunier, cette garantie constitutionnelle donne à l'école francophone un statut d'égalité à celui de l'école de langue anglaise et fait d'elle « une des deux écoles linguistiques de la société canadienne³² ».

³¹ Ministère de la Justice (2012a). *Charte canadienne des droits et libertés*, Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982, sanctionnée le 29 mars 1982, Gouvernement du Canada.

³² Thériault et Meunier, *op. cit.*, p. 231.

Tout comme l'éducation de langue française, l'éducation confessionnelle catholique en Ontario profite également d'une protection constitutionnelle. Tel que l'indique le paragraphe 3 de l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* :

Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi, lors de l'union, ou sera subséquemment établi par la législature de la province – il pourra être interjeté appel au gouverneur-général en conseil de toute loi ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation³³.

Comme l'explicitent José Woehrling et Rosalie Jukier, au moment de son adoption, cette garantie va à l'encontre du projet d'« anglicanisation » et de répression catholique de la Couronne britannique, mais est nécessaire pour assurer la loyauté des nouveaux sujets catholiques et éviter leur alliance aux colons américains anti-britanniques. Cette protection est conséquemment incluse à la *Loi constitutionnelle de 1867* afin de rassurer les minorités religieuses³⁴.

Bien que l'éducation (publique) confessionnelle catholique en Ontario connaisse une protection constitutionnelle, cela ne veut pas dire que le statut de l'éducation catholique dans la province n'a pas été à la source de nombreuses controverses. En fait, le financement, par le gouvernement ontarien, de l'enseignement confessionnel catholique est souvent perçu comme une attaque à la liberté et à l'égalité de religion garantie par *la Charte canadienne des droits et libertés*. Alors que cinq des dix provinces canadiennes (soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec) offrent aujourd'hui un niveau varié de financement aux écoles religieuses privées, ceci n'est pas le cas en Ontario³⁵. C'est ainsi que la politique du gouvernement de l'Ontario a été sujette à des accusations de discrimination sur des bases religieuses et que les débats portant sur la confessionnalité scolaire en Ontario sont toujours d'actualité. Dans l'affaire *Adler c. Ontario* de 1996, « les requérants contestaient le refus de financement public de certaines écoles juives et chrétiennes indépendantes comme

³³ Ministère de la Justice (2012b). *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, Gouvernement du Canada.

³⁴ José Woehrling et Rosalie Jukier (2010). « Religion and the Secular State in Canada », dans Javier Martinez-Torron et W. Cole Durham (dir.), *Religion and the Secular State: National Reports*, International Center for Law and Religious Studies, p. 186-187.

³⁵ *Ibid.*, p. 197.

contraire à la liberté de religion et à l'interdiction de la discrimination fondée sur la religion³⁶ ». Cependant, la décision de la Cour suprême du Canada qui en découla, de dire Woehrling et Jukier, laisse « subsister la discrimination existant entre le traitement accordé aux écoles catholiques, d'une part, et celui réservé aux autres écoles religieuses, d'autre part³⁷ ». Dans le cas de l'affaire *Waldman c. Canada* qui passa devant le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies en 1999, ce dernier

n'a guère eu de difficultés à conclure que le financement par l'Ontario des écoles catholiques mais non des écoles d'autres religions (le requérant était de religion juive et devait déboursier près de 15,000 dollars par an pour envoyer ses enfants dans une école privée juive non-subsventionnée) constituait une discrimination fondée sur la religion, et que les préoccupations qui avaient conduit en 1867 à enchâsser les droits catholiques à l'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* ne pouvaient plus justifier une telle discrimination à l'heure actuelle, si bien qu'elle devait être considérée comme incompatible avec l'article 26 du [*Pacte international relatif aux droits civils et politiques* de l'Organisation des Nations Unies]³⁸.

Le gouvernement ontarien refuse toutefois d'étendre le financement aux autres écoles religieuses (privées) ou de supprimer le financement des écoles (publiques) catholiques. Woehrling et Jukier rappellent que, bien que l'éducation catholique connaisse une protection constitutionnelle en Ontario, les provinces de Terre-Neuve et du Québec se sont soustraites aux mêmes obligations constitutionnelles en adoptant, en 1997 et 1998 respectivement, des modifications constitutionnelles³⁹.

Au terme de nombreuses luttes scolaires (et juridiques) qui ont caractérisé l'identité francophone du dernier siècle, l'éducation des francophones (et catholiques) de l'Ontario, dans leur langue maternelle et selon leur conviction religieuse, apparaît aujourd'hui comme un acquis. C'est ainsi que le contexte éducationnel ontarien et l'accès à l'école de la langue et de la religion de la minorité provinciale apparaissent aujourd'hui, pour les jeunes qui les fréquentent, de même que pour les parents qui y ont accès pour leurs enfants, comme « allant de soi ».

³⁶ *Ibid.*, p. 198.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 199.

Le contexte juridique encadrant l'éducation francophone (et catholique) en Ontario s'accompagne également d'un second contexte que nous nommerons idéologique et qui touche la dynamique de la perception du rôle ou de la fonction de l'école francophone en milieu minoritaire.

Le rôle de l'école française en milieu minoritaire, de dire Rolande Faucher, est probablement le secteur le mieux documenté dans les écrits et les recherches. À travers plus d'un siècle de revendication pour des écoles de la minorité gérées par la minorité, la littérature abonde sur l'importance que revêt l'école comme outil de survivance, de production identitaire, de reproduction sociale, d'appartenance, d'affirmation, d'enculturation, de maintien d'une communauté qui fait face à une majorité qui lui est souvent hostile et qui, historiquement, a prôné, par des politiques, des règlements et des lois, une assimilation pure et simple de la minorité francophone⁴⁰.

Dans une part importante de la littérature portant sur la question de l'éducation en milieu minoritaire francophone, l'école de langue française est présentée comme l'institution de reproduction, de transmission et de promotion de la culture et de la langue française⁴¹. Cette vision est encore une fois reprise lors de la mise sur pied de la politique d'aménagement linguistique du gouvernement de l'Ontario en 2004. Comme l'explique le gouvernement de l'Ontario, « La spécificité de l'école de langue française réside dans sa mission qui est à la fois d'éduquer les élèves qui la fréquentent et de protéger, de valoriser et de transmettre la langue et la culture de la communauté qu'elle dessert. La protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture sont explicitées par son mandat⁴² ». Ce mandat laisse entendre, entre autres, que

L'école est un milieu de construction identitaire qui favorise : le développement de l'identité culturelle; le développement du sentiment d'appartenance à une culture dynamique; l'épanouissement de tous les élèves, aux plans intellectuel, affectif, linguistique, physique, culturel, moral et spirituel dans le respect de leurs droits tels qu'énoncés dans le code de la Commission ontarienne des droits de la personne;

⁴⁰ Rolande Faucher (2001). *L'école française en milieu minoritaire*. *Revue documentaire*, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les études minoritaires, p.3.

⁴¹ Voir entre autres Diane Gérin-Lajoie (2001). « Les défis de l'enseignement francophone minoritaire : le cas de l'Ontario », *Éducation et francophonie*, vol. 29, printemps, p. 125-140; et Diane Gérin-Lajoie (2008). « Le travail enseignant en milieu minoritaire », dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 65-94.

⁴² Gouvernement de l'Ontario, *op. cit.*, p.7.

l'engagement envers une communauté francophone diversifiée qui interpelle et permet l'enracinement⁴³.

Les références à la culture dynamique et à la communauté francophone diversifiée témoignent d'un important éloignement de l'idée du Canada français évoqué par Bernard selon lequel la religion importait davantage que la langue dans l'identité des Canadiens français de l'Ontario d'il y a quelques décennies. Face au transfert linguistique que connaît la communauté francophone de l'Ontario et à l'importance de l'immigration francophone pour le maintien de la francophonie en Ontario, la langue est aujourd'hui le vecteur d'identification le plus important de l'identité francophone en Ontario. Cette réalité se présente comme une problématique particulière pour l'Ontario français qui, tout en voulant conserver un certain héritage, dépend de l'intégration des populations immigrantes francophones qui ne s'identifient pas nécessairement à une conception historique de l'identité francophone en Ontario. Cette dynamique est bien illustrée par l'exemple de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qui se transforme en 2004 en l'Assemblée des communautés franco-ontariennes (ACFO) puis en 2006 en l'Assemblée la francophonie de l'Ontario (AFO) afin de prendre une distance de son caractère « canadien-français » et d'être plus représentative et ainsi attrayante pour une population francophone ontarienne de plus en plus diversifiée⁴⁴.

Il convient de noter que pour certains chercheurs l'école de langue française en milieu francophone minoritaire représente plus qu'une simple institution de reproduction linguistique culturelle et identitaire; elle représente le seul espoir de survie de la langue et de la culture françaises hors Québec. Claudette Tardif rappelle que « le maintien des langues minoritaires ainsi que la survivance culturelle de ces groupes sont des tâches quasi impossibles sans les institutions qui peuvent assurer une certaine vie communautaire⁴⁵ ». De plus, l'école serait le seul moyen (pour Annie Pilote et Marie-Odile Magnan le meilleur moyen⁴⁶) d'assurer la

⁴³ *Ibid*, p. 8.

⁴⁴ Joseph Yvon Thériault (2005). « L'institution en Ontario français », *Mens*, vol. 6, no. 1, p. 17; Assemblée de la francophonie de l'Ontario (2012). *Historique*, AFO. [en ligne] http://www.monassemblee.ca/fr/Historique_2 (consulté le 4 mars 2012). Il convient également de noter que la création de l'AFO en 2006 marque également la fusion de l'ACFO et de la Direction Entent-Canada-communauté-ontarioise (DECCO).

⁴⁵ Claudette Tardif (1995). « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, no. 2, p. 312, suivant la logique de Joshua Fishman.

⁴⁶ Annie Pilote et Marie-Odile Magnan (2008). « L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 275.

transmission de la culture et d'assurer sa légitimité⁴⁷. C'est dans cette optique que Tardif affirme que le devoir culturel de l'école francophone en milieu minoritaire devrait dépasser le simple encadrement des étudiants. « Il devient important alors, dit-elle, que l'école francophone soit soutenue par un programme d'animation culturelle non seulement pour l'école et sa population étudiante, mais aussi en fonction des parents et de la communauté que l'école dessert⁴⁸ ». Ce niveau d'importance attribué à l'école en tant qu'institution peut être lié au concept de complétude institutionnelle développé par Raymond Breton et qui laisse entendre que plus une communauté ethnique développe ses propres institutions, plus elle a de chances d'intégrer ses membres et, alors, de résister à l'assimilation ou à l'acculturation. Il convient de noter que selon Breton, ce sont les institutions religieuses qui ont le plus de poids dans le maintien des membres à l'intérieur du groupe⁴⁹.

Face à ces analyses du caractère indispensable de l'école de langue française en milieu minoritaire, d'autres études, notamment celles de Diane Gérin-Lajoie et de Pilote et Magnan, témoignent des nombreux défis auxquels fait aujourd'hui face l'éducation en milieu minoritaire. Ceux-ci vont de l'hétérogénéisation des salles de classe (et donc de l'inégalité des capacités linguistiques⁵⁰) jusqu'au contexte d'individualisation sociale (rendant difficile la réalisation d'un projet culturel francophone propre à l'école de langue française dans son ensemble)⁵¹.

Avant de poursuivre l'analyse de la question et de s'attarder sur l'opérationnalisation du concept de culture, il convient de s'arrêter à l'examen du lien présenté entre, d'une part la transmission linguistique, culturelle et identitaire, et d'autre part le rôle particulier des conseils scolaires catholiques. Conformément au *Rapport des États généraux sur l'éducation élémentaire et secondaire de langue française en Ontario* qui donna lieu à la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation* et ainsi à la structure éducationnelle que nous connaissons aujourd'hui :

⁴⁷ Tardif, *op. cit.*, p. 313.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 328.

⁴⁹ Raymond Breton (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *The American Journal of Sociology*, vol. 70, no. 2, p. 200.

⁵⁰ Gérin-Lajoie (2001); Gérin-Lajoie (2008).

⁵¹ Pilote et Magnan, *op. cit.*

Un conseil scolaire de district catholique exprime sa raison d'être dans la foi chrétienne et les valeurs enseignées par l'Église catholique et puise ses actions dans les enseignements de cette foi. Il dispense un enseignement religieux qui permet aux élèves de mieux vivre leur foi catholique. Ce conseil promeut une étroite collaboration entre ses écoles, les paroisses, le clergé, les éducateurs et les parents⁵².

Il est ainsi possible de voir que, selon la mission accordée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario aux conseils scolaires catholiques, le caractère religieux de l'éducation transmise est clairement établi. Cette réalité se reflète également dans la mission que s'est donné le conseil scolaire catholique de langue française desservant la région à l'étude qui cherche à transmettre aux élèves les outils nécessaires à leur réussite scolaire, leur épanouissement personnel, leur citoyenneté et leur engagement auprès de la francophonie et de la catholicité⁵³.

1.3 - Le concept de culture

Avant de poursuivre l'étude de la question, il convient de s'arrêter à l'opérationnalisation du concept de culture. Roger Bernard explique que « [d]ans son sens sociologique, [la culture] désigne une manière globale d'être, de penser et de sentir, un ensemble de représentations, de sentiments, de croyances et de valeurs qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. La culture comprend notamment les manières de se représenter le monde physique et de vivre les rapports avec les autres⁵⁴ ». Cette définition se rapproche de celle développée par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et reprise par le Rapport du comité franco-ontarien d'enquête culturelle qui affirme que « la culture est une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de mœurs et d'habitudes, c'est aussi une expérience commune; c'est, enfin, un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue⁵⁵ ». Bernard ajoute que l'ensemble de ces représentations et manières d'être balise l'identité personnelle d'un individu⁵⁶. En milieu minoritaire, de dire Bernard, la question culturelle est fondamentale puisque « la survie d'une communauté passe

⁵² Gouvernement de l'Ontario, *op. cit.*, p. iv.

⁵³ La mission du conseil scolaire à l'étude a été paraphrasée afin d'assurer la confidentialité.

⁵⁴ Bernard (1990), p. 13-14.

⁵⁵ Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (1969). *La vie culturelle des Franco-Ontariens : rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, p.18.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 45.

par le maintien d'une culture d'une génération à l'autre qui implique la production et la reproduction de la culture dans sa totalité⁵⁷ ». Cette idée de totalité renvoie au fait qu'une communauté tend à organiser sa culture de manière cohérente à partir d'éléments complémentaires qui viennent former une totalité culturelle nouvelle et distincte. « Le système de valeurs et de représentations qui en découlent est caractérisé par des idées dominantes ou modales que nous pourrions identifier comme le noyau dur de la culture⁵⁸ ». Comme l'explique Bernard, la culture peut être saisie selon deux dimensions, soit objectivement (selon le territoire, les frontières, etc.) ou subjectivement (selon les comportements observables). Ces

caractéristiques subjectives sont des différences observables dans les comportements de la vie courante, dans la façon de subvenir à ses besoins, dans la façon de se vêtir, de se nourrir, de se loger, dans la langue d'usage, dans la religion pratiquée, dans les manières de penser et de voir (qui très souvent dépendent de la religion pratiquée), dans les conditions sociales des membres [...]⁵⁹.

La définition sociologique que donne Bernard de la culture, quoiqu'elle puisse certainement être balisée par des facteurs objectifs, s'apparente plutôt à une perception davantage subjective de la culture. Dans l'étude de la culture fondée sur une telle perspective subjective, rappelle Bernard, « il est essentiel d'accorder une place prépondérante aux acteurs, à leurs perceptions de la réalité (caractéristiques), à l'orientation de leurs comportements en regard du sens qu'ils accordent à cette réalité, et aussi en regard de la perception du sens que les autres (les non-membres) accordent à cette même réalité⁶⁰ ».

La définition de Bernard se présente comme une bonne fondation pour la définition du concept de culture. Pour les fins de cette thèse, nous préciserons toutefois davantage la conception de la culture que nous retenons à l'aide de la définition du concept de culture tel que présenté par Micheline Milot dans son étude sur le choix des parents québécois d'un cours d'éducation religieuse (catholique) ou morale (laïque) pour leurs enfants. En rendant compte des défis que pose l'analyse de la transmission de la culture, Milot rappelle l'importance de considérer la culture comme agissant à partir d'un système de cohérence propre à cette culture

⁵⁷ Roger Bernard (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, p. 160.

⁵⁸ Bernard (1990), p. 15.

⁵⁹ Bernard (1998), p. 36.

⁶⁰ Bernard (1998), p. 39.

et où les représentations peuvent être saisies par les participants à l'étude pour ensuite être rapportées au chercheur et, ultimement, interprétées par ce dernier⁶¹. En ce qui a trait à la conception même de la culture adoptée par Milot, elle se base sur les études de Clifford Geertz pour affirmer que « la culture est conçue comme un ensemble systématique de significations incarnées dans des symboles qui sont transmis à travers l'histoire, un système de conceptions héritées qui s'expriment symboliquement et au moyen desquelles les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance de la vie et leurs attitudes devant celle-ci⁶² ». Tel qu'il sera possible de le voir, cette définition s'apparente bien aux conceptions des autres auteurs tissant des liens entre la question culturelle et la question du choix scolaire.

Le caractère « partagé » que confère Milot à la culture implique qu'il est nécessaire de considérer les relations existant entre les significations symboliques des individus plutôt que les dispositions individuelles de ces derniers. Alors qu'il est fondamental de s'arrêter aux comportements et aux perceptions des acteurs, ces comportements et perceptions doivent être compris comme étant déterminés par une culture commune et partagée au sein d'un groupe ou d'une communauté. C'est avant tout à ces représentations communes (culturelles ou identitaires) que nous nous intéressons. En plus de ce caractère « partagé », Milot identifie le caractère « construit » de la culture. Ce caractère construit de la culture et de son système symbolique (comme « produit sociohistorique ») place l'*individu* à l'origine de l'élaboration de cet univers symbolique et non une certaine force divine. Le moment de production (et subséquemment de reproduction) de l'univers symbolique constituant la culture peut être saisi à partir du processus (en trois moments) d'*extériorisation*, d'*objectivation* et d'*intériorisation* des réalités subjectives identifié par Peter Berger⁶³. La transmission (de même que la transformation) de la culture se ferait ainsi dans une relation entre trois moments de projection, d'intégration et de (ré)appropriation ou de socialisation des références symboliques centrales à cette culture. La force de la théorisation de Berger, de dire Milot, est « d'introduire la composante subjective comme dimension importante de l'analyse de la construction de la réalité sociale⁶⁴ ».

⁶¹ Micheline Milot (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 25.

⁶² *Ibid*, p. 26.

⁶³ Peter Berger cité dans *Ibid*, p. 29.

⁶⁴ Milot, *op. cit*, p. 29.

Pour Milot, l'importance de cette prise en compte de la dimension subjective et de l'univers référentiel des acteurs est complétée par l'analyse des systèmes culturels chez Geertz qui cherche à examiner les significations propres à ces systèmes « en eux-mêmes ». C'est ainsi la perception même qu'ont les acteurs de leurs propres représentations culturelles qui peut être étudiée par le chercheur. En revanche, cette analyse des significations subjectives d'un acteur nécessite la prise en compte de la qualité de la traduction et de la hiérarchisation de l'information (portant sur les représentations) par le chercheur⁶⁵. Milot retient ainsi de Berger et Geertz « que le plan culturel peut être en soi un objet d'analyse : les systèmes de significations sont considérés en eux-mêmes et non comme étant reliés au départ aux aspects socio-structurels et individuels. La visée, chez Berger et peut-être plus manifestement chez Geertz, est la recherche des "modèles" culturels qui permettent de saisir la cohérence des comportements humains observables⁶⁶ ».

Enfin, suivant la logique d'« explication interprétative » de Geertz, Milot rend compte de l'importance de comprendre le sens que donnent les acteurs (de même que le schème à travers lequel ce sens est donné) à leurs « représentations culturelles » et « structures de significations ». C'est ainsi que Milot tente « de dégager ce que le choix de l'enseignement religieux signifie pour ceux qui l'effectuent et comment les parents sont logiques dans ce choix, ce qui favorisera la compréhension de la structure culturelle à laquelle ils participent⁶⁷ ».

Le cadre théorique adopté par Milot pour son étude des raisons du choix des parents de sélectionner le cours de religion ou de moral pour leur enfant vient structurer l'approche que nous adoptons dans le cadre de notre thèse. L'approche culturelle de Milot opérationnalise la notion de la culture d'une façon telle que cette dernière peut être étudiée au niveau des significations subjectives et des représentations des acteurs. Cette approche, en mettant également l'accent sur l'importance de déterminer le sens que prennent ces représentations culturelles pour les individus, est bien adaptée à notre stratégie de recherche et devrait nous permettre de rencontrer nos objectifs de recherche. C'est ainsi que notre étude se base avant tout sur la compréhension et sur l'interprétation des représentations culturelles qui influencent les parents dans leur choix de sélectionner l'école catholique de langue française en milieu

⁶⁵ *Ibid*, p. 32.

⁶⁶ *Ibid*, p. 33.

⁶⁷ *Ibid*, p. 34.

minoritaire ontarien. En d'autres termes, notre étude cherche, dans un premier temps, à dégager et à comprendre *ce que les parents croient être en train de faire en sélectionnant l'école catholique francophone* en Ontario et tente, dans un second temps, de déterminer si ce choix s'articule au niveau de significations propres à un univers particulier de représentations culturelles ou identitaires. Ainsi, nous cherchons à voir, dans le cadre de cette étude, dans quelle mesure les parents, en choisissant l'école catholique de langue française en Ontario, participent consciemment à la perpétuation d'un certain ordre culturel ou identitaire.

CHAPITRE 2 : LA MOTIVATION DU CHOIX SCOLAIRE

2.1 - Les motivations du choix scolaire des parents

2.1.1 - La question du choix scolaire

Au cours des dernières décennies, la question du choix scolaire a fait l'objet de nombreuses études et a été au centre de divers débats mouvementés au plan international. Un survol rapide de la littérature témoigne des nombreuses problématiques telles les inégalités, la marginalisation ou la ségrégation émanant des nouvelles réalités entourant la question du choix scolaire (prolifération des « charter schools », « magnet schools » et écoles privées; question du financement, des « school vouchers » et de la marchandisation de l'éducation; qualité de l'éducation et bulletins de notes pour les écoles; etc.) notamment aux États-Unis, mais également au plan international dans ce que nombreux chercheurs nomment la « mondialisation du choix scolaire⁶⁸ ». Quoique cette thèse touche à une dimension de la problématique du choix scolaire des parents dans le contexte ontarien, elle ne s'attardera pas à ces diverses problématiques connexes aux débats sur le choix scolaire. Comme l'expliquent Scott Davies et Janice Aurini en situant le débat du choix scolaire dans le contexte canadien, les réalités qui alimentent les nombreux débats sur le choix scolaire, notamment aux États-Unis, ne sont pas présentes au Canada. « Provinces like Ontario do not have any charter schools, vouchers or private tax credits whatsoever. While all provinces offer some choice within their publicly-funded systems, none fully funds private schools⁶⁹ ». Le contexte éducationnel ontarien, offrant aux parents le choix entre quatre options au sein du système public (soit une option francophone ou anglophone, ainsi qu'une option catholique ou non-confessionnelle), s'éloigne considérablement du contexte américain où les diverses écoles privées (confessionnelles et non confessionnelles) détiennent une part beaucoup plus importante du marché de l'éducation. En outre, « As virtually all provinces have historically funded religious schools, Canadian debates do not invoke American principles of separating Church and State (or challenges to those principles). Since most provinces fully fund Catholic

⁶⁸ Scott Davies et Janice D Aurini. (2008). « School Choice as Concerted Cultivation: the case of Canada » dans Martin Forsey, Scott Davies et Geoffrey Walford (dir.) *The Globalisation of School Choice?*, Oxford, Symposium Books, p. 55.

⁶⁹ *Ibid*, p. 56.

schools, Catholics are not part of Canada's choice movement⁷⁰ ». L'importance du système d'éducation publique au Canada et des normes provinciales quant à l'uniformité de la qualité de l'éducation se traduit aussi par une attitude généralement plus favorable (de la part des parents et des politiciens) vis-à-vis le système scolaire public qu'aux États-Unis.

Quoiqu'il soit question dans cette thèse du système d'éducation public ontarien qui comporte quatre branches, il convient de noter que, puisque notre étude se centre avant tout sur la question de l'identité culturelle franco-ontarienne, la question du choix scolaire que nous étudions se limite au champ restreint du choix entre l'école catholique de langue française ou l'école publique de langue française en Ontario. Bien que la dimension du choix scolaire à l'étude dans le cadre de cette thèse soit assez restreinte, il convient tout de même de se pencher sur quelques grands indicateurs du choix scolaire qui demeurent pertinents à notre recherche et qui découlent de diverses études recensées. En plus des nombreuses études portant sur les diverses problématiques « morales » entourant la question du choix scolaire, plusieurs études se sont penchées sur les différents facteurs influençant le choix des parents, de même que la volonté de certains parents de ne « pas choisir », c'est-à-dire de ne pas considérer plus d'une école pour leurs enfants.

Dans leur étude sur le choix scolaire au Canada, Davies et Aurini proposent que la question du choix scolaire dans le contexte canadien, étant orientée par des préoccupations différentes que dans les autres contextes internationaux, découle d'une nouvelle philosophie parentale qu'ils nomment « concerted cultivation⁷¹ ». Selon eux, la logique guidant aujourd'hui la dynamique du choix scolaire au Canada émane d'une croyance selon laquelle « "good" parents not only provide food and shelter but also nurture a stimulating environment in the name of child development⁷² ». En plus de cette nouvelle force motrice favorisant un contrôle accru de la gestion de l'éducation par les parents, les auteurs identifient la classe sociale et le niveau d'éducation des parents comme des facteurs déterminants dans la revendication du choix scolaire⁷³. Leurs résultats d'entretiens témoignent d'une polarisation des parents face à la question du choix scolaire, notamment de la revendication de l'école

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*, p. 57.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 60.

privée; les premiers voyant la pratique de retirer les enfants du système public comme une forme d'élitisme, les seconds considérant cette pratique comme un choix responsable envers leurs enfants⁷⁴.

En plus d'études se penchant sur l'analyse de la dynamique incitant les parents à choisir l'école de leurs enfants, de nombreuses études ont été menées auprès de groupes de parents ayant des enfants d'âge scolaire afin de déterminer quels sont les facteurs influençant directement le choix scolaire. En survolant la littérature entourant la question du choix scolaire, Laura Hamilton et Kacey Guin affirment que les diverses recherches sur le sujet ont produit des résultats contradictoires et laissent plusieurs questionnements inachevés. Entre autres, les auteurs affirment que les questions de la race, de l'ethnicité et du statut socioéconomique sont parmi les facteurs influençant le choix scolaire pour lesquels le plus de conclusions divergentes ont été produites⁷⁵. Tout en citant l'importance de facteurs tels le niveau d'éducation des parents, la religion et les valeurs culturelles comme centrales aux motivations du choix scolaire, Hamilton et Guin expliquent que le facteur le plus fondamental du choix scolaire est la perception de la qualité de l'éducation par les parents, et ce, indépendamment de leur statut socio-économique⁷⁶. Les auteurs insistent toutefois sur le fait que la notion de qualité de l'éducation est subjective et relative à l'acteur. « [P]arent's definitions of educational quality may not refer exclusively to test scores but instead may involve broader notions of factors that contribute to student achievement⁷⁷ ». Vis-à-vis cette relativité de la perception des éléments contribuant à la qualité de l'éducation, les auteurs viennent rejoindre, tel qu'il sera possible de le constater, l'étude de Robert Bulman en attribuant une importance aux normes culturelles des parents ainsi qu'aux attentes de ces derniers envers l'éducation.

Dans son étude sur le rôle de la culture dans le choix de 88 parents d'enfants en neuvième année dans des écoles publiques (non confessionnelles) et privées (non confessionnelles, catholiques et fondamentalistes chrétiennes) aux États-Unis, Robert Bulman

⁷⁴ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁵ Laura S. Hamilton et Kacey Guin (2005). « Understanding How Families Choose Schools » dans Julian R. Betts et Tom Loveless (dir.) *Getting Choice Right. Ensuring Equity and Efficiency in Education Policy*, Washington D.C., Brooking Institution Press, p. 42-43, p. 50.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 43.

tente de nuancer les discours scientifiques sur la question du choix scolaire. Bien que la littérature scientifique attribue habituellement le plus d'importance au statut socioéconomique et à l'accès à l'information comme facteurs responsables du choix scolaire des parents, Bulman affirme que ces facteurs peuvent faciliter l'accès au choix scolaire mais n'en sont toutefois pas déterminants. À partir d'entretiens auprès de parents ayant choisi divers parcours scolaires pour leurs enfants, il démontre que certains parents nantis et informés par rapport aux écoles locales choisissent (ou s'abstiennent de choisir) l'école publique pour leurs enfants, tandis que d'autres parents en situation économique défavorisée font d'énormes sacrifices pour parvenir à payer l'éducation privée de leurs enfants. D'après cet auteur, ce qui importe réellement est la tendance qu'ont les parents à activer ces ressources pour les mettre à profit dans le choix scolaire. *Ces ressources seront mobilisées en fonction de la vision qu'adoptent les parents de l'éducation, de son rôle, ainsi que de sa fonction.* Tout comme Hamilton et Guin évoquaient le relativisme de l'opinion face aux caractéristiques composant la qualité de l'éducation, Bulman explique que « What [the parents] understand to be the best educational environment for their child, however, varies by the view of the world influenced by their own educational experiences and religious faith⁷⁸ ». Bien que l'auteur considère que tous les parents valorisent à leur propre façon l'éducation, leur rapport à cette éducation – et conséquemment les choix scolaires qui en découlent – est modelé selon leur perception du monde et, de ce fait, de l'éducation. Cette perception du monde est ce que l'auteur considère comme la culture d'un individu.

Culture is best understood not as values or interests, but as a lens through which people make sense of the world, evaluate their options, and take action. Culture is an integral part of school-choice decision-making for all families, privileged as well as disadvantaged. As they make educational decisions for their children, parents draw heavily upon the cultural meanings that they have developed as a result of their own educational experiences⁷⁹.

Bien que Bulman attribue à la culture le rôle principal dans la motivation du choix scolaire par les parents, il voit dans la foi religieuse une exception à cette règle. Alors que pour les parents ayant choisi l'école publique non confessionnelle, l'école privée non

⁷⁸ Robert C. Bulman (2004). « School-Choice Stories: The Role of Culture », *Sociological Inquiry*, vol. 74, no. 4, p. 496.

⁷⁹ *Ibid*, p. 513.

confessionnelle ou l'école privée catholique, les facteurs englobés par la culture s'articulent pour guider le choix scolaire, pour les parents fondamentalistes chrétiens, le choix de l'école privée fondamentaliste chrétienne est effectué uniquement en raison de la foi. Comme l'affirme Bulman, « in the cases of the fundamentalist Christian families in this study, deeply held religious beliefs, independent of both past educational experiences and resources, often have a powerful effect on how parents interpret schooling and make choices for their children⁸⁰ ». Dans cette étude, certains présupposés (que nous retrouvons également dans d'autres études) vis-à-vis l'école catholique ont été évoqués par les parents. Par exemple, certains parents choisissaient l'école publique pour leurs enfants puisque l'école catholique est uniquement pour les « enfants intelligents⁸¹ », ou encore, certains parents orientaient leur choix de l'école catholique en raison de leur perception du calibre supérieur de l'éducation et des attentes plus élevées envers les étudiants⁸². Malgré ces nuances, Bulman s'en tient à la primauté du culturel dans le choix scolaire et rappelle l'importance d'examiner la question du choix scolaire non pas en fonction de simples préférences individuelles, mais plutôt en rapport à l'appartenance au groupe et à l'expérience culturelle qui guident les acteurs⁸³.

En évoquant la question culturelle et en exposant la relativité de la perception de l'éducation qu'ont les parents, Bulman, tout comme Hamilton et Guin, démontre l'importance d'examiner le rôle de la culture et de l'appartenance au groupe dans l'analyse des subjectivités individuelles orientant le choix scolaire. Quoique certains facteurs utilitaires (telles la distance entre la résidence et l'école ou certaines caractéristiques propres des écoles) puissent être considérés dans une logique de gains et bénéfiques, certains des autres facteurs tout aussi fondamentaux du choix scolaire sont enracinés plus profondément dans les perceptions et les subjectivités des acteurs. C'est dans une telle perspective, et partant de la prémisse que la subjectivité et les perceptions d'un acteur sont largement déterminés par sa culture, que cette thèse cherche à comprendre les perceptions des acteurs en ce qui a trait aux représentations identitaires et culturelles qui influencent leur décision de choisir une école catholique de langue française pour leurs enfants.

⁸⁰ *Ibid*, p. 494.

⁸¹ *Ibid*, p. 501.

⁸² *Ibid*, p. 502.

⁸³ *Ibid*, p. 514.

2.1.2 - Le choix scolaire en milieu minoritaire francophone au Canada

Puisque les études traitant concrètement de la question du choix de l'école francophone catholique en Ontario sont extrêmement limitées, voire quasi inexistantes, il convient de s'arrêter sur certaines études portant sur la question du choix scolaire en milieu minoritaire francophone. En permettant d'examiner les motivations des parents de choisir l'école de langue française en milieu minoritaire francophone au Canada, ces études permettent d'approfondir la réflexion ainsi que la compréhension du rapport qu'entretient la culture francophone au Canada et la question du choix scolaire. Avant de poursuivre l'analyse des facteurs davantage culturels influençant le choix de l'école par les parents en milieu minoritaire, il convient de rappeler que la réalité du contexte minoritaire francophone introduit certaines variables additionnelles à l'équation du choix scolaire. Le contexte minoritaire introduit la dimension de l'offre de l'éducation francophone qui se traduit par divers facteurs telles l'absence d'écoles francophones locales⁸⁴, des activités parascolaires et sociales limitées⁸⁵, ainsi que la distance à parcourir entre la résidence et l'école⁸⁶. Il convient toutefois de noter que, quoiqu'elle prenne un caractère différent en contexte minoritaire francophone, la distance à parcourir entre la résidence et l'école est un facteur déterminant du choix scolaire qui revient constamment dans la littérature, y compris lorsqu'il est question du choix scolaire dans les grands centres urbains américains. Tel que l'expliquent Hamilton et Guin, l'importance accordée à la distance à parcourir pour se rendre à l'école est telle que

parents often give more weight to factors such as distance from home and availability of day care than they do to test scores; such factors are generally considered ancillary or irrelevant to educational quality.

⁸⁴ Claudette Tardif (1995). « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, no. 2, p. 311-330.

⁸⁵ *Ibid*; Linda Arsenault (2008). « Le choix de l'école francophone par une famille exogame : exemple d'une approche sociolinguistique et ethnographique » dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 259-280; Réseau Circum inc. (1999). *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec*, Rapport préparé pour le Commissariat aux langues officielles, Ottawa.

⁸⁶ La majorité des études recensées traitant du choix scolaire en milieu minoritaire francophone - y compris les études de Dalley et Saint-Onge, *op. cit.*, de Tardif, *op. cit.*, du Réseau Circum, *op. cit.*, et de Phyllis Dalley (2009). « Choix scolaires des parents rwandais et congolais à Edmonton (Canada) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 21, no. 1-2, p. 305- 327 - a évoqué le facteur de la distance entre la résidence et l'école comme élément fondamental dans le choix scolaire, mais également comme élément déterminant du choix de l'école de langue anglaise lorsque la distance à parcourir pour fréquenter l'école francophone la plus proche était trop importante.

Critics worry that emphasis on non-academic criteria will create incentives for schools to deemphasize student learning⁸⁷.

Il importe également de préciser que, bien que le statut socioéconomique revienne souvent comme facteur déterminant du choix scolaire dans les études américaines (en raison de l'importance de l'école privée), il est tout aussi souvent évoqué par les chercheurs canadiens comme facteur déterminant dans le choix de l'école francophone par les parents en milieu minoritaire⁸⁸.

Dans son étude sur le choix de l'école francophone par une famille exogame au nord-est d'Edmonton, Linda Arsenault rend compte de certains des facteurs culturels qui influencent le choix scolaire des parents. Le choix de l'école francophone par la famille à l'étude serait guidé par une volonté de transmettre un « bagage linguistique, culturel et identitaire⁸⁹ » à ses enfants. Tout au long de son étude, Arsenault rend compte de l'importance accordée par les deux parents à l'identité culturelle. Comme l'explique la mère participant à l'étude, « [e]lle considère que sa culture et son identité sont à risque en Alberta et elle ne peut demeurer passive devant ce constat. Elle ne veut pas perdre ce qu'elle a comme bagage identitaire et linguistique et tient à offrir cet héritage à ses deux enfants⁹⁰ ». Comme il sera possible de le voir plus loin, cette volonté de transmission d'un héritage culturel propre aux francophones est un facteur déterminant du choix scolaire des parents qui revient dans l'ensemble des études traitant du choix de l'école francophone (et francophone catholique) en milieu minoritaire.

Dans une étude similaire menée auprès de couples exogames au Yukon, Dalley et Saint-Onge ont analysé la dimension identitaire qui joue un rôle important dans la question du choix scolaire. Ayant identifié dans la littérature divers facteurs tels la géographie (distance), la qualité de l'enseignement, le climat de l'accueil, de même que l'impact du statut socioéconomique des parents sur chacun de ces facteurs, Dalley et Saint-Onge présentent les résultats de leur enquête de terrain et retiennent la classe sociale et l'identité comme les facteurs les plus importants du choix de l'école francophone en milieu minoritaire. Il est important de noter que Dalley et Saint-Onge utilisent le statut professionnel (emploi

⁸⁷ Hamilton et Guin, *op. cit.*, p. 49.

⁸⁸ Dalley et Saint-Onge, *op. cit.*, Dalley, *op. cit.*

⁸⁹ Arsenault, *op. cit.*, p. 266.

⁹⁰ *Ibid*, p. 272.

professionnel ou non-professionnel) comme indicateur de la « classe sociale » et l'appellation identitaire (Canadien français, Canadien, franco-X, francophone, etc.) comme indicateur de l'identité. En rapport à la dimension culturelle du choix scolaire, les auteures ajoutent que

le discours (paroles et actions) des participants à notre étude qui ont choisi l'école francophone cadre avec la culture (valeurs et cadre interprétatif) de cette même école. Cette correspondance se remarque tant au niveau des termes utilisés pour parler de leur identité qu'au niveau de leur discours sur le bilinguisme et la mobilisation des francophones. La culture semble donc être un élément important dans le choix scolaire des parents⁹¹.

L'importance déterminante de la culture comme facteur influençant le choix de l'école francophone en milieu minoritaire est encore mieux illustrée par Dalley et Saint-Onge lorsqu'elles affirment que « Le partage d'une culture commune et la transmission de la langue française sont les facteurs les plus influents chez les parents qui choisissent l'école francophone. En fait, seuls les parents des écoles francophones perçoivent l'école francophone comme lieu d'expression des valeurs culturelles familiales⁹² ». Dans cette optique, il serait possible de proposer que le parent francophone, en considérant l'école francophone comme un lieu privilégié de partage et de transmission culturelle, entretient un rapport bien différent à la question du choix scolaire que le parent du groupe majoritaire anglophone.

Dans une autre étude sur la question du choix scolaire des parents rwandais et congolais à Edmonton, Dalley offre quelques autres pistes de réflexion quant aux facteurs déterminants du choix scolaire. Bien que certains des facteurs évoqués par les participants à cette étude (tel l'âge à l'immigration) ne soient pas pertinents pour notre recherche, les entretiens effectués par Dalley confirment encore une fois l'importance du facteur culturel dans les motivations qui orientent le choix scolaire des parents. « [A]lors que l'influence de l'excellence académique et celle de la distance entre la maison et l'école sur le choix scolaire des parents sont évoquées dans la majorité des études recensées, les valeurs culturelles promues par l'école et l'accueil réservé aux parents et aux élèves semblent revêtir une plus grande importance⁹³ ». Pour les parents interviewés qui considèrent avant tout le climat de l'école, l'accueil reçu et

⁹¹ Dalley et Saint-Onge, *op. cit.*, p. 136.

⁹² *Ibid*, p. 124.

⁹³ Dalley, *op. cit.*, p. 309.

l'excellence académique comme les facteurs les plus importants, la décision de l'école francophone est néanmoins liée à une réflexion culturelle ainsi qu'à la fierté linguistique⁹⁴. Cette fierté peut toutefois être la source d'« une certaine tension entre la fierté d'être francophone et la plus grande utilité de la langue anglaise⁹⁵ ». Plusieurs nouveaux arrivants francophones, de dire Dalley, manquent de confiance face à la capacité de l'école francophone de leur fournir les ressources nécessaires pour qu'ils puissent adéquatement s'intégrer dans la société anglophone majoritaire. Toutefois, comme le rappellent Dalley et Saint-Onge, « Suivant des recherches dans le domaine du bilinguisme [...], l'école francophone serait l'endroit par excellence pour garantir le développement d'un bilinguisme de haut niveau où les deux langues sont développées de façon égale⁹⁶ ». De plus, comme le dépeint caricaturalement une participante au groupe de discussion de Calgary de l'enquête menée par le Réseau Circum sur les choix scolaires des parents ayants droit à l'extérieur du Québec, l'anglais en milieu minoritaire francophone « ça ne s'apprend pas, ça s'attrape⁹⁷ ».

Certaines des motivations principales du choix scolaire mises en évidence par les entretiens effectués auprès d'étudiants et de parents d'étudiants fréquentant l'école secondaire francophone minoritaire dans le cadre de l'étude de Tardif sur les variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en Alberta seront examinées plus attentivement dans une prochaine section explicitant la méthodologie de notre étude. Il convient toutefois de noter que les facteurs les plus déterminants du choix scolaire pour les parents de cette étude étaient le fait que l'école fréquentée était la seule école francophone disponible et le désir de respecter le choix de leur enfant. De leur côté, les motivations principales évoquées par les étudiants pour justifier leur choix de l'école secondaire francophone sont le désir d'étudier en français et l'influence de leurs parents⁹⁸.

Une des études les plus importantes traitant du choix scolaire des parents en milieu minoritaire francophone canadien est sans doute l'étude sur les motivations du choix de l'école de langue française par les parents « ayants droit » hors Québec effectuée par le Réseau Circum

⁹⁴ *Ibid*, p. 312.

⁹⁵ *Ibid*, p. 316.

⁹⁶ Dalley et Saint-Onge, *op. cit.*, p. 137.

⁹⁷ Réseau Circum inc., *op. cit.*

⁹⁸ Tardif, *op. cit.*, p. 321-322.

pour le Commissariat aux langues officielles. Dans cette étude, les auteurs dégagent six groupes de facteurs qu'ils considèrent comme centraux aux motivations des parents de choisir l'école de langue française (hors Québec) pour leurs enfants. En se basant sur la littérature, les auteurs émettent l'hypothèse que le choix scolaire francophone des parents hors Québec serait orienté par des facteurs *techniques* (disponibilité de l'école, distance entre la résidence et l'école, qualité reconnue de l'éducation, milieu de vie, disponibilité d'activités parascolaires); des facteurs *psychologiques* (capacité de faire face au ressentiment, résistance à l'identité dominante, perception d'avantages à connaître deux langues, estime de soi, perception de la difficulté d'apprendre le français); des facteurs *démographiques* (l'endogamie ou l'exogamie du couple, la stabilité géographique, le niveau d'instruction des parents, la préférence de la mère, l'âge des parents); des facteurs *économiques* (le prestige associé à l'anglais, les perceptions du rapport entre la langue et l'emploi ou la langue et le revenu); des facteurs *politiques* (la perception du groupe majoritaire et du rapport à ce groupe, la perception de l'unité nationale, la confiance dans la communauté francophone, l'affirmation identitaire); ainsi que par des facteurs *culturels* (le prestige associé au bilinguisme, le sentiment d'appartenance à la communauté francophone, le rapport au milieu socio-économique dominant, la perception du lien entre l'école française et la modernité, le rapport aux valeurs et à l'identité du groupe minoritaire et face à celles du groupe majoritaire, la perception du biculturalisme)⁹⁹. Par l'entremise d'une enquête de terrain menée auprès de 81 parents « ayants droit » dans les villes de Vancouver, Calgary, Halifax et Sudbury, les auteurs ont eu la possibilité de vérifier ces hypothèses. Au niveau des facteurs techniques, les auteurs constatent que dans le choix d'une école par les parents, la distance entre la résidence et l'école est le facteur dominant et importe même plus que la qualité reconnue de l'éducation. Pour ce qui est des facteurs psychologiques, aucun n'a été identifié comme étant crucial ou primordial dans la dynamique du choix scolaire. Parmi les facteurs démographiques, l'exogamie est sans contredit le plus important et a des effets directs sur le choix de l'école anglophone. Au niveau des facteurs économiques, tandis que les anglophones attribuent davantage d'importance à la langue anglaise, les francophones avaient la même perception vis-à-vis le bilinguisme. Comme c'était le cas dans l'étude de Dalley, chez les participants de cette étude, «[u]ne part

⁹⁹ Remarquez qu'aucun facteur ne traite de la religion ou de la religiosité.

importante de la décision d'utiliser l'école anglaise était associée à cette perception négative de l'école française au regard de l'apprentissage de l'anglais¹⁰⁰ ». D'après l'étude du Réseau Circum, les facteurs politiques se sont avérés non pertinents puisque les parents choisissant l'école francophone n'attribuent aucune connotation politique à leur choix. Finalement, pour ce qui est des facteurs culturels, quoiqu'ils jouent un rôle important dans les motivations des parents ayant choisi l'école francophone, ils n'ont pas d'importance pour les parents ayant choisi d'inscrire leur enfant à l'école anglophone. Alors que l'ensemble des parents de cette étude entretient une certaine relation avec la francophonie (ayant droit à l'éducation francophone), la perception de la relation entre la langue et la culture ainsi que la perception de la communauté francophone varient significativement entre les parents ayant choisi l'école francophone pour leurs enfants et ceux ayant choisi l'école anglophone. Comme l'indiquent les auteurs :

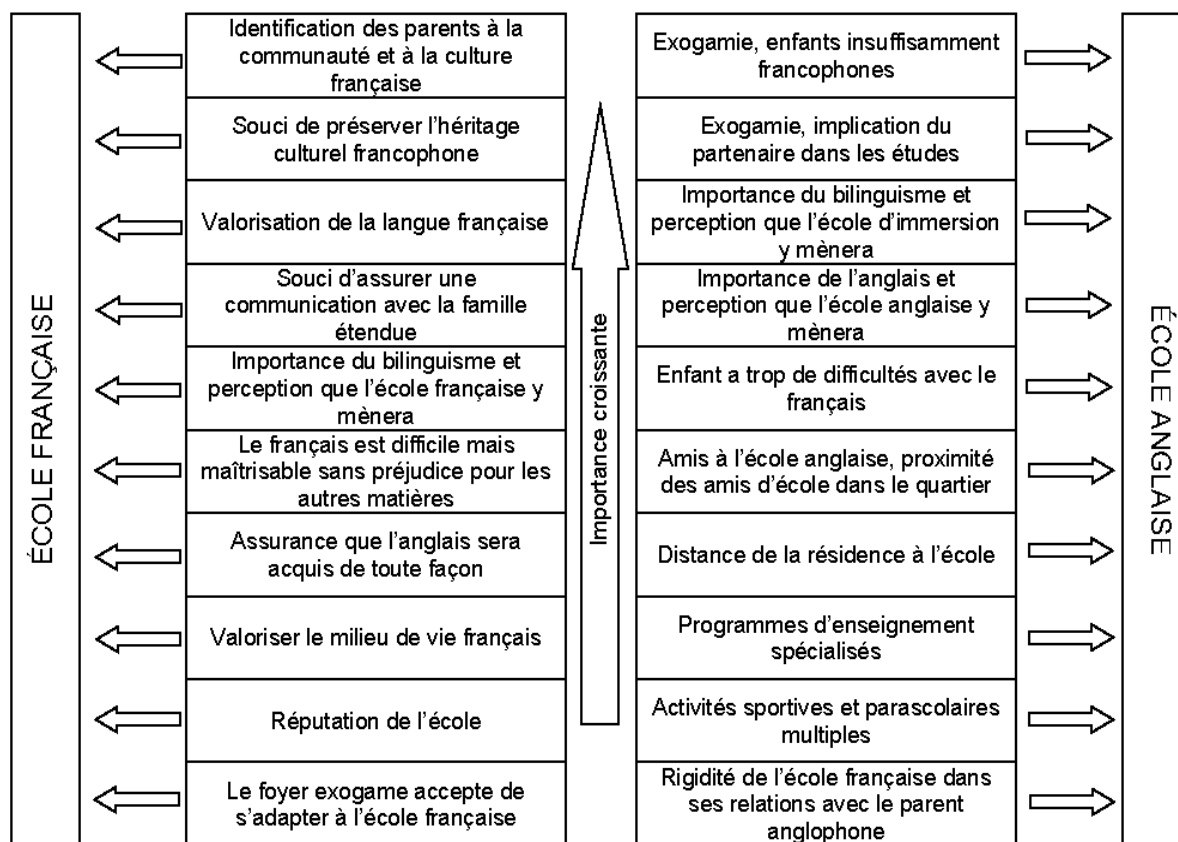
Au cours de nos rencontres, il est apparu clairement qu'il existe une relation étroite entre le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle francophone locale et le choix de l'école française pour les enfants. Sauf à Sudbury, les parents ayant choisi l'école anglaise étaient presque unanimes à déclarer qu'il n'existait pas réellement de communauté francophone dans leur ville; certains allaient plus loin : pour eux, ceux qui s'identifient à la communauté française ont tendance à être des fanatiques, des "anti-anglais", des gens qui refusent la langue anglaise et qui préféreraient que tout fonctionne en français, des gens qui repoussent toute personne qui n'est pas "purement francophone"¹⁰¹.

Suivant les résultats qui découlent des études citées plus haut, il n'est pas surprenant que les deux facteurs identifiés par le Réseau Circum comme étant les plus importants dans l'influence du choix de l'école francophone par les parents (voir Tableau 1) soient reliés directement à la dimension culturelle du choix scolaire. En fait, ces deux facteurs, *l'identification des parents à la communauté et à la culture française* et *le souci de préserver l'héritage culturel francophone* sont, comme nous le verrons, étroitement liés, voire presque identiques aux motivations des parents choisissant une éducation francophone catholique pour leurs enfants.

¹⁰⁰ Réseau Circum inc, *op. cit.*

¹⁰¹ Réseau Circum inc, *op. cit.*

Tableau 1 : Dix facteurs expliquant l'attraction vers l'école française et vers l'école anglaise



Source : Reproduit à partir du texte du Réseau Circum (1999).

Avant de passer à l'examen de la littérature concernant le choix de l'école catholique de langue française, il est intéressant de noter qu'à la fois dans l'étude de Dalley et Saint-Onge et dans l'étude du Réseau Circum, l'auto-identification en tant que « Canadien français » est considérée comme un facteur influençant le choix de l'école anglophone majoritaire en milieu minoritaire francophone. Parmi les douze familles exogames du Yukon à l'étude dans la recherche de Dalley et Saint-Onge, les parents s'identifiant comme francophones envoyaient davantage leurs enfants à l'école francophone tandis que les parents s'identifiant comme « Canadiens français » ou simplement comme « Canadiens » envoyaient surtout leurs enfants à l'école anglophone et à l'école d'immersion respectivement¹⁰². Pour ce qui en est de l'étude du Réseau Circum, les « parents envoyant leurs enfants à l'école anglaise avaient tendance à

¹⁰² Dalley et Saint-Onge, *op. cit.*, p. 136-137.

s'identifier personnellement comme des Canadiens ou des Canadiens français [tandis que les] parents ayant choisi l'école française offraient un éventail plus bigarré : Albertain, Québécoise, Acadienne, Brayon, Franco-Canadienne, Franco-Ontarienne et Canadien français. Pour plusieurs d'entre eux, la composante francophone était plus importante que la composante politique ou territoriale¹⁰³ ». Bien que cette question du choix scolaire anglophone des parents s'identifiant en tant que Canadien français ne puisse être adressée par notre étude (puisque seulement des parents ayant choisi l'école catholique de langue française sont interviewés) cette problématique demeure intéressante et mérite d'être traitée davantage lors d'études futures.

À la lumière de ces études, il est clair que la question de la culture joue un rôle fondamental dans le choix de l'école en général, mais encore plus dans le choix de l'école francophone en milieu minoritaire. Quoiqu'il soit possible que certains des répondants des études recensées limitent leur perception de la transmission culturelle à la dimension purement linguistique, il nous semble clair que dans les propos de plusieurs participants aux entretiens, de même que dans le discours du ministère de l'Éducation de l'Ontario, la notion de la transmission de la « langue et de la culture française » dépasse le strict cadre linguistique. Bien que toutes ces études mentionnent la notion de « culture française » ou de « culture francophone » des minorités francophones du Canada (soit en rappelant la reproduction de cette culture qu'assure l'école francophone en milieu minoritaire ou encore en discutant avec les participants aux études de cette culture en tant que force motrice du choix scolaire), aucune d'entre elles n'offre une définition explicite ou même une piste de réflexion quant à la définition ou à la nature même de cette dite culture. En outre, aucune de ces études ne tente de comprendre la signification de cette « culture francophone » chez les acteurs qui l'évoquent et pour qui la transmission et la sauvegarde de cette culture ou d'un héritage culturel propre aux francophones du Canada s'avère être la motivation la plus importante du choix de l'école francophone en milieu minoritaire. Dans les prochaines sections, nous tenterons d'explorer plus profondément la question de la transmission culturelle par l'école francophone catholique afin de tenter de dégager certaines pistes de réflexion et de compréhension additionnelles.

¹⁰³ Réseau Circum inc., *op. cit.*

2.1.3 - Le choix d'une école catholique

Bien que la question concrète du choix de l'école catholique ne soit pas au centre de la problématique du « concerted cultivation¹⁰⁴ » des parents « choisisseurs » à l'étude dans la recherche de Davies et Aurini, certains des résultats découlant de cette enquête de terrain nous permettent de mieux comprendre les motivations à l'œuvre dans le choix d'une école catholique au Canada. L'étude de Davies et Aurini compare les caractéristiques de parents de cinq centres urbains (Toronto, Vancouver, Edmonton, Québec et Halifax) ayant choisi soit l'école publique non confessionnelle, l'école publique confessionnelle, l'école privée non confessionnelle ou l'école privée confessionnelle pour leurs enfants. De tous les parents à l'étude, ceux ayant choisi une éducation publique confessionnelle pour leur enfant sont aussi ceux pour qui le facteur de distance entre la résidence et l'école est le plus important. Ces parents sont également ceux ayant le plus fréquemment affirmé avoir choisi leur lieu de résidence en fonction de la qualité des écoles locales. En outre, le caractère confessionnel de l'école est un facteur de décision ayant plus d'importance pour ces parents que pour tous les autres parents (y compris ceux ayant choisi une école privée confessionnelle). Finalement, pour les parents ayant choisi une école publique confessionnelle pour leurs enfants, la question de la réputation académique de l'école joue un rôle plus important dans la décision que pour tous les autres parents (y compris les parents ayant choisi l'école privée)¹⁰⁵. Ces résultats laissent entendre que, quoique pour certains parents le caractère confessionnel de l'école soit d'une grande importance, pour d'autres, certains facteurs moins religieux ou culturels orientent davantage le choix de l'école publique confessionnelle. Remarquons que cette étude n'isolait pas la variable linguistique.

Pour sa part, l'étude d'Arsenault auprès d'un couple exogame au nord-est de la ville d'Edmonton donne également quelques indications quant au choix de l'école francophone catholique en milieu minoritaire francophone. Dans le cas de cette étude, la famille francophone, étant d'une appartenance chrétienne non catholique, ne voulait aucunement envoyer ses enfants à l'école publique. Toutefois, puisque la famille insistait également sur le caractère francophone de l'école fréquentée par ses enfants, l'école catholique francophone

¹⁰⁴ Voir p. 23.

¹⁰⁵ Davies et Aurini, *op. cit.*, p. 60.

était sa seule option¹⁰⁶. Néanmoins, comme le rapporte Arsenault, « Mes observations [...] me permettent de constater combien l'aspect culturel et religieux véhiculé par cette famille joue un rôle de première place dans l'ensemble de leurs choix de vie, choix de résidence, choix d'école, choix d'église, choix d'activités¹⁰⁷ ».

Une étude menée par Christine Brabant et portant sur les motivations des parents de sélectionner l'éducation à domicile au Québec rend également compte de certaines des dynamiques en jeu dans la question du choix de l'éducation religieuse. Comme l'explique l'auteure dans sa revue de la littérature, certains auteurs accordent à la question religieuse un rôle parfois peu, parfois très important selon l'appartenance religieuse des parents et leur perception du système scolaire. Pour ce qui est de son enquête, ses résultats témoignent d'une forte polarisation des parents face à la motivation religieuse du choix d'éduquer leurs enfants à domicile. Comme l'affirme Brabant, « des familles adhèrent entièrement à ces raisons alors que d'autres n'y adhèrent nullement¹⁰⁸ ». Ces résultats semblent s'apparenter à ceux de Bulman qui observe une importance plus ou moins dominante du facteur religieux dans la question du choix des parents en fonction de la foi religieuse (soit catholique, soit fondamentaliste chrétienne) de ces derniers. En appuyant ses conclusions sur diverses études recensées, Brabant conclut toutefois qu'« au moment de faire des choix éducationnels pour les enfants, la religion ne figure pas nécessairement en premier, même lorsqu'elle joue un rôle d'avant-plan dans la vie spirituelle de la famille¹⁰⁹ ».

Pour sa part, une étude effectuée par Sophie LeTouzé dans le cadre d'une plus grande étude pancanadienne examine la question du choix des parents d'un service à la petite enfance francophone à Orléans (Ontario). Selon cette enquête qui se base sur un échantillon de quatre-vingt-quinze parents, 65,2% des parents utilisant les services non confessionnels francophones de la petite enfance à Orléans considèrent l'apprentissage des valeurs religieuses comme étant très important ou important (voir Tableau 2). Par ailleurs, 22,1% des parents interrogés accordent peu d'importance à l'apprentissage des valeurs religieuses alors que 12,6% des

¹⁰⁶ Arsenault, *op. cit.*, p. 268.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 269.

¹⁰⁸ Christine Brabant (2004). *L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques sociodémographiques des familles*, Mémoire de maîtrise et sciences de l'éducation, Université de Sherbrooke, p. 107.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 116.

parents n'accordent aucune importance à cet apprentissage. Pour ce qui en est de l'apprentissage concret de la religion catholique, 60,0% des parents y accordent une importance ou une importance très grande tandis que 23,2% n'y donne que peu d'importance et 16,8% aucune importance¹¹⁰. Pour ce qui en est de la question linguistique, l'ensemble des parents considère important ou très important l'apprentissage du français et 92,5% accordent ce niveau d'importance à l'apprentissage des valeurs de la communauté francophone¹¹¹.

Tableau 2 : Importance personnelle accordée par les parents à différents apprentissages, en pourcentage

	Très important	Important	Peu important	Aucunement
Le français	89,5	10,5	-	-
Les valeurs de la communauté francophone	25,8	66,7	7,4	-
La culture francophone	42,6	54,3	3,2	-
Les valeurs religieuses	16,8	48,4	22,1	12,6
La religion catholique	16,8	43,2	23,2	16,8
L'histoire de la communauté francophone	14,1	52,2	30,4	3,3
La francophonie internationale	14,0	50,5	32,3	3,2
* N total = 95				

Source : Reproduit à partir du texte de Letouzé (2002)

Compte tenu du fait que, contrairement au système éducatif à l'étude, il n'y ait pas de distinction confessionnelle au niveau des services à la petite enfance étudiés par Letouzé, la proportion de parents attribuant une importance ou une très grande importance à l'apprentissage des valeurs religieuses ou de la religion catholique est tout de même significative. En majorité, les parents francophones d'Orléans ayant recours aux services francophones à la petite enfance considèrent encore aujourd'hui qu'il est important de transmettre leur héritage culturel catholique à leurs enfants. Comme il est possible de le constater, les valeurs religieuses et catholiques n'ont toutefois plus le même poids ou le même caractère dominant au sein de la communauté francophone qu'ont le français ou les valeurs de la communauté francophone. Néanmoins, au moment de l'étude de Letouzé, le nombre de parents comptant inscrire leur enfant à une des écoles catholiques francophones d'Orléans (46,3%) est deux fois plus élevé que le nombre de parents comptant choisir une école publique

¹¹⁰ Sophie Letouzé (2002). *L'école en milieu minoritaire, pratiques communautaires en services à la petite enfance: Le cas d'Orléans (Ontario)*, CIRCEM, Université d'Ottawa, p. 22.

¹¹¹ *Ibid.*

francophone non-confessionnelle à Orléans (22,1%) pour leur enfant (6,3% des parents comptent envoyer leur enfant à une école « autre » que celles de la communauté francophone d'Orléans et 25,3% des parents n'ont pas encore pris la décision)¹¹².

Bien qu'il serait logique de croire que les présupposés relatifs à la qualité supérieure de l'éducation et aux standards plus élevés face à l'excellence académique et à la discipline traditionnellement associée à l'école catholique (comme présenté plus haut) se limitent aujourd'hui au système américain où les écoles confessionnelles sont indépendantes du système éducationnel public, il s'avère que ces croyances sont également présentes chez certains parents canadiens. Comme l'affirment les auteurs de l'enquête du Réseau Circum effectuée pour le Commissariat aux langues officielles, « [p]lusieurs écoles françaises sont de dénomination catholique. Pour plusieurs parents, il s'agissait d'un facteur d'attraction. D'autres vivaient cela comme une barrière à l'accès à l'école française. Nombreux étaient les parents qui associaient l'école catholique à une plus grande rigueur et à une meilleure discipline, deux facteurs positifs¹¹³ ». Ce genre de perceptions vis-à-vis la qualité et la rigueur de l'éducation catholique doit nécessairement être pris en compte lors d'une analyse des motivations des parents de choisir l'école catholique pour leurs enfants.

Afin de réellement pouvoir observer les dynamiques culturelles et identitaires en jeu dans le choix de l'école catholique par les parents, il convient de s'arrêter sur l'étude effectuée par Micheline Milot auprès de parents québécois et cherchant à comprendre les raisons du choix du cours de religion (catholique) ou de morale (laïque) pour les enfants d'âge d'école élémentaire¹¹⁴. Dans son étude, Milot cherche à comprendre la persistance de l'importance de l'éducation religieuse au sein de la société québécoise marquée par une baisse perpétuelle des autres formes de pratique religieuse. À partir des résultats d'une série d'entretiens effectués auprès de parents, elle en vient à déterminer que ce que les parents désirent transmettre à leur enfant par le biais de l'éducation religieuse est un héritage religieux qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs parents. Comme l'explique Milot, le caractère « d'héritage » de cette culture transmise sous-entend une certaine contrainte vis-à-vis la transmission. Les parents perçoivent qu'ils ont

¹¹² *Ibid.*, p. 24.

¹¹³ Réseau Circum inc., *op. cit.*

¹¹⁴ Micheline Milot (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval.

une certaine responsabilité envers leur enfant de leur transmettre une base religieuse, mais cette responsabilité s'accompagne également d'une seconde perception d'une responsabilité culturelle envers leurs ancêtres, la responsabilité d'assurer la continuité de la tradition. Tel qu'il émerge des entretiens de Milot, pour certains parents, choisir l'éducation morale serait briser cette tradition, rompre avec leur héritage culturel. D'après les résultats de l'étude, ce que les parents cherchent concrètement à transmettre à leurs enfants par le biais de l'éducation religieuse est une certaine base religieuse, soit un paradigme ou une façon de concevoir le monde qui vient simultanément combler certains de leurs besoins fondamentaux. Les éléments constitutifs de cette base religieuse « se présentent sous quatre volets distinctifs : a) un soutien dans les épreuves; b) un espoir d' « après-mort »; c) un sens à la vie; d) un cadre éthique¹¹⁵ ». Bien que les parents conservent toujours ce désir de transmettre à leur enfant une éducation religieuse catholique, ces parents insistent toutefois sur le fait que ce qu'ils désirent transmettre à leurs enfants n'est ni l'éducation religieuse qu'ils ont reçue eux-mêmes comme enfants, ni la définition restrictive du catholicisme prônée par l'institution ecclésiale et à laquelle ils ne s'identifient pas. En fait,

l'identité catholique, de dire Milot, n'est pas assortie d'une adhésion stricte aux contenus des croyances traditionnelles, ni d'une assiduité sur le plan de la participation aux activités de la communauté confessionnelle. L'association au catholicisme de certaines croyances et de pratiques religieuses réside principalement dans ce que le parent « perçoit » comme catholique ou associe subjectivement à cette confession : une sélection s'opère, franchissant ainsi, bien souvent, les frontières de l'orthodoxie¹¹⁶.

Alors que la base religieuse est toujours transmise aux enfants, Milot explique que le catholicisme, qui n'est plus central à la société québécoise, ne régit plus l'ordre social comme il le faisait dans le passé. La base religieuse qui est transmise n'intervient donc pas dans la vie quotidienne des enfants, mais elle sera là « quand les choses iront mal ». Dans le cadre de son étude, Milot s'interroge également à savoir pourquoi la transmission de la religion dans la société québécoise se fait toujours par l'école plutôt que dans la sphère privée. D'après elle, la persistance de la transmission de la culture catholique au sein de l'école est attribuable au

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 75.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 63.

fait que cette dernière est l'institution par excellence de transmission de la religion puisqu'elle détient une capacité d'enseigner que n'a pas l'Église. De plus, la préférence des parents que l'enseignement religieux soit transmis par l'école plutôt que par l'Église découle également du fait que la vision du catholicisme que les parents souhaitent transmettre à leurs enfants n'est pas celle partagée par l'institution ecclésiale, ni celle du « catéchisme par cœur » qu'ils ont reçue. Les parents s'attendent de l'enseignant de religion qu'il soit avant tout un bon éducateur et qu'il partage les mêmes valeurs que les parents (et que la société québécoise) face au catholicisme. Les parents préfèrent aussi que la religion soit transmise à l'école plutôt que dans le milieu familial puisque l'enseignement de la religion à l'école vient donner une certaine légitimité à cette éducation. « [Du] seul fait qu'elle soit racontée dans un contexte scolaire, lequel, en vertu de sa qualité de dépositaire de la connaissance et de la compétence, confère aux réalités qui y sont transmises un caractère d'"allant-de-soi"¹¹⁷ ». Le fait que l'enseignement religieux persiste dans les écoles vient également fusionner la relation entre le catholicisme et la culture québécoise : l'enseignement religieux étant pertinent puisqu'il est une partie intégrale de la culture, et la religion étant une partie intégrale de la culture puisqu'elle est enseignée à l'école. Les résultats découlant de l'étude de Milot viennent clairement soutenir l'association entre le choix de l'éducation confessionnelle catholique et la transmission volontaire d'un héritage culturel de la part des parents. Quoique l'étude de Milot se limite aux liens de transmission culturels dans la société québécoise, il est possible de postuler que cette vision de la transmission culturelle du catholicisme est un vestige du rapport qu'entretenait l'ensemble du Canada français à la religion. Dans cette optique, il convient de se demander si cet héritage du Canada français qui assure, jusqu'au moment de l'étude de Milot¹¹⁸, la survie de l'éducation religieuse au Québec connaît encore aujourd'hui le même rapport à l'école catholique de langue française en Ontario.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 133.

¹¹⁸ Depuis l'étude de Milot, le Québec a procédé à une déconfessionnalisation de son système scolaire. Pour plus d'information sur ce sujet voir Micheline Milot (2005). « Quel sort pour l'enseignement religieux à l'école? La fin des privilèges aux catholiques et aux protestants? », *Annuaire du Québec 2005 –complément*, Montréal, Institut du nouveau monde.

2.2 - Vers une meilleure compréhension du choix de l'école catholique francophone en Ontario

2.2.1 - L'école catholique franco-ontarienne dans une optique culturelle

Selon les thèmes qui sont ressortis de l'examen des questions du rôle de l'école, de même que des motivations dominantes des parents en lien aux thèmes de la culture, nous faisons l'hypothèse que les parents que nous interviewerons dans le cadre de cette étude adopteront une vision plutôt culturelle de l'école et seront, de fait, animés par des représentations culturelles plutôt que pragmatiques. Dans sa description des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, Breton explique qu'un individu ayant une relation soit pragmatique, soit utilitaire à la francophonie peut être attiré par l'école de langue française selon des motifs utilitaires, soit « pour tirer profit des possibilités d'action ou pour jouir des biens culturels à l'intérieur du champ d'activités francophone¹¹⁹ ». Au contraire, selon la description qu'il donne de l'appartenance selon le partage d'un héritage culturel distinct, le recours à l'école de langue française catholique s'opérerait selon un sentiment d'appartenance ou de correspondance culturelle avec cette école¹²⁰. Nous proposons ainsi que la majorité des parents choisissant l'école catholique de langue française pour leurs enfants le feront selon une quelconque représentation culturelle ou identitaire de l'école catholique francophone plutôt que d'un point de vue purement pragmatique basé sur l'idée que connaître le français favorisera, par exemple, économiquement son enfant dans le futur.

Selon nous, le choix de l'école catholique de langue française à Orléans s'effectuera également davantage en fonction de références culturelles que selon une profonde vocation religieuse. En d'autres termes, nous nous attendons à ce que le discours entretenu par les parents quant aux motivations du choix de l'école catholique ressemble plutôt aux discours des participants de l'étude de Milot (catholiques par culture) que des participants fondamentalistes chrétiens de l'étude de Bulman. Tel que l'explique Bulman, dans son étude, « The parents choose fundamentalist Christian schools in order to help shield their children from the morally corrupting effects of those broader social changes and to offer their children

¹¹⁹ Raymond Breton (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no. 1, p. 62.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 64-65.

a schooling experience that is consistent with their experiences at home and at church¹²¹ ». Dans le cas de son étude, le choix de l'école catholique s'opère selon une logique de « retrait » de la société (immorale), tandis que dans l'étude de Milot (et comme nous nous attendons à rencontrer dans notre étude) le choix de l'école catholique s'opère selon une logique d'« adhésion » ou d'« intégration » au groupe culturel. Il convient cependant de noter que nous prévoyons qu'il se dégagera une différence non négligeable au niveau de l'importance attribuée au facteur religieux dans le choix scolaire selon l'origine ethnique des parents interviewés.

2.2.2 - Le catholicisme comme héritage culturel

Avant de terminer cette section, il convient d'examiner rapidement la question du catholicisme romain (du Canada français) en tant qu'héritage culturel. De nombreuses études ont tenté de définir la religion ou d'expliquer ses transformations à partir du concept de la transmission d'un héritage. Tout comme le rapporte l'étude de Milot, il existe indéniablement dans le rapport à la religion, du moins dans le rapport entretenu entre le Canada français et le catholicisme romain, un lien important à la filiation. Dans son livre *La religion pour mémoire* publié en 1993, Danièle Hervieu-Léger, en examinant la question de la légitimation de l'acte de croire, avance l'hypothèse « qu'il n'y a pas de religion sans que soit invoquée, à l'appui de l'acte de croire (et de façon qui peut être explicite, semi-explicite, ou entièrement implicite) l'autorité d'une tradition¹²² ». Est donc considérée comme religieuse toute forme de croire qui connaît une légitimité sur la base de la tradition, de la filiation ou de la « lignée croyante¹²³ ».

Pour saisir la portée de cette "définition", de dire l'auteure, il faut bien saisir que cette autolégitimation de l'acte de croire par référence à l'autorité d'une tradition va plus loin que la simple allégation de la continuité des croyances et des pratiques d'une génération à l'autre. Le "croyant religieux" (individu ou groupe) ne se contente pas de croire simplement "parce que cela s'est toujours fait": il se considère [...] "engendré". Ce n'est pas la continuité qui vaut en elle-même, mais le fait qu'elle est l'expression visible d'une filiation que le croyant individuel ou collectif revendique expressément et qui le fait membre d'une communauté spirituelle qui rassemble les croyants passés, présents et futurs. [...] On dira, dans cette perspective, qu'une "religion" est un dispositif idéologique, pratique et symbolique par

¹²¹ Bulman, *op. cit.*, p. 509.

¹²² Danièle Hervieu-Léger (1993). *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf, p. 110.

¹²³ *Ibid.*, p. 118.

*lequel est constituée, entretenue, développée et contrôlée la conscience (individuelle et collective) de l'appartenance à une lignée croyante particulière*¹²⁴.

Dans cette perspective, il importe de noter que l'importance est accordée au fait que quelque chose soit transmis plutôt qu'au contenu même de cette transmission. C'est ainsi en lien au moment de la transmission ou au rapport à la lignée et à la filiation que s'opère le religieux. Cette logique s'apparente en quelque sorte à la transmission culturelle de la religion dans l'étude de Milot où certains parents choisissent principalement l'enseignement religieux pour leurs enfants par peur de rompre avec la lignée de transmission d'un héritage familial. Plutôt que d'être effectuée dans une logique de volonté de voir l'enfant adopter des valeurs catholiques, cette transmission peut s'opérer en fonction d'une contrainte vis-à-vis la transmission de l'héritage (ou de la tradition).

Pour sa part, Raymond Lemieux présente une autre dimension de la transmission familiale de la religion. Avec le déclin du catholicisme institutionnel au Québec s'opère une nouvelle appropriation du catholicisme qui s'inscrit, dès lors, dans la culture. Lemieux caractérise ce nouveau «catholicisme culturel» comme suit:

Essentiellement religion populaire, la culture catholique des Québécois se manifeste comme quête spirituelle, expérience émotionnelle et affirmation de valeurs pérennes. Elle se pratique souvent comme une religion indifférente aux normes ecclésiales, sans référence communautaire concrète, voire sans Église. [...] Cette culture catholique ne peut cependant pas être réduite à un épiphénomène social. Elle représente un axe d'appropriation structurelle de la culture québécoise en inscrivant dans cette dernière un ensemble de transactions vitales entre la construction d'identité personnelle et l'histoire¹²⁵.

Encore ici, il est possible de reconnaître certains traits de quelques participants à l'étude de Milot qui tiennent à la transmission de la religion à leurs enfants, mais d'une religion fragmentaire (selon la sélection des éléments à transmettre) et qui s'éloigne considérablement de la définition du catholicisme prônée par l'institution ecclésiastique. E.-Martin Meunier et Sarah Wilkins-Laflamme définissent, pour leur part, le catholicisme culturel comme «l'une des

¹²⁴ *Ibid.*, p. 119.

¹²⁵ Raymond Lemieux (1990). « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, vol. 22, no. 2, p. 162-163.

dernières fonctions sociales perceptibles de l'Église catholique au Québec. "En tant que ressource identitaire, [...] référence éthique ou encore au titre de réservoir de rites", cette religion culturelle permettrait implicitement à l'Église de participer à la référence nationale comme tradition nationale et, aussi, comme lieu d'inscription dans le temps long de la mémoire collective¹²⁶ ». Chez ces mêmes auteurs, la religion culturelle représente un des trois régimes de religiosités¹²⁷ au sein du christianisme (catholique et protestant « mainline ») canadien et est caractérisée par une appartenance religieuse forte (et ainsi un taux faible de « sans religions »); une faible participation mensuelle à la messe; un taux de baptême relativement stable de même que des taux de première communion et de confirmation qui sont demeurés élevés; un taux de mariage en déclin depuis les quatre dernières décennies; et un taux de novation religieuse très bas¹²⁸.

L'adoption d'une définition du catholicisme selon le rôle privilégié qu'il entretient avec la culture est fondamentale à notre étude. Cette conception de la religion est ressortie à maintes reprises à travers l'étude de Milot. Dans son étude, la volonté de transmission de la religion aux enfants ne s'inscrit généralement pas dans le cadre restreint de l'Église. En fait, comme l'explique Milot, l'« enseignement religieux tel que les parents le souhaitent devrait reproduire les traits de mentalité de la culture ambiante à l'égard de la religion¹²⁹ ». Ainsi, il semble que ce que les parents désirent si profondément transmettre à leurs enfants est une réalité culturelle empreinte de références au catholicisme plutôt que la doctrine religieuse comme telle.

¹²⁶ E.-Martin Meunier et Sarah Wilkins-Laflamme (2011). « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no. 3, p. 692.

¹²⁷ Soit le régime ethno-religieux (simple ou multiple), le régime de religion culturelle et le régime pluraliste (à dominante chrétienne ou de type mondialisé, *Ibid.*, p.713.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 715-715.

¹²⁹ Milot (1991), p. 144.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

3.1 - Le choix de l'approche qualitative

Bien que le contexte particulier sélectionné pour notre étude ait pu très convenablement se prêter à une analyse quantitative (par sondage), en raison de l'objectif spécifique de notre recherche, nous avons plutôt opté pour une approche qualitative que nous considérons davantage propice pour notre étude. Avant de poursuivre, il convient de rappeler que la question de recherche à l'étude dans cette thèse cherche à savoir **quelle est l'importance des représentations culturelles et identitaires, en lien avec l'identité culturelle des Franco-Ontariens, dans les motivations du choix des parents d'une école catholique de langue française pour leurs enfants à Orléans?** Concrètement, nous cherchons à rendre compte des perceptions, liées aux représentations culturelles et identitaires, qu'adoptent les parents dans leur processus décisionnel quant à la confessionnalité de l'école choisie pour leurs enfants. Ainsi, nous cherchons à comprendre, comme le dit Milot dans son étude, « ce que les acteurs sociaux "pensent être en train de faire" lorsqu'ils choisissent l'enseignement religieux catholique pour leur enfant¹³⁰ ». Ce choix est-il effectué dans une logique qui s'opère à partir d'une certaine volonté de transmission culturelle ou identitaire? Suivant une telle perspective qui vise avant tout à recueillir des données au niveau des subjectivités des acteurs et des représentations collectives et culturelles qui animent ces subjectivités et perceptions, il est préférable d'adopter une méthode qualitative pour notre étude.

Aux fins de son étude, Micheline Milot a adopté une démarche analytique découlant de la théorie émergente ou théorie ancrée (Grounded Theory) « partant de rien » et visant à construire, étape par étape, la méthode de collecte et d'analyse des données pour en arriver, ultimement, à l'émergence d'une théorie. En raison de l'ampleur de la littérature que nous avons recensée (touchant la question de la motivation du choix scolaire en général) et de l'hypothèse culturelle que nous avons déjà formulée, nous avons choisi, pour l'étape du développement des outils de collecte de données, d'adopter une approche plutôt déductive. Ainsi, notre guide

¹³⁰ *Ibid.*, p. 37.

d'entretien a initialement été développé en nous inspirant des nombreuses motivations et typologies du choix scolaire des parents ayant émané de la recherche bibliographique¹³¹.

En ajout à ce premier volet davantage hypothético-déductif (revue de la littérature, développement des outils méthodologiques), nous avons, au moment de la collecte et de l'analyse des données, suivi une approche davantage inductive afin de laisser émerger, comme nous le verrons, l'ensemble des motivations en jeu dans le choix scolaire des parents et non seulement celles liées aux représentations identitaires et culturelles qui nous intéressent d'abord. Bien que les outils méthodologiques ont été conceptualisés suivant les thèmes présents dans la littérature, l'adoption d'une approche inductive et l'intégration de questions ouvertes par rapport au choix scolaire ainsi que par rapport à l'identité et au rapport à la francophonie et au catholicisme ont assuré une ouverture aux éléments explicatifs pouvant ne pas avoir été compris initialement dans le guide d'entretiens. Afin de diminuer le risque de « forcer » les données, nous sommes donc restés attentifs aux divers thèmes émergeant des entretiens, thèmes qui ont subséquemment été tenus en compte pour le reste du processus de collecte de données. Une telle approche hybride (ancrée dans la littérature, mais ouverte aux subjectivités des participants) nous a permis de produire des entrevues riches en contenu, tout en assurant que notre analyse soit minimalement influencée par nos conceptions de la question.

3.2 - Le choix du milieu d'enquête

Le milieu qui a été sélectionné pour l'enquête est la région d'Orléans, une banlieue de la ville d'Ottawa. La région d'Orléans, qui a historiquement été un des bastions de la francophonie d'Ottawa, est un terrain d'enquête particulièrement intéressant puisqu'on y retrouve douze écoles élémentaires de langue française et puisque la réalité asymétrique du rapport entre les écoles confessionnelles et non confessionnelles y est reflétée (huit écoles catholiques et quatre écoles publiques). En raison du milieu sélectionné, plusieurs des facteurs techniques influençant négativement le choix scolaire (tels l'inexistence d'écoles, le déséquilibre des programmes parascolaires ou le déséquilibre du niveau de la qualité de l'éducation) et qui se seraient présentés comme des défis méthodologiques sont contrôlés dans

¹³¹ Bien que notre recherche se centre avant tout sur la question des motivations d'ordre culturel ou identitaire, l'ensemble des facteurs dégagés de la littérature ont été tenu en compte à toutes les étapes de la recherche afin de ne pas influencer les réponses des participants ou l'interprétation des résultats.

l'équation du choix scolaire. Puisque ce que nous cherchons à dégager dans notre étude sont les représentations symboliques identitaires et culturelles des parents choisissant l'école catholique de langue française, un tel contrôle des variables détachées des motivations culturelles (basées uniquement sur le caractère particulier de l'établissement plutôt que sur la logique du choix scolaire) est favorable. De plus, le terrain sélectionné pour l'étude offre également une réponse à l'influence du facteur géographique de distance entre la résidence et l'école qui s'est avéré un des facteurs déterminants du choix scolaire dans la littérature. Dans le cadre de cette étude, nous avons mené des entretiens auprès de parents de trois écoles élémentaires catholiques de langue française dans la région d'Orléans. Afin d'assurer la confidentialité des participants à l'étude, des noms fictifs ont été sélectionnés pour identifier les trois écoles ciblées : l'école l'Envolée, l'école Champlain et l'école la Passerelle. Chacune de ces écoles est située à un maximum de 2,3 km de l'école élémentaire publique du quartier, soit l'école « le Tournesol ». Alors que l'école l'Envolée est située à 1,1 km de l'école le Tournesol, les écoles Champlain et la Passerelle y sont situées à 2,3 km et 1,9 km respectivement. Au moment du choix des écoles, nous espérons que la proximité des écoles sélectionnées à une école francophone publique serve à évacuer l'influence de la distance entre la résidence et l'école de la dynamique du choix scolaire. Bien que l'analyse de l'ensemble des motivations orientant le choix des parents à sélectionner l'école catholique de langue française puisse être pertinente, cette étude cherche d'abord à combler un certain manque dans la littérature en ciblant principalement les déterminants culturels et identitaires du choix scolaire.

3.2.1 – Le contexte d'Orléans

Orléans est une communauté francophone minoritaire située à 13 km à l'est d'Ottawa. Jusqu'aux années 1970, avant une importante croissance démographique, la communauté demeurait majoritairement francophone. Alors que la population d'Orléans est passée de 11 480 habitants en 1976 à 46 619 habitants en 1986, sa population croît constamment et à un rythme rapide pour atteindre un nombre total de 75 080 habitants en 1996¹³² et de 118 685

¹³² Anne Gilbert (1999). *Espaces franco-ontariens*, Le Nordir, p.138.

habitants en 2011¹³³. Il n'est pas surprenant que cette importante croissance démographique ait changé considérablement le portrait linguistique de la région d'Orléans. Néanmoins, en 1991, les francophones de langue maternelle comptaient pour 31,3% de la population d'Orléans alors qu'en 2011, soit 20 ans plus tard, ce nombre se maintient à 30,2%¹³⁴.

Bien que cette croissance démographique ait également affecté le portrait démographique général de la région, Anne Gilbert affirmait encore, il y a un peu plus d'une décennie, que la région restait « [t]rès homogène aux plans démographique et socio-économique – une population jeune, scolarisée, au revenu élevé [...]. Cette homogénéité sociale joue un rôle de creuset pour intégrer les nouveaux venus francophones arrivés du centre-ville, des autres quartiers de la banlieue, de la campagne environnante ou du reste de la province. Elle crée un milieu franco-ontarien difficile à ébranler¹³⁵ ». La région d'Orléans demeure également plutôt homogène sur le plan ethnique et religieux. Alors que 18,3% de la population d'Orléans est née à l'étranger (ces chiffres se situent à 23,4% pour la ville d'Ottawa et à 28,5% pour l'ensemble de l'Ontario), 20,7% de la population de la région s'identifie en tant que minorité visible (contre 23,7% pour la ville d'Ottawa et 25,9% pour l'ensemble de l'Ontario) et seulement 7,8% s'identifie à une religion non chrétienne (contre 11,7% pour la ville d'Ottawa et 12,3% pour l'ensemble de l'Ontario)¹³⁶.

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) agit, depuis plus de 30 ans, comme pilier culturel de la communauté francophone de la région.

On ne peut pas passer sous silence le rôle joué par ce mouvement dans l'espace institutionnel franco-ontarien d'Orléans. Créé en 1978, il a « été mis sur pied par un groupe d'entrepreneurs sociaux en réponse à l'explosion démographique d'Orléans et, surtout, au peu de place qu'occupaient les francophones au départ dans le processus d'urbanisation ». Il est au centre de l'animation de la francophonie locale, qui s'est donné à travers lui des programmes et services variés dans les domaines artistique, culturel et communautaire¹³⁷.

¹³³ Statistique Canada (2013). « Ottawa - Orléans, Ontario (Code 35063) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) », *Recensement de 2011*, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 26 juin 2013. En ligne, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 25 juillet 2013).

¹³⁴ *Ibid* et Gilbert, *op. cit.*, p. 138

¹³⁵ *Ibid*, p. 140.

¹³⁶ Statistique Canada (2013). *op. cit.*

¹³⁷ Diane Farmer (1996). *Artisans de la modernité: les Centres culturels en Ontario français*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, p.166 cité dans LeTouzé (2002). *op. cit.*, p.7.

Encore aujourd'hui, le MIFO maintient comme mission de « [p]romouvoir la culture francophone et répondre aux besoins artistiques, culturels, sociocommunautaires et éducatifs de la communauté francophone d'Orléans et ses environs¹³⁸ ».

Comme il est possible de le constater, la communauté francophone d'Orléans, bien qu'en situation minoritaire, reste toujours bien vivante et est parvenue, au cours des 25 dernières années, à maintenir son poids démographique au sein de la communauté d'Orléans, et ce, dans un contexte plus global de baisse du poids démographique des francophones à l'échelle de la province. Une discussion portant sur la représentativité des résultats de notre recherche face au contexte particulier d'Orléans sera abordée en conclusion de cette thèse.

3.3 - Le choix d'une technique de collecte de données : l'entretien semi-dirigé

Le corpus de données pour cette recherche est composé d'une série d'entrevues semi-dirigées effectuées auprès de quinze parents¹³⁹ ayant un enfant inscrit à une des trois écoles élémentaires catholiques ciblées par l'étude¹⁴⁰. Ces entretiens ont été menés à partir d'un guide d'entretien¹⁴¹ qui a été développé suivant les thèmes généraux relatifs aux déterminants culturels et identitaires du choix scolaire, tout en restant complètement ouvert à l'émergence des autres motivations générales du choix scolaire. La technique de l'entretien semi-dirigé, basée sur des questions ouvertes mais ciblées, a permis de recueillir les informations nécessaires en ce qui a trait aux significations symboliques et aux représentations identitaires et culturelles en jeu dans la question du choix de l'école catholique de langue française à Orléans. En discutant avec les participants à la fois de leur conception de l'école catholique de langue française et de son rôle de transmission et de reproduction identitaire/culturelle, ainsi que de leur conception de l'identité en Ontario français et de leur rapport plus global à la

¹³⁸ Mouvement d'implication francophone de l'Orléans (2013). *Notre mission*. En ligne, <http://www.mifo.ca/organisme/a-propos-du-mifo/> (site consulté le 25 juillet 2013).

¹³⁹ Il convient de noter que onze entretiens ont été menés. Dans le cas de quatre de ces entretiens, les deux parents ont souhaité participer à l'entretien. Étant donné la nature subjective des représentations identitaires et culturelles en jeu dans le choix de l'école catholique de langue française et dans le rapport à la francophonie et au catholicisme, les discours des parents ont tous été traités de manière individuelle.

¹⁴⁰ Il convient de noter que dans le cas de deux des participants, l'enfant n'avait pas encore commencé la maternelle, mais était inscrit à une des trois écoles ciblées pour septembre 2013.

¹⁴¹ Voir Annexe 1.

francophonie et au catholicisme, nous avons pu développer un corpus de données nous permettant de mieux cerner les articulations référentielles qu'effectuent les parents dans leur choix scolaire. Bien que la littérature ait servi à orienter les thématiques générales abordées lors des entretiens, il convient de répéter que nous sommes restés attentifs et réceptifs à l'ensemble des représentations symboliques évoquées par les participants afin de pouvoir réorienter les entretiens en direction des nouvelles données qui se sont présentées.

Il convient de noter qu'au moment initial de la conception de cette recherche, nous comptions jumeler la méthode de collecte des données de l'entretien semi-dirigé à une série d'entretiens collectifs. Puisque notre étude cherche avant tout à saisir les représentations culturelles et identitaires des acteurs, l'utilisation de l'entretien individuel semi-dirigé était jugée essentielle. Cependant, puisque ces représentations identitaires et culturelles que nous cherchons à observer sont, avant tout, des représentations collectives et partagées, la méthode de l'entretien collectif aurait sans doute été intéressante pour l'analyse de la question. Cependant, en raison de difficultés au niveau du recrutement de participants, nous avons opté de restreindre notre collecte de données aux entretiens semi-dirigés. Tel que l'expriment Duchesne et Haegel, « [c]ertes, si l'on cherche à recueillir le plus d'informations ou des éléments très approfondis à l'échelle individuelle, mieux vaut procéder à des entretiens individuels¹⁴² ». La pertinence de l'adoption de cette méthode de collecte de données pour l'examen des motivations du choix scolaire est par ailleurs confirmée par l'étude de Milot de même que par une foule d'études recensées.

Finalement, l'efficacité de l'entretien semi-dirigé comme méthode de cueillette de données pour notre étude est confirmée par Lorraine Savoie-Zajc qui explique que ce type d'entretien permet de comprendre le sens que donnent les individus à une expérience particulière ou encore d'en arriver à la compréhension plus approfondie d'un certain phénomène. Comme l'ajoute l'auteure, en raison de la dynamique d'interaction particulière à l'entretien semi-dirigé, « une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite *conjointement avec l'interviewé*¹⁴³ ».

¹⁴² Duchesne et Haegel, *op. cit.*, p. 40-41.

¹⁴³ Lorraine Savoie-Zajc (2003). «L'entrevue semi-dirigée», dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 296. Accent ajouté.

3.4 - Échantillonnage et technique de recrutement

Puisque les représentations identitaires et culturelles à l'étude dans le cadre de cette thèse peuvent varier considérablement entre les parents de diverses origines ethniques, nous croyons important d'inclure, dans notre échantillon, des parents d'origines ethniques diverses ayant choisi l'école catholique de langue française pour leurs enfants. Cette dimension de l'étude est particulièrement importante puisqu'elle vient rejoindre la question du rapport entre le maintien de l'éducation francophone en Ontario et l'apport de l'immigration francophone (et catholique). L'horizon identitaire en Ontario change à un rythme accéléré en réponse à la diversification ethnique de la population francophone de la province. Dans un contexte où l'identité bilingue (dépourvue de référence au Canada français) devient l'identité par excellence des jeunes franco-ontariens, il est possible de se questionner quant à l'avenir de l'identité linguistique et culturelle francophone en Ontario. Tel que le rappelle Phyllis Dalley, depuis « le début des années quatre-vingt-dix, les écoles francophones situées en milieux urbains, plus particulièrement en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, profitent de l'apport d'élèves d'origine immigrante¹⁴⁴ ». Puisque plusieurs des immigrants francophones s'identifient au catholicisme, nous avons cru qu'il serait intéressant d'effectuer des comparaisons afin de comprendre si le rapport qu'entretiennent les francophones d'origine immigrante avec l'école catholique de langue française en Ontario se distingue du rapport qu'entretiennent les parents d'origine « canadienne-française » avec cette institution. Dans une communauté minoritaire marquée par la montée du bilinguisme et de l'assimilation identitaire et culturelle, l'immigration francophone continuera indéniablement à prendre une place de plus en plus importante dans la reproduction et dans l'évolution de la communauté francophone de l'Ontario. L'existence d'un rapport différencié à la religion, et ainsi à l'école catholique, pourrait entraîner des débats quant à la place et au rôle du catholicisme (religieux ou culturel) dans le projet de l'école catholique francophone en milieu minoritaire. Malheureusement, en raison de difficultés au niveau du recrutement, aucun parent issu d'une immigration récente (première génération) n'a participé à l'étude. Une discussion plus détaillée des limites que ce manque signifie pour notre recherche sera soulevée en conclusion de cette thèse.

¹⁴⁴ Phyllis Dalley, « Choix scolaires des parents rwandais et congolais à Edmonton (Canada) », p. 308.

Pour ce qui en est de la décision de limiter le groupe de parents ciblés aux parents ayant des enfants inscrits à une école élémentaire (et non secondaire) catholique de langue française, cette décision s'est prise selon deux considérations. En premier lieu, en limitant l'âge des élèves au niveau élémentaire, nous espérions contrôler certaines des variables pouvant influencer le choix scolaire des parents d'enfants plus âgés. Dans l'étude de Claudette Tardif sur les choix scolaires des parents d'étudiants francophones du secondaire, le facteur le plus important dans la décision des parents d'une des trois écoles à l'étude était le respect du choix de l'enfant. De même, pour une part importante des élèves à l'étude, le désir de rester avec leurs amis et leur perception des lacunes quant au contexte social de l'école francophone était parmi les facteurs les plus déterminants du choix de l'école¹⁴⁵. En limitant notre analyse aux parents d'élèves débutant leur parcours scolaire, nous espérions pouvoir contrôler ce genre de variables et ainsi pouvoir cerner plutôt les perceptions identitaires et culturelles influençant le choix de l'école catholique de langue française chez les parents. *C'est ainsi au moment initial de la décision du parcours scolaire francophone catholique ou non confessionnel que nous nous intéressons.* En deuxième lieu, nous espérions que le choix de restreindre l'échantillon de cette étude aux parents ayant des enfants inscrits à l'école élémentaire catholique de langue française nous offrirait un portrait de la cohorte actuelle de parents ayant des enfants de jeune âge scolaire et qu'il nous permettrait de réfléchir sur la pertinence et la place qu'occupe aujourd'hui l'éducation catholique de langue française au sein de la communauté francophone minoritaire de l'Ontario.

Il mérite d'être mentionné que le recrutement pour cette étude s'est effectué en deux temps. Dans un premier temps, une lettre de recrutement a été envoyée à l'ensemble des parents de la maternelle à la deuxième année à l'école la Passerelle par le biais du conseil scolaire catholique de langue française desservant la région d'Orléans. En raison d'un faible taux de réponse à ce premier appel, une deuxième vague de recrutement a été effectuée selon la méthode boule de neige et en ouvrant le recrutement aux parents de la maternelle à la sixième année des écoles la Passerelle, Champlain et l'Envolée.

¹⁴⁵ Claudette Tardif (1995). « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, no. 2, p. 321-322.

3.4.1 - Les participants à l'étude

Comme nous l'avons mentionné, les entretiens ont été menés auprès de quinze parents ayant un ou des enfants inscrits à une des trois écoles élémentaires catholiques de langue française à Orléans ciblées par l'étude, soit les écoles la Passerelle, Champlain et l'Envolée. Ces quinze participants ont été interviewés au cours de onze entretiens; quatre des entretiens ayant été effectués avec des couples de parents. Au sein de notre échantillon de participants, nous retrouvons onze femmes et quatre hommes, tous âgés entre 30 et 47 ans. L'âge moyen des participants à l'étude est de 35 ans alors que l'âge médian est de 33 ans¹⁴⁶. Il convient de noter que les quatre participants masculins ont été interviewés dans le cadre d'entretiens où les deux parents (couple) participaient à l'entrevue, et que seulement un de ces participants a été celui qui a répondu à l'appel de recrutement. Puisque notre recherche ne vise pas la représentativité statistique, le déséquilibre entre le nombre de participants masculin et féminin n'est pas très problématique. Cependant, la sous-représentation des parents masculins doit tout de même être tenue en considération lors de l'interprétation des résultats de notre étude.

3.5 - Thèmes abordés lors des entretiens

Dans le but de recueillir l'information nécessaire pour nous permettre de répondre à notre question de recherche, divers thèmes ont été abordés lors des entretiens (voir le guide d'entretien à l'annexe 1). Conformément à l'approche inductive que nous avons adoptée pour la cueillette et l'analyse des données, certaines nouvelles questions (ou précisions) qui n'avaient pas été prises en compte lors des premiers entretiens (mais qui se sont présentées comme fort pertinentes) ont été intégrées aux thèmes généraux orientant les entretiens subséquents. Les thèmes abordés lors des entretiens touchaient avant tout les motivations du choix scolaire (francophone et catholique, mais aussi du choix scolaire en général); la perception de l'identité en Ontario français; le type d'éducation religieuse voulu par les parents; la perception de différences entre les écoles catholiques de langue française et les autres types d'écoles constituant le choix scolaire en Ontario (qualité de l'éducation, réputation de l'école, distance, activités parascolaires, etc.); le rapport des parents à la francophonie (aujourd'hui et dans leur enfance); et le rapport des parents au catholicisme (aujourd'hui et

¹⁴⁶ Pour un portrait plus détaillé des participants à l'étude, voir l'Annexe 2.

dans leur enfance). Cependant, suivant une logique inductive et le caractère semi-dirigé des entretiens, certains thèmes connexes, mais tout de même reliés aux représentations subjectives, ont été évoqués par certains participants.

3.6 - Codage et analyse des données

Tout comme dans le cas de la collecte des données, le codage et l'analyse des données des entretiens se sont effectués selon une logique inductive, soit en suivant la démarche d'analyse inductive générale présentée par Mireille Blais et Stéphane Martineau. Ces derniers définissent cette méthode « comme un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche. Elle s'appuie sur différentes stratégies utilisant proprement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes¹⁴⁷ ». Suite à la transcription verbatim de nos entretiens semi-dirigés, nous avons suivi cette méthode de codage des données développée par David R. Thomas tel qu'explicitée par Blais et Martineau. Cette méthode de codage des données se résume en quatre étapes, soit: 1) la préparation ou l'organisation des données brutes; 2) la lecture approfondie et répétée des entretiens; 3) l'identification et la description des premières catégories; et 4) la révision et le raffinement des catégories.

À partir d'un processus de réduction des données, cette méthode vise à « "donner sens" à un corpus de données brutes mais complexes, dans le but de faire émerger des catégories favorisant la production de nouvelles connaissances en recherche¹⁴⁸ ». Par la réduction des données et la création des catégories, cette approche nous a permis de condenser les données brutes en catégories afin de les rapporter aux objectifs de recherche et dans le but de les articuler entre elles pour créer différents modèles¹⁴⁹. Il convient de noter qu'afin de ne pas influencer les données, les catégories de classification que nous avons dégagées sont restées, lors du premier codage, flexibles afin de pouvoir être ajustées au besoin. Les premiers

¹⁴⁷ Mireille Blais et Stéphane Martineau (2006). « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches Qualitatives*, vol. 26, no. 2, p. 3.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 4.

entretiens codés ont également été révisés à la fin du processus de codage pour assurer la fidélité de la méthode.

Dans le but d'assurer une rigueur dans l'analyse des données, nous avons également porté une attention particulière à la prise en compte des cohérences verticale et horizontale des entretiens, telles qu'explicitées par Milot. La cohérence verticale est une analyse au sein des propos d'un individu qui cherche, dans un premier temps, à dégager le contexte des propos et, dans un deuxième temps, à hiérarchiser les propos entre eux. « Ainsi, on évite que les données ne soient détachées de leur contexte puisque leurs relations aux autres catégories respectent le cadre d'émergence¹⁵⁰ ». La cohérence horizontale consiste à faire une analyse transversale des différentes entrevues afin d'identifier les catégories qui se recoupent. « La transversalité, s'appuyant nécessairement sur la cohérence verticale, permet de maintenir les éléments de signification en relation avec leur contexte d'émergence, tout en fournissant les éléments d'une structure de significations ou d'un schème de représentation plus général et partagé culturellement¹⁵¹ ». Ainsi, la prise en compte de ces deux niveaux de cohérence lors du codage des données a assuré que les propos des participants ne soient pas interprétés à l'extérieur de leur contexte, tel que peut être le cas lorsque les thèmes sont uniquement extraits des entretiens sans tenir compte de leur cohérence verticale.

¹⁵⁰ Micheline Milot (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval, p.46.

¹⁵¹ *Ibid*, p. 47-48.

CHAPITRE 4 : LES DÉTERMINANTS DU CHOIX DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

Ce chapitre a comme objet l'examen des diverses motivations du choix de l'école catholique de langue française évoquées par les parents au cours des entretiens. Cette étude cherche avant tout à cerner les représentations identitaires et culturelles en jeu dans les motivations du choix de l'école catholique de langue française en Ontario français à travers l'examen de cette question à Orléans. Cependant, afin de comprendre comment s'articule notre question dans le contexte plus global du choix scolaire et afin d'en arriver à une compréhension plus vaste du phénomène dans son ensemble, des questions plus larges quant aux motivations du choix de l'école sélectionnée pour leurs enfants ont été posées aux parents. Dans une approche déductive, cette spécification de l'éventail des motivations du choix scolaire évoquées par les parents permettra de mieux isoler les motifs touchant davantage les représentations culturelles, identitaires et religieuses qui nous intéressent davantage pour cette étude. Ce survol plus général des motivations du choix scolaire soulevées par les participants permettra également d'observer comment nos résultats cadrent avec les résultats des diverses études portant sur les motivations du choix scolaire identifiées au cours de notre revue de la littérature. Avant de plonger plus profondément, au prochain chapitre, dans l'examen des *motivations centrales à la question en cause*, il convient premièrement de procéder à l'examen plutôt descriptif, mais non moins nécessaire, de l'éventail des déterminants du choix scolaire évoqués par les parents interviewés.

4.1 – Le choix d'une école spécifique

Avant de procéder à l'examen des facteurs influençant le choix d'une école catholique de langue française à Orléans, il convient de s'arrêter à certains facteurs énumérés par les parents et identifiés comme ayant joué un rôle dans leur décision d'une *école particulière* pour leurs enfants. Ces divers facteurs ne concernent ni la dimension francophone ni la dimension catholique de l'école, mais ont plutôt été identifiés comme des facteurs expliquant le choix particulier de l'école fréquentée par les enfants. Il convient de noter que pour la grande majorité des parents interviewés¹⁵², tel qu'il sera possible de le constater, ces facteurs ont joué

¹⁵² Il convient de noter que nous avons opté pour une méthodologie purement qualitative au niveau de l'analyse des résultats de notre recherche. Cette approche a parfois mené à l'utilisation d'expressions telles « la majorité »,

dans le choix de l'école spécifique choisie pour leurs enfants, mais seulement après la décision initiale d'une école catholique de langue française. En d'autres mots, bien que ces facteurs aient contribué à déterminer l'école choisie pour les enfants, le caractère francophone et catholique de l'école avait préséance sur chacune de ces autres considérations.

Le premier facteur identifié par les parents comme ayant influencé le choix spécifique de l'école fréquentée par leurs enfants est celui des *secteurs de fréquentation* scolaire. Le conseil scolaire catholique de langue française qui dessert la région d'Orléans gère les effectifs scolaires à l'aide de secteurs de fréquentation, soit de zones géographiques préconçues qui déterminent l'école fréquentée par un élève selon son adresse résidentielle¹⁵³. Parmi les facteurs ayant influencé le choix (ou plutôt dans ce cas le non-choix) d'une école spécifique, celui des secteurs de fréquentation est de loin le plus important. Parmi l'ensemble de ces facteurs, ce dernier est également le seul facteur extérieur à la volonté des parents et qui ne représente pas nécessairement le choix initial de ces derniers. Le discours de plusieurs parents en réponse à la question du choix de l'école particulière sélectionnée pour leurs enfants reflète le caractère « obligatoire » ou « imposé » de l'école dans le modèle des secteurs de fréquentation.

*C'est notre école de quartier... (Amanda)*¹⁵⁴

« la grande majorité », « presque l'entièreté », « quelques », ou « certains » participants plutôt qu'à la quantification des propos. Bien que l'utilisation de tels termes puisse parfois sembler plus vague, le choix d'éviter la quantification des propos des participants était intentionnel. En premier lieu, nous craignons qu'en nous penchant trop sur la fréquence ou la récurrence de certains facteurs ou propos plutôt que sur l'importance de ces derniers, nous risquions d'occulter l'importance des propos pour les participants. Tel qu'il sera possible de le constater, alors qu'un facteur puisse être évoqué par plusieurs participants mais n'avoir que peu d'importance, d'autres facteurs peuvent être évoqués par seulement quelques participants mais représenter la motivation principale de leur choix d'une école catholique de langue française pour leurs enfants. De plus, la grande variété de significations que peuvent prendre certains termes chez les participants (tel qu'il sera possible de le voir) nous a également incités à éviter l'utilisation de logiciels d'analyse de données qui auraient pu aider à la quantification de la récurrence de certains termes ou propos. Suivant ces considérations, il nous est apparu pertinent d'éviter la quantification des propos et de plutôt nous pencher sur l'examen en profondeur de la signification des propos chez chacun des participants. Il convient toutefois de noter que l'utilisation des adjectifs tels « la majorité », « la grande majorité » et « presque l'entièreté » respecte néanmoins les règles d'une logique quantitative et que ces derniers se traduisent, respectivement, par « plus que la moitié des participants », « plus de trois quarts des participants » et « tous les participants sauf un ou deux ».

¹⁵³ Tel que précisé par le conseil scolaire catholique de langue française desservant la région d'Orléans, des « secteurs de fréquentation sont établis pour toutes les écoles du [conseil scolaire] afin de fournir le transport scolaire gratuit aux élèves. L'élève fréquente l'école du secteur de fréquentation dans lequel son domicile se trouve. »

¹⁵⁴ L'accentuation (*italique*) a été ajoutée par l'auteur. De plus, pour faciliter la compréhension, les citations ont été corrigées au niveau de la syntaxe et de la grammaire lorsque ceci n'influçait pas le sens. Une attention particulière a été portée à assurer le maintien du sens et du contexte des citations.

Bien c'est *l'école du coin*... (Maxine)

Puis là ici *ça fonctionne avec ton code postal*. J'pensais qu'il allait être à l'Envolée¹⁵⁵... (Nadine)

On n'a *pas eu le choix*. Les enfants étaient à l'école la Passerelle initialement, et puis ensuite, parce qu'on est à Navan nous autres, *tout notre secteur déménageait à l'école Champlain* quand ils ont bâti l'école, question de surpeuplement. [... Puis la Passerelle], également c'était l'école francophone catholique de notre secteur. (Véronique)

Ok bien disons, Champlain, *c'est la zone de fréquentation*. Je serais restée à l'école où j'étais avant si j'avais pu. (Karine)

Dans ces deux derniers cas, le « non choix » de l'école est encore plus évident du fait que les enfants ont dû changer d'école en raison de la redéfinition des secteurs de fréquentation suite à la construction d'une nouvelle école. De plus, plusieurs parents ont mentionné qu'ils n'étaient pas familiers avec le système des secteurs de fréquentation avant d'inscrire leurs enfants à l'école qu'ils fréquentent présentement. Tel que précisé par plusieurs d'entre eux, avant de s'informer, ils croyaient en fait que leurs enfants fréquenteraient une autre école.

Sans nécessairement mentionner la question des secteurs de fréquentation, d'autres parents ont également soulevé la question de la proximité de l'école comme facteur déterminant du choix de l'école fréquentée par leurs enfants.

C'était plutôt par comme « convenance », parce que c'était proche de la maison, plus près de la maison [...]. Mais il n'y a pas rien en particulier, à part de la distance de la maison et puis la garderie; j'ai pas vraiment discriminé les autres écoles. [...] J'avais genre fait une recherche sur Google maps pour voir la distance des écoles, quelle école qui était dans le secteur puis les distances, puis en tout cas c'était celle-là. (Andréane)

Bien, il y a plusieurs facteurs. Un c'est la *proximité de [chez] la gardienne*, pas de chez nous. (Simon)

C'est... bien premièrement, *c'est la plus proche*. On voulait définitivement une école francophone puis définitivement une école catholique. (Valérie)

¹⁵⁵ Rappelons que des noms fictifs ont été sélectionnés pour identifier les trois écoles à l'étude : l'école Champlain, l'école la Passerelle et l'école l'Envolée.

[Pour mon mari,] si ça avait été [l'école publique du coin] qui était à côté au lieu de la Passerelle, *il voudrait que les enfants aillent à [l'école publique] pour des raisons pratiques.* (Isabelle)

Suivant ce qui a été dégagé du survol de la littérature, il n'est pas étonnant que la question de la proximité ait été évoquée par certains parents pour rendre compte de leur choix d'une école particulière pour leurs enfants. Cependant, comme il sera précisé au cours des prochains chapitres, pour presque tous les parents, la question de la proximité est secondaire au caractère francophone et catholique de l'école. Ainsi, la proximité s'avérerait plutôt un facteur dans le choix d'une école particulière *parmi les écoles catholiques de langue française*¹⁵⁶.

Pour deux des quinze parents interviewés, la question de l'offre du transport, encore une fois déterminée en fonction des secteurs de fréquentation, a été importante dans le choix de l'école. Alors que pour un parent le fait que le transport soit assuré était important, pour un autre il a été important de trouver une gardienne à proximité d'une école pour éviter que sa fille soit obligée de prendre l'autobus seule à trois ans.

Et puis ni plus ni moins aussi le facteur que c'était l'école de notre secteur et [que] *le transport était assuré* et tout ça. (Véronique)

Moi je lui ai demandé [à la gardienne], bien à ce moment-là [notre fille] elle avait pas son quatre ans encore quand elle a commencé l'école, donc le fait qu'elle m'a dit qu'elle marcherait avec, pour aller mener et chercher [notre fille] à l'école, ça m'a aidé à mon choix parce que je trouvais, « oh my god », *elle a juste trois ans et demi, est-ce que je veux vraiment qu'elle prenne l'autobus.* (Marie-Josée)

Malgré le fait que l'école spécifique fréquentée par les enfants soit déterminée en fonction des secteurs de fréquentation, plusieurs parents ont tout de même indiqué qu'ils avaient néanmoins considéré la réputation de l'école avant d'y inscrire leurs enfants.

Puis on avait entendu parler, comme on avait des voisins que leurs enfants allaient là, puis *on avait entendu des bonnes choses* donc... (Stéphanie)

Puis aussi c'est... *les écoles la Passerelle, l'Envolée sont bien réputées* aussi. Ça avait... on connaissait des gens qui ont amené leurs

¹⁵⁶ Cependant, encore dans ce cas, l'école fréquentée par les enfants serait déterminée selon le secteur de fréquentation.

enfants à la Passerelle puis *ils avaient juste des bonnes choses à dire.*
(Alexandre)

Puis *on a entendu des bonnes choses de l'école* la Passerelle. (Nadine)

J'connais quelques personnes qui avaient des enfants-là qui ont dit que *c'est une bonne école* puis, aussi j'ai fait une petite recherche en ligne là, rien de gros, puis pas approfondie, mais c'était toutes des... *c'était une assez belle revue.* (Valérie)

En plus de la réputation même de l'école, pour certains parents la direction de l'école avait une importance. Quelques-uns des parents ont affirmé que le fait qu'ils connaissaient eux-mêmes le directeur ou la directrice ou qu'un membre de leur famille ou un ami leur avait parlé en bien de la direction de l'école avait joué dans leur choix d'une école élémentaire pour leurs enfants.

Bien *on a entendu que le directeur c'était un bon directeur* fait que...
(Maxine)

On connaissait le directeur aussi. (Marie-Josée)

Moi j'avais déjà travaillé avec le directeur puis *je savais que c'était vraiment quelqu'un d'exceptionnel* là donc... (Simon)

Bien la *directrice* qui était là quand on est arrivé était vraiment bonne aussi, *c'était une amie de ma belle-mère...* (Isabelle)

Puis en plus de ça on avait entendu, on a des amis qui sont [...] professeurs d'école ou directeurs d'école et puis *ils nous avaient dit des bonnes choses du directeur de l'école.* (Benoît)

Certains autres facteurs pratiques identifiés par quelques-uns des parents comme ayant influencé leur choix spécifique de l'école élémentaire sélectionnée pour leurs enfants comprenaient le fait que d'autres enfants du voisinage (ou amis) fréquentaient la même école (Alexandre); le choix d'une maison particulière (Isabelle); la nouveauté de l'école (Andréane et Marie-Josée); et les programmes spécifiques offerts (Karine et Benoît). Finalement, pour un parent qui est elle-même enseignante au secondaire (Mélissa), le choix du secteur de fréquentation s'est fait en fonction de l'école secondaire plutôt que de l'école élémentaire, tout en tenant compte de la réputation générale des écoles élémentaires dans la région.

4.2 – Le choix d’une école de langue française

Au-delà des facteurs influençant le choix d’une école spécifique identifiés ci-haut, les parents interviewés ont rendu compte d’une grande gamme de facteurs de diverse nature et importance ayant eu un impact sur leur choix d’une école de langue française pour leurs enfants. Un premier facteur identifié par plusieurs parents touche la question de la *qualité* de langue et a généralement été exprimé par les parents comme une volonté que leurs enfants développent dès un jeune âge une bonne base en français. L’ensemble des parents semble d’accord qu’une instruction de langue française au primaire est essentielle à la maîtrise de la langue, particulièrement en milieu minoritaire francophone.

Encore, ça revient aux mêmes raisons pour lesquelles on a choisi l’école française pour commencer, c’est la *base solide en français*. [...] D’après ce que je peux voir, mettons si je compare, je sais pas moi, les écoles d’immersion il y a... on peut pas comparer la qualité du français des enfants qui graduent disons du système francophone du système d’immersion. (Véronique)

Si je veux que mes enfants parlent français plus tard, bien il faut qu’ils aillent à l’école française. (Simon)

J’pense pas que l’école anglaise ça serait une option juste parce que *c’est tellement important qu’ils apprennent le français dès maintenant.* (Andréane)

Parce qu’on trouve que *c’est important qu’ils aient une très bonne base dans la langue française.* (Valérie)

Pour plusieurs parents, l’importance de l’apprentissage du français a également été exprimée sous la forme d’un désir que leurs enfants soient *bilingues*. En demandant aux parents s’ils voyaient un avantage à ce qu’un enfant fréquente une école de langue française, la question du bilinguisme a été soulevée par la grande majorité des participants.

Bien parce que je vois les *avantages d’être bilingue, puis d’être bon en français*, comme la grammaire c’est difficile, la grammaire en français est difficile, donc j’trouve que *c’est important qu’ils ont au moins la base en français.* (Nadine)

On veut vraiment que nos enfants soient bilingues. (Valérie)

C’est un cadeau qu’on peut leur donner ça, tu sais? Qu’il sorte de l’école puis qu’il soit parfaitement bilingue là puis qu’il n’ait pas

besoin d'apprendre une langue étant adulte pour pouvoir garder son poste, ça c'est... surtout à Ottawa, c'est primordial. (Véronique)

Bien que la question de l'importance du bilinguisme des enfants ait été abordée par l'ensemble des parents, pour la grande majorité d'entre eux *l'apprentissage de la langue anglaise* est loin d'être un souci. Étant donné le contexte majoritaire anglophone d'Ottawa, le choix d'une école de langue française semblait la meilleure option pour assurer le bilinguisme des enfants.

Puis on se dit que surtout ici à Ottawa là *ils vont avoir plus que l'occasion de l'apprendre l'anglais* pis ça serait pas un problème. (Stéphanie)

Sachant que *l'apprentissage de l'anglais est tellement facile*, qu'ils seraient pas... *en allant à l'école française ils ne seraient pas importunés en anglais*. (Véronique)

En tout cas, *moi j'trouve que c'est plus facile d'apprendre l'anglais plus tard dans la vie*. (Andréane)

Veut veut pas, ils vont être *inondés de toute la culture anglophone américaine* puis tout ça. (Simon)

Parce que du départ *on s'est toujours dit que [notre fils] allait être éduqué en français* parce que *l'anglais il va l'attraper de toute façon* tu sais, alors... (Benoît)

Puis *l'anglais tu l'apprends n'importe où*. Comme mes enfants sont *bilingues puis on a jamais communiqué avec eux en anglais*. (Valérie)

La maîtrise des deux langues officielles est sans doute parmi les facteurs les plus importants identifiés par les parents comme ayant influencé leur choix d'une école de langue française. Pour les parents interviewés, le bilinguisme est vu comme un avantage qui *ouvrira des portes* à leurs enfants.

J'veux dire *c'est tellement un avantage de pouvoir parler en français...* communiquer, savoir écrire en français, surtout à Ottawa, bien n'importe où, mais à Ottawa *étant donné qu'il y a tellement de postes au gouvernement, être bilingue c'est tellement un atout*. (Alexandre)

Les *chances d'emplois* plus tard, les *chances pour voyager...* plus tu parles de langues plus tu peux voyager facilement. (Isabelle)

Au-delà de l'apprentissage du français et du développement du bilinguisme chez les enfants, certains parents ont également soulevé la question du *maintien du français* comme priorité dans leur choix d'une école de langue française.

Ils vont être bilingues pour le restant de leur vie. *S'ils choisissent de maintenir leur français ils vont, pour toujours, l'avoir. Tandis que si tu envoies ton enfant à une école anglo, comme ma nièce ici, son père est français puis sa mère est serbe; elle parle ni un ni l'autre des deux langues, elle parle uniquement en anglais. Puis, j'vois ça comme l'affaire la plus triste au monde.* (Isabelle)

J'voudrais pas savoir qu'on a perdu ce côté-là. (Karine)

Il est important de noter qu'une autre dimension du choix de l'école de langue française qui s'est avérée tout aussi importante que la qualité de la langue ou le bilinguisme au cours des entrevues est la dimension d'« *allant de soi* » du choix d'une école de langue française. Pour presque l'entièreté des parents interviewés le choix d'une école de langue française était « normal » ou « naturel » au point où plusieurs affirment ne jamais même avoir considéré l'alternative (de langue anglaise).

Pour nous ça a jamais été un issue de l'envoyer à une école anglophone. [...] Comme *naturellement c'était notre premier choix, j'pense que fallait pas nécessairement même y penser.* (Stéphanie)

Bien encore là c'est le fait que *j'veux dire moi j'ai toujours été élevée francophone d'abord* ou bilingue si vous voulez. (Véronique)

Bien pour moi *c'était même pas une question* il fallait que ce soit francophone. (Maxine)

Bien là, *en étant francophone là ça me prenait une école francophone tout simplement.* (Benoît)

Ah bien parce que Patrick puis moi on est francophones là. Mon anglais n'est pas super là. C'était même pas... *honnêtement pour nous autres c'était pas une question.* (Mélissa)

Alors, le fait que j'étais francophone c'est certain oui ça a influencé le fait que mes enfants sont allés à l'école francophone. (Maxine)

Pour rendre compte de cette dimension d'« *allant de soi* » du choix de l'école de langue française, certains parents ont évoqué un lien entre leur choix et leur propre *identité*

linguistique, soit francophone ou franco-ontarienne. Le choix d'une école élémentaire de langue française pour leurs enfants serait « naturel » du fait que le français est une composante fondamentale de leur vie et de leur identité.

[Une école] francophone, *évidemment parce que c'est ma langue. [...]*
C'est mon identité. Vraiment. (Karine)

Bien l'école française ça c'est... c'est automatique. [...] J pense que ça allait de soi, c'était... *si je veux que mes enfants soient franco-ontariens eux aussi, il n'y avait pas de choix. (Simon)*

Bien le caractère francophone est très important, moi je viens du Manitoba, comme vous savez, donc *je sais très bien ce que c'est de vivre comme francophone dans un milieu minoritaire*, et beaucoup plus minoritaire qu'ici... alors pour moi c'était essentiel que les enfants aillent à l'école française. (Véronique)

Francophone tout simplement parce que *c'est mon moyen de vivre*, donc ça serait bizarre d'aller dans une autre langue. (Karine)

Parce que *c'est notre langue maternelle* puis j'trouve que, bien à notre âge *c'est facile pour nous autres de comprendre comment c'est important la langue maternelle*, mais à leur âge si leur entourage est juste anglophone ils vont revenir puis ils vont parler en anglais puis ils oublient le français. (Maxine)

Pour certains autres parents, un facteur déterminant dans leur choix d'une école élémentaire de langue française pour leur enfant a été le désir que leurs enfants soient *introduits à la culture et à l'identité franco-ontarienne*. Le fait de fréquenter l'école dans un environnement francophone et d'être exposé aux divers référents culturels et identitaires entourant la francophonie ontarienne est, d'après ces parents, important pour le développement identitaire francophone de leurs enfants.

C'est la raison principale pour avoir choisi une école francophone catholique. Le fait que mes enfants allaient être exposés à la culture francophone, puis ça j'veux dire si on avait été au Manitoba ça aurait été plus une culture franco-manitobaine, puisqu'ils sont en Ontario c'est plus une culture franco-ontarienne si on veut. Si on avait été au Québec, ils auraient eu plus l'influence québécoise, mais *pour moi c'était important qu'ils soient exposés à une culture francophone, indépendamment d'où on était au pays. (Véronique)*

Bien c'est important à avoir j'pense l'identité. L'identité [...] comme francophone, moi ça m'a manqué un peu quand j'étais jeune, alors il y a plein de choses que mon mari va parler de, certaines [références]... puis j'connais pas. (Amanda)

Puis le côté identitaire aussi je trouve que c'est important de... d'apprendre sur la francophonie en Ontario; qui sont les francophones en Ontario puis pourquoi c'est important. Um... fait que moi cet aspect-là est important, c'est important qu'à l'école ils apprennent ça là. Qu'ils apprennent comment le vivre aussi, puis qu'ils soient exposés à tout ce qu'ils peuvent faire après, et pas juste... le niveau académique. (Simon)

En plus du désir que leurs enfants soient exposés à la culture francophone de l'Ontario en milieu scolaire, certains parents ont également indiqué que la composante éducative entourant *l'enseignement et la transmission d'une culture ou d'une identité franco-ontarienne* retrouvée dans les écoles francophones¹⁵⁷ a été importante dans leur choix de l'école sélectionnée pour leurs enfants. Plus que simplement placer leurs enfants dans un contexte où existe une culture francophone, ces parents cherchent l'enseignement (et la transmission) de la culture, non seulement à travers les cours, mais aussi et surtout à travers l'organisation d'activités qui visent à encourager la transmission culturelle et le développement identitaire franco-ontarien chez les élèves.

Bien, pour la langue, il y aurait le côté culturel certainement qu'on aurait pas peut-être dans un autre système. [...] Pour mes enfants, ils sont franco-ontariens, ils ont appris un peu de l'histoire franco-ontarienne, tu sais la musique franco-ontarienne et québécoise, tu sais un peu de littérature... (Véronique)

Francophone c'est que tu as une deuxième langue. T'as une culture... t'as tous les événements culturels qu'il n'y a pas l'équivalent. Tu sais t'as pas des animateurs culturels en anglais comme tu vas avoir des animateurs culturels en français. (Mélissa)

Je vois tout ce que ça peut apporter aux enfants puis toutes les expériences qu'ils peuvent vivre parce qu'il y a du monde qui se force pour, justement faire plein d'activités pour leur faire découvrir la francophonie. Donc, moi je trouve ça important que mes enfants aient accès à toutes ces opportunités-là puis qu'ils puissent se développer parce que, ce qui est intéressant aussi, à cause de tout ce que les

¹⁵⁷ Tel qu'il sera possible de le voir, pour certains parents, cette transmission culturelle francophone serait davantage développée dans les écoles catholiques de langue française que dans les écoles publiques de langue française.

francophones doivent faire pour garder tous leurs services et tout ça, bien ils développent plein d'initiatives, puis en étant dans le système francophone bien on a accès à ces initiatives là. (Simon)

Tel qu'il est possible de le constater, face à la question du choix d'une école de langue française pour leurs enfants, les parents interviewés soulèvent de nombreux facteurs, chacun prenant une importance particulière en contexte francophone minoritaire et, comme nous le verrons plus loin, variant dans leur degré d'implication identitaire. Avant de poursuivre l'analyse du rapport identitaire des parents interviewés quant à leur choix d'une école de langue française, il convient d'examiner les différents facteurs évoqués par ces derniers pour rendre compte de leur choix d'une école catholique pour leurs enfants.

4.3- Le choix d'une école catholique

Tout comme pour la dimension francophone du choix scolaire, les entretiens menés auprès des parents ont dévoilé un large éventail de facteurs ayant joué sur leur décision du caractère catholique de l'école élémentaire choisie pour leurs enfants. Afin de creuser la question des perceptions des parents quant à l'éducation catholique en Ontario français, des questions quant aux motivations du choix d'une école élémentaire catholique ont été posées aux participants, mais il a également été demandé aux parents de se prononcer sur leur perception des différences qu'il existe (s'il existe des différences) entre les écoles catholiques et publiques de langue française à leur disposition. Tel qu'il sera possible de le constater, plusieurs des perceptions identifiées dans la littérature quant aux différences qu'il existerait entre les écoles catholiques et publiques sont partagées par certains des parents interviewés.

Un premier facteur identifié par les parents comme distinguant les écoles catholiques des écoles publiques et influençant leur choix d'une école élémentaire catholique est la *réputation* des écoles catholiques.

Peut-être que les écoles catholiques sont mieux perçues, parce que... juste par le fait que ça l'a... tu sais que c'est rattaché à tout l'enseignement des valeurs, tout ça donc tu perçois comme... ah c'est peut-être mieux d'aller là. (Karine)

Politiquement je te dirais que les conseils catholiques ont une meilleure réputation. [...] Puis tu vas avec les chiffres... ok, si 72% du monde choisissent ça, bien... il doit y avoir une raison donc je vais

choisir ça. [...] Mais ouin, j'pense que la *réputation des conseils catholiques est meilleure*. (Simon)

Bien *il me semble que les écoles catholiques sont mieux réputées que les écoles publiques*, mais ça... j'pense ça a peut-être aussi rapport avec, je sais pas si ils ont plus de fonds à cause de l'aspect religieux ou si c'est... par rapport à la clientèle qui fréquente les écoles catholiques... (Nadine)

Oui, c'est probablement parce que j'ai toujours été à une école catholique, j'ai jamais... *dans mon temps les écoles publiques elles n'avaient pas une bonne réputation* alors pour moi c'était donné là qu'ils allaient à une école catholique. (Maxine)

Puis il y a aussi, comme on disait, comme *j'pense que les écoles catholiques ont une meilleure réputation que les écoles publiques*, donc eh, ils veulent sûrement que leurs enfants aillent dans une école de meilleure réputation que d'une école... normale. (Nadine)

En plus d'une différence en termes de réputation entre les écoles catholiques et les écoles publiques, certains parents ont également soulevé l'idée d'une différence en termes de *discipline* entre les deux systèmes scolaires. Selon les parents qui identifient une différence en termes de discipline entre les écoles publiques et les écoles catholiques, les élèves fréquentant les écoles catholiques seraient mieux encadrés et finiraient par être « mieux élevés » (plus respectueux, calmes, polis, disciplinés, etc.) que les élèves issus des écoles publiques. Pour certains des parents, cette différence serait tributaire des valeurs enseignées à l'école catholique.

Encore comme je t'ai dit plus tôt, *on trouve que l'on voit une différence entre la discipline des enfants entre... dans les écoles publiques comparé à catholiques*. Puis j'dis pas qu'il y a un problème avec les enfants qui vont à l'école publique, mais ce que la religion représente... ça aide là, le développement. (Valérie)

Au niveau du catholicisme, mais encore là *j'pense que c'est une certaine discipline*, une certaine... *on leur inculque certaines valeurs humaines que je crois qu'on soit catholique ou musulman ou peu importe la religion donnent une bonne base au niveau de la formation de ces enfants-là comme personnes*. (Véronique)

Mais au fond *j'pense que c'est l'encadrement comme pour un enfant* puis, on voyait ça comme peut-être avantageux. (Stéphanie)

Il semble que c'est un peu plus... encadré du point de vue là... système catholique francophone. J'sais pas si, encore une fois c'est la perception des soeurs, [...] mais moi mes premières années c'était des soeurs qui m'éduquaient là tu sais. Ça fait que t'avais quand même une... bonne rigidité. C'est moins pire aujourd'hui j'en suis certain là, mais quand même j'pense que l'idée est encore un petit peu présente en arrière de ça là aussi là tu sais. [...] Bien moi j'ai été dans une école publique québécoise, puis ça c'était un peu plus le bordel. Honnêtement, là mon expérience personnelle là j'peux te dire qu'il y avait une bonne différence entre les deux. (Benoît)

Moi j'pense une des grosses importances c'est que, «whether they put two and two together»... mais les valeurs des enfants puis la manière dont les enfants sont «quote unquote» élevés là, ils sont juste plus polis, [...] ils sont plus respectueux. (Valérie)

Un troisième facteur ayant joué dans le choix des parents d'inscrire leurs enfants à une école catholique de langue française plutôt que publique de française est la perception d'une différence au niveau de la *qualité de l'éducation* entre les deux types d'écoles.

Mais on avait entendu que le niveau de la qualité de l'éducation était très bonne aussi, c'était pas juste l'aspect d'être catholique, c'était la qualité. (Amanda)

Puis aussi il y a... on avait entendu... bien j'veux dire, il y a une bonne réputation de qualité de l'enseignement là, il faut se le dire aussi là dans le francophone catholique. C'est reconnu là... (Benoît)

Et puis l'éducation est peut-être mieux au niveau catholique. C'est peut-être un stéréotype aussi que je me fais, qu'au niveau catholique l'éducation est mieux. (Maxine)

Mais c'est difficile j'ai comme tendance à des fois vouloir comme embarquer dans cette perception là, mais comme vraiment il faut que je me retienne (Stéphanie)

Puis, pareillement, je ne sais pas si c'est vrai, mais j'dirais que oui il y a une différence là. [...] Bien au niveau de discipline, au niveau éducation j'pense que... j'pense qu'il y a une différence au niveau de tout là, tout. Mais l'éducation, la discipline... J'pense aussi c'est en raison des différentes cultures parce que à la maison c'est pas pareil... (Maxine)

Cependant, cette perception d'une différence en termes de qualité d'éducation ou de discipline entre les écoles catholiques et les écoles publiques n'est pas partagée par l'ensemble

des parents interviewés. En premier lieu, certains parents ont eux-mêmes fréquenté les deux systèmes et affirment n'avoir remarqué aucune différence, ni en termes de discipline, ni en termes de qualité de l'éducation, entre les systèmes catholique et public de langue française. Par ailleurs, et en réponse aux parents qui ont affirmé que la différence en termes de discipline relèverait d'une différence au niveau des valeurs véhiculées, certains parents croient que les valeurs du catholicisme correspondent assez bien (ou même parfaitement) aux valeurs universelles enseignées dans les écoles publiques. Finalement, en termes de qualité de l'éducation, certains parents (y compris une enseignante) affirment que, selon eux, il n'existe aucune différence au niveau des cours académiques (français, mathématiques, histoire, etc.) entre les écoles catholiques et publiques de langue française, surtout à Orléans.

Moi je peux te dire comme, quand que j'ai fait le changement entre Aylmer et Orléans, tu sais j'étais dans catholique francophone à Aylmer, puis là j'suis allé [au] public francophone à Orléans, *j'ai pas remarqué aucune différence en termes de discipline ou rien comme ça. J'veux dire la qualité d'enseignement était là...* (Alexandre)

L'éducation... mon cours de français, mon cours de maths, mon cours d'histoire, non, j pense pas qu'il y a une différence comme telle. (Mélicca)

Non j'pense que publique catholique la discipline puis le niveau d'éducation est très semblable. Même que dans les écoles publiques il y a plus de services pour les enfants qui ont des déficits ou des problèmes. Comme j'ai un ami que son fils est sourd, puis eux autres sont français puis ils sont catholiques mais ils ne peuvent pas l'envoyer à l'école dans leur quartier parce qu'ils n'ont pas les services pour lui donc il faut qu'ils l'envoient à une école publique pour avoir les services. (Isabelle)

Moi j'étais dans les deux conseils puis j'peux dire qu'à cause de ça, ma perception est que non. (Alexandre)

Deux autres facteurs identifiés par les parents comme jouant dans leur choix d'une école élémentaire catholique plutôt que publique pour leurs enfants sont les *budgets* plus élevés des conseils scolaires catholiques de même que les *plus petites classes* retrouvées dans les écoles catholiques.

J'peux pas vous dire ça d'expérience, mais je sais que j'ai déjà parlé à des profs qui m'ont dit que *les ressources dans les écoles catholiques*

étaient meilleures, les budgets etc., l'équipement, les ressources, le personnel... (Véronique)

Il y a des personnes dans la famille avec qui on a discuté parce que j'ai des enseignants dans la famille fait que... il y en a qui disent que *les écoles catholiques ont plus d'argent que les écoles publiques* fait que ça a peut-être influencé, mais en tout cas je ne sais pas. (Andréane)

Bien la qualité de l'éducation revient à, ils ont un plus gros budget, so ils ont moins d'élèves dans leurs classes. Donc c'est pas nécessairement que l'enseignante est meilleure, mais elle a moins d'élèves à... enseigner. Donc j pense que ça affecte la qualité. (Valérie)

Des plus petites classes. Bien... plus petites. Mes amies qui enseignent dans des écoles publiques ont beaucoup plus d'élèves dans leurs classes que nous autres. Mon fils est en sixième, il a 20, non il y a 18 enfants dans sa classe. C'est, donc des plus petits groupes ou des groupes mieux répartis. *Donc il y a définitivement un avantage à avoir 18 versus 30 élèves dans une classe* de sixième année. (Isabelle)

Il y a plus d'argent dans les écoles catholiques. Eh... moins d'élèves dans les classes... ce [qui m'a] été dit. Um... puis ça m'as aussi... comme *j'ai toujours gardé ça en arrière de la tête en faisant moi le choix là.* Um, parce qu'on veut pas que nos élèves soient juste un numéro là, qu'ils aient le plus de «one on one». (Valérie)

Il convient toutefois de noter que le financement des conseils scolaires ontariens s'effectue en fonction d'une formule de financement préétablie et qu'en principe il ne devrait pas y avoir de différences quant aux fonds alloués par tête (élève) entre les conseils scolaires catholiques et publics en Ontario.

Les conseils scolaires sont financés en vertu de la « formule de financement » de l'Ontario. Le Ministère accorde un financement à chaque conseil scolaire sur la base d'une formule prenant en compte les inscriptions d'élèves et leurs besoins spécifiques. Le nombre d'écoles, la répartition et l'état de ces écoles sont d'autres facteurs considérés. Les conseils scolaires utilisent les fonds qui leur sont alloués pour exécuter les décisions concernant l'enseignement des élèves dans leur région, c'est-à-dire le financement et la dotation des écoles, la conception de programmes pour combler les besoins des élèves ainsi que la réfection et la construction d'écoles¹⁵⁸.

¹⁵⁸ Gouvernement de l'Ontario (2008). *Comment le financement des écoles contribue-t-il à l'éducation de mon enfant? : Un guide à l'intention des parents*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, pp. 4-5.

Le conseil scolaire catholique de langue française desservant la région d'Orléans se verrait donc logiquement accorder un financement supérieur à celui du conseil scolaire public de langue française, mais uniquement en raison de ses effectifs plus élevés. De plus, les fonds accordés à un conseil scolaire sont utilisés selon les objectifs particuliers de ce conseil scolaire et ne devraient pas se traduire par une différence au niveau de la qualité de l'éducation entre les écoles.

La perception de certains parents selon laquelle il existerait une différence en termes du nombre d'élèves par classe entre les écoles catholiques et les écoles publiques à Orléans, lorsqu'elle est confrontée aux faits, s'avère également sans fondement. Encore une fois, les normes quant aux effectifs des salles de classe sont régies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et les mêmes standards s'appliquent aux écoles catholiques et publiques. De plus, un calcul des moyennes d'élèves par classe de la maternelle à la troisième année entre les écoles des conseils scolaires francophones catholique et public desservant la région d'Orléans dévoile que ni l'un ni l'autre des deux conseils scolaires n'a des classes de maternelle à la troisième année de plus de 23 élèves. Encore, la différence entre le nombre de classes comportant de 21 à 23 élèves est négligeable. En effet, en se limitant seulement aux 12 écoles élémentaires francophones dans la région d'Orléans, il est possible de constater que le conseil scolaire public enregistre un taux moyen de 18,87 élèves par classe pour ses classes de la maternelle à la troisième année alors que ce taux se situe à 18,89 élèves par classe pour le conseil scolaire catholique¹⁵⁹.

Cet écart entre la perception des parents et la réalité des faits quant aux budgets des conseils scolaires et au nombre d'élèves par classes, mais également quant à la qualité de l'éducation et la discipline des élèves entre les écoles catholiques et les écoles publiques soulève de nombreux questionnements. Quelle est la source de ces perceptions qui, quand confrontées aux faits, semblent, du moins dans certains cas, sans fondement? Dans le cas de la perception d'une différence en termes de discipline, s'agirait-il de vestiges de l'enseignement catholique rigide du passé dispensé par le clergé? Dans le cas d'une différence

¹⁵⁹ Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2013). *Outil de suivi de l'effectif des classes: Effectif des classes par conseil scolaire*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, [en ligne], <http://www.edu.gov.on.ca/fre/cst/searchBoard.asp> (consulté le 1 juillet 2013). Calculs effectués par l'auteur.

en termes de qualité de l'éducation, cette perception émanerait-elle de cas tels les systèmes non confessionnels (dont le système états-unien) où l'enseignement catholique (privé) est largement considéré de meilleure qualité que l'enseignement public? Ou encore, ces perceptions perdureraient-elles en raison de la réputation passée des écoles non confessionnelles? Voilà plusieurs questions qui demeureront malheureusement sans réponse, mais qui témoignent néanmoins de l'existence de préconceptions profondément ancrées qui influencent réellement le choix scolaire des parents et qui continuent d'être reproduites, et ce non seulement au sein d'une population peu impliquée dans le domaine scolaire. En fait, dans le cas des parents interviewés, ces perceptions ont souvent été relatées et transmises par l'entremise de parents ou amis qui travaillent eux-mêmes (ou ont déjà travaillé) au sein du système scolaire francophone en Ontario.

Au-delà de la question des perceptions habituellement retrouvées dans la littérature, certains parents ont évoqué d'autres différences entre les écoles catholiques et les écoles publiques qui ont influencé leur choix d'une école catholique pour leur enfant, dont *l'atmosphère de l'école*.

Ma mère a enseigné dans les deux conseils... puis elle voyait des *différences au niveau de l'esprit de famille entre les professeurs entre eux autres... le respect*. Tu sais mais on recule quand même dix quinze ans passés, mais n'empêche qu'elle voyait... elle préférerait déjà, juste quand elle faisait du remplacement, le conseil catholique, *puis à force de l'entendre aussi ça a sûrement joué un rôle sur ce que je pense de l'un ou de l'autre*. (Marie-Josée)

Puis... c'est que moi *je trouve que le système public est un système anti-catholique*. [...] Tu sais ça devient anti n'importe quel symbole religieux catholique... comme... c'est peut-être une perception qui est fausse là, mais je trouve beaucoup que ça devient comme ça fait que... (Mélissa)

J'en avais jaser avec un couple d'amis puis eux-autres ils étaient pas sûrs, puis ils sont allés à deux rencontres là, justement dans chacune des écoles, puis ils avaient remarqué que *l'école catholique c'était comme beaucoup plus esprit de famille puis tout ça*, il y avait comme trois-quatre cent personnes, puis comme le monde ils tenaient vraiment à leur école puis ils étaient engagés, *tandis qu'au niveau public c'était beaucoup plus... plus bureaucratique, il y avait moins cet esprit-là*. Eh, puis en fait je le vois aussi là dans, dans mon travail de tous les jours aussi. (Simon)

Finalement, une dernière différence perçue par les parents en termes de services entre les écoles catholiques et publiques et qui a influencé leur choix d'une école catholique touche la question des *activités* offertes à l'école.

Moi je le vois juste *au niveau des activités, des spectacles qu'ils ont à l'école, des choses comme ça, il y en a beaucoup plus au niveau catholique. Eh, je pense qu'il y a une plus grande emphase qui est mis sur la culture à l'école catholique versus l'école publique... la culture francophone. C'est mon impression que j'ai.* (Simon)

J'entends parler souvent de ça. Je ne suis pas allée faire des recherches pour voir si c'était le cas donc j'pourrais pas te dire oui c'est le cas, mais oui *j'entends parler souvent des gens des écoles publiques qui ne sont pas contents avec le niveau d'éducation et, tu sais, le temps qu'ils offrent pour des sports parascolaires, des activités parascolaires, des affaires comme ça. J'entends souvent que les écoles catholiques on a, le conseil catholique a beaucoup plus d'argent que le conseil public...* (Andréane)

Beaucoup des conseils catholiques ont des plus gros budgets au niveau culturel. Je peux pas expliquer pourquoi, mais... j'pense que ça a un impact parce que c'est ça qui ressort aussi pour un parent parce que la dimension académique, les résultats, j'ai pas l'impression que beaucoup de parents regardent ça nécessairement. [...] J'pense pas que c'est comme vraiment les résultats, j'pense que c'est plus les activités qu'ils font, l'implication qu'ils ont dans la communauté, comment ils sont visibles... (Simon)

La question de la visibilité du conseil scolaire catholique desservant la région d'Orléans vient rejoindre un autre point soulevé par certains des parents pour rendre compte de l'important maintien de l'éducation catholique de langue française en Ontario, soit la question de l'*offre*.

Bien parce que *la majorité du choix, premièrement, c'est catholique française.* (Andréane)

Il y a sûrement des études aussi qui font en sorte que tu sais ils vont ouvrir une école catholique par rapport à publique, *mais tu sais on a comment de choix d'école catholique par rapport à publique? Fait que aussi si il y a beaucoup plus d'option pour nous d'envoyer notre enfant à l'école catholique que publique donc, juste purement par nombre puis par proximité c'est certain qu'on aurait plus tendance à envoyer nos enfants à l'école francophone catholique, juste étant donné des choix qu'on a aussi.* (Stéphanie)

Puis si la proximité c'est le facteur le plus important, *bien le fait qu'il y ait plus d'écoles automatiquement il va y avoir plus d'élèves.* (Simon)

Dans une même ligne d'idée, dans leur interprétation de la raison du maintien de l'éducation catholique de langue française en Ontario, deux parents ont mentionné la possibilité que, dans un certain esprit nostalgique, certains parents chercheraient peut-être à ce que leurs enfants fréquentent la même école qu'ils auraient eux-mêmes fréquentée dans leur enfance. Cependant, il convient de noter que parmi les écoles à l'étude, l'école l'Envolée est la première à avoir été construite, et ce en 1998. Aucune des trois écoles à l'étude n'ayant été construite au moment où les parents d'Orléans ont fait leurs études primaires, cette motivation n'est donc pas un facteur dans notre étude.

Un parent (Marie-Josée) a, pour sa part, indiqué que pour un couple d'amis, le choix d'une école publique de langue française pour son enfant avait été fait en fonction du fait que le père de l'enfant travaille pour le conseil scolaire public de la région. De même, pour deux des parents interviewés, le fait de travailler eux-mêmes pour le conseil scolaire catholique de langue française desservant la région a été un facteur déterminant dans le choix d'une école catholique de langue française.

Bien je suis un peu en conflit d'intérêt parce que *je travaille pour le conseil, donc c'est sûr que j'aurais pas choisi [une école publique].* (Simon)

Puis en plus *je travaille dans le conseil catholique, fais que j'aurais pas... j'avais aucune raison de changer de conseil.* (Mélissa)

Un dernier facteur influençant les parents dans leur choix d'une école catholique de langue française plutôt que publique de langue française pour leurs enfants touche davantage la clientèle des écoles publiques que les services offerts par ces dernières. Le thème de la *diversité* retrouvé au sein des écoles publiques a été soulevé à plusieurs reprises au cours des entrevues et est perçu de plusieurs différentes façons par les parents. En premier lieu, pour certains parents, la diversité ethnique et religieuse présente dans les écoles publiques et, inversement, l'homogénéité culturelle et valorielle des écoles catholiques a eu un rôle à jouer dans leur décision d'une école catholique pour leurs enfants. Pour ces derniers, le plus haut taux de diversité retrouvé dans les écoles de langue française non confessionnelles serait un repoussoir.

J'veux pas qu'on ait l'air non plus comme si on est... contre les autres religions, c'est pas ça. C'est juste... *fondamentalement j pense que les différentes religions ensemble ça s'accorde pas tout le temps et puis en allant au public, mais c'est certain t'as différentes religions* alors... On voulait pas le mélanger là-dedans et qu'il soit expos... « I guess » *c'est plus pour le protéger un peu de... les guerres de religions qui existent encore aujourd'hui, et puis qui existent évidemment encore, très jeunes*. Alors c'est un peu pour les protéger là. (Maxine)

Bien j pense que c'est pas tant à cause de l'étiquette catholique ou publique, mais *c'est la clientèle puis c'est ce qu'on est obligé de faire à cause de cette clientèle-là*. Tu sais c'est certain que si t'as une clientèle qui de base est toute catholique, par rapport à une *clientèle qui est très multiethnique*, veut veut pas si tu as quelqu'un qui arrive d'un pays qui est en guerre contre un autre pays puis là les deux nouveaux arrivants se retrouvent dans la même classe c'est pas la meilleure... puis ils ont chacun leurs background religieux différents qui entre en conflit à l'école, bien *t'as besoin de gérer tout ça puis oui ta discipline va être différente*. (Mélissa)

Je sais que quand nous on était jeunes on allait à *l'école [...] catholique puis il y avait moins de... il y avait pas de musulmans des affaires comme ça* puis, je sais que souvent ils sont comme... « *they are more like seen as violent, and you know so I feel like, not necessarily... like the Somalians, I know for me being in high school like there was always like ah there's a fight at this and this school and it was like a bunch of Somalians, and I was like oh my gosh, you know, we didn't really have them at our school, because they weren't Catholic* ». (Nadine)

D'après un autre parent, l'influence de la question de la diversité au sein des écoles publiques ne découle pas directement de la présence des différents groupes ethniques, mais plutôt d'une peur que les besoins spéciaux créés par cette diversité affectent négativement le niveau de l'enseignement.

C'est difficile de l'exprimer sans sonner vraiment raciste, c'est ça le problème... Comme, j'ai plusieurs amis, puis j'veux dire, j'ai plusieurs connaissances, puis on veut envoyer nos enfants à une école où est-ce que le français c'est la langue principale, puis dans les écoles publiques, souvent, le français c'est la langue seconde et l'anglais c'est pas la première. Donc t'as beaucoup d'immigrants qui sont dans les écoles publiques, puis j'parle pas juste, blanc là... il y a toute une variété de gens, puis c'est correct, mais *ça veut dire que c'est pas le français qui est la langue principale*. (Isabelle)

Pour d'autres parents la question de la diversité ethnique et religieuse au sein des écoles publiques peut être vue comme une différence importante entre les écoles publiques et catholiques, mais à un moindre degré dans la région d'Orléans.

Ça dépend de quel genre d'école publique. Tu sais tu as des écoles publiques dans des milieux très chrétiens je dirais, puis tu as des écoles publiques dans des milieux très multiculturels. Si ça avait été dans une, tu sais je pense à [l'école secondaire publique dans l'Ouest de la ville]... j'ai jamais mis les pieds dans l'école, mais j'ai des élèves qui ont changé d'école tu sais qui partaient de [cette école] pour venir à [l'école secondaire catholique où j'enseignais] parce qu'ils nous disaient c'était comme «Oh my God», puis tu sais comme «je mettais du bacon dans mon dîner comme ça je savais je me ferais pas voler mon dîner par les somaliens, ils sont tous des musulmans, puis ci puis ça». De ce côté-là la multiethnicité comme ça... des fois... pas multiethnicité mais le fait d'être plusieurs religions complètement différentes, j'aurais peur que ma petite se perde puis trouve pas ses valeurs. Tandis que tu as d'autres écoles comme, encore une fois j'ai pas mis mes pieds dans [l'école secondaire publique d'Orléans], mais c'est, ça ressemble un petit peu chez nous, c'est très blanc. Donc je suis certaine que si c'est pas très blanc catholique, c'est très blanc chrétien. Donc, tu sais ça a la même base fait que... Peut-être si c'était une école plus style chrétien, qu'il n'y a pas beaucoup, tant de dénominations complètement différentes oui je l'aurais considéré, mais pas... pas si c'était une école qui était très multiethnique... (Mélicia)

Bien je pense que ça dépend des secteurs. Je te dirais que dans un secteur comme Orléans, la différence est vraiment pas grande parce que c'est le même monde. Tu vas avoir autant de multiculturel dans une école catholique ou pas, tu vas avoir comme la même proportion même la plupart des élèves à Orléans sont catholiques même s'ils sont dans le système public là... (Simon)

Il convient toutefois de noter que la question de la diversité au sein des écoles publiques n'est pas interprétée de la même façon par l'ensemble des parents interviewés. Pour certains des parents, la question du multiculturalisme et de la diversité au sein des écoles publiques est même vue davantage comme un trait positif de ces écoles.

Bien une des choses qu'on aurait voulu qui est dans une école publique c'est la diversité. Il y a moins de diversité dans une école catholique française, c'est certain. Mais... c'était quelque chose qu'on était prêt à relâcher pour avoir...ce qu'on voulait. (Isabelle)

C'est certain que *le côté publique t'es plus exposé à plusieurs autres cultures, qui est intéressant*. Mais j'sais pas si c'est intéressant plus pour moi que pour eux-autres là. (Maxine)

Comme j'ai pas vraiment fait de recherche là-dedans, mais j'imagine qu'il y a un plus un gros mélange de cultures dans les écoles publiques qu'il y en aurait dans les écoles catholiques. Mais j'veux dire il y a des... comment je pourrais dire ça, *j'en vois des différentes cultures à l'école catholique mais peut-être pas autant que j'en verrais au public*. [...] *Bien je pense que les deux ont les côtés, ont beaucoup de côtés positifs, j'vois pas ça comme négatif, c'est certain là*. (Andréane)

Finalement, pour certains autres parents, la question de la diversité au sein des écoles publiques est reconnue comme une différence réelle entre les écoles catholiques et publiques sans que cette différence ne soit envisagée en tant que positive ou négative.

Les personnes qui fréquentent l'école, il y a une différence. Moi j'ai vécu dans les deux donc, *je sais qu'il y a une grande diversité culturelle*, entre une école publique et une école catholique. Mais c'est, l'affaire c'est *ça dépend aussi à quelle école que tu fréquentes* car il y a certaines zones que, tu sais [l'école publique que j'ai fréquenté] il y avait des zones un peu plus défavorisées, j'dirais que... il y a des différences. (Alexandre)

Bien j pense que les enfants se reconnaissent dans leurs valeurs. J'veux dire tous les enfants... j'veux dire dans une école publique ils apprennent des certaines valeurs aussi, mais le «background» à la maison est tout différent tandis que dans une école catholique la plupart des parents ont les mêmes valeurs parce qu'on a tous appris la même affaire. *Donc j pense que les valeurs dans l'école catholique se ressemblent plus que dans une école publique*. (Isabelle)

Après avoir effectué ce survol des facteurs exogènes à la dimension proprement catholique de l'école, il convient d'examiner les facteurs davantage identitaires (dans le sens d'identification au catholicisme) ayant guidé les parents dans leur choix d'une école catholique pour leurs enfants. Tout comme pour la dimension linguistique du choix d'une école catholique de langue française, plusieurs des parents ont mentionné un certain «*allant de soi*» dans leur choix d'une école catholique pour leurs enfants.

On avait vraiment pas discuté qu'il aille à l'école publique, j pense pas que c'était comme une option, je ne sais pas... (Stéphanie)

Ça a été un fait établi, c'est là qu'ils vont aller, c'est... j'y pense même pas que c'est une discussion que Patrick puis moi on a eu, c'était... clair, sous-entendu que c'était là... (Mélissa)

Au niveau catholique, c'était même pas une question c'était... on a jamais posé, ou réfléchi à d'autres options, c'était vraiment catholique français. (Maxine)

Puis même chose, si je voulais qu'ils aient les valeurs catholiques que j'ai eues, bien il n'y avait pas d'autres choix. (Simon)

Nous notre choix a toujours été fait puis j'y pense que ça vient aussi du fait que nous-mêmes on a été élevé avec l'école francophone catholique. (Marie-Josée)

En lien avec cette dimension « naturelle » du choix d'une école catholique, certains parents laissaient entendre que pour eux l'école publique est presque étrangère; qu'ils ne connaissent personne ayant fait le choix d'une école élémentaire publique pour leurs enfants.

Je ne connais pas beaucoup de gens qui ont envoyé leurs enfants à l'école publique ici à Orléans. C'est peut-être juste une question de majorité ou du fait que j'ai été exposée surtout à des parents qui ont envoyé leurs enfants là mais... (Stéphanie)

J'peux pas te le dire parce que... j'y connais pas le côté public puis, honnêtement je n'ai pas d'amis qui vont au côté public. (Maxine)

J'y connais pas personne avec des enfants dans l'école publique francophone, alors j'peux pas comparer là... (Amanda)

Parallèlement à ces facteurs, et, on pourrait dire, en écho à ceux-ci, plusieurs parents ont affirmé que leur choix d'une école élémentaire catholique pour leurs enfants avait été influencé par une certaine volonté de *reproduction* vis-à-vis leurs propres expériences.

Catholique... un peu par tradition. Parce qu'on n'est pas une famille quand même... on n'est pas pratiquants. Donc c'est plus par tradition. (Karine)

Fait que il y a probablement ce côté-là qui est resté... tu sais, tu continues là s'il n'y a rien de brisé, pourquoi le réparer. Donc ça a bien été, j'ai été élevée dans le système catholique, bien mes enfants vont suivre dans le système catholique, tu sais. (Mélissa)

Tout ce que je peux vous dire c'est que ils ont sans doute choisi la même façon que moi j'ai choisi c'est ayant eu... probablement parmi ces parents-là un sur deux avait eu une formation... une jeunesse où le

catholicisme avait un rôle à jouer. [...] *Souvent... on répète un peu nous nos expériences...* (Véronique)

C'est plus parce que justement là *j'ai grandi dans une famille catholique, puis c'était... ce qui était connu pour moi là.* (Karine)

C'est sûr que *si ces 72% des parents sont allés à l'école catholique, bien il y a des grosses chances qu'il y ait 72% des enfants qui aillent à l'école catholique... dans un esprit de continuité.* Puis *j'ai comme l'impression que la plupart des gens qui sont allés à l'école catholique envoient leurs enfants à l'école catholique.* (Simon)

J'pense que c'était juste quelque chose... *tu sais j'ai fréquenté les écoles catholiques, j'ai aimé ça fait que...* (Andréane)

Pour certains parents, ce désir de voir leurs enfants partager les mêmes expériences qu'ils avaient eux-mêmes vécues dans leur enfance dépasse toutefois la simple idée de reproduction pour rejoindre davantage une volonté d'établissement d'un *lien* ou de transmission d'un *héritage* à leurs enfants. Pour ces raisons, plusieurs parents ont exprimé que le cheminement religieux ainsi que l'initiation aux sacrements que recevraient leurs enfants à l'école avaient joué un rôle dans leur choix d'une école catholique pour leurs enfants.

Ça fait juste plus de sens que tu sais... *les parents veulent peut-être faire la même association avec leurs enfants, d'envoyer leurs enfants à l'école que eux ont fréquentée.* (Alexandre)

«I guess» parce que... j'sais pas *j'ai passé par cette route-là puis j'aimerais que mes enfants passent par la même route.* [...] J'pense que les parents ils aiment beaucoup que leurs enfants suivent dans leurs pas là. (Andréane)

L'importance oui c'est de donner à mes enfants la même chose que moi aussi j'ai eue. (Karine)

C'est ça on leur... *on garde nos valeurs que nous on a appris quand on était jeune puis on, on leur transmet à eux...* (Maxine)

C'est peut-être, j'sais pas... juste par tradition. *Comme nous autres on l'a fait puis c'est à eux-autres de le faire...* (Mélissa)

Bien, c'est... *essentiellement pour un peu apprendre justement les mêmes choses que moi.* [...] *C'est rare qu'on va dire, bien moi je suis comme ça, mais j'aimerais que mes enfants soient totalement différents, tu sais donc... donc oui c'était déterminant.* (Simon)

Mais c'est parce que *c'est les valeurs que nous autres nos parents nous ont véhiculées, que leurs parents ont véhiculées, puis que je veux que mes enfants apprennent.* (Isabelle)

Un... désir de survie puis tout ça là... *faire sûr que les bonnes vieilles valeurs sont encore présentes là pour nos enfants. Tu sais t'essaies toujours quand même de reproduire qu'est-ce qui était bon pour toi dans ton enfant...* (Benoît)

Cependant, le thème le plus récurrent dans le discours des parents quant à leur choix d'une école élémentaire catholique pour leurs enfants est sans doute celui de l'apprentissage des *valeurs* véhiculées au sein des écoles catholiques. Tel que nous en discuterons à la prochaine section, l'importance, la signification (religieuse ou universelle) et la fonction que prennent ces valeurs varient cependant considérablement selon le parent.

L'avantage d'aller à l'école catholique... bien c'est tout *aussi l'enseignement des valeurs puis à la base, tu sais lorsqu'on parle des valeurs chrétiennes... il y a pas de questionnement nécessairement sur qu'est-ce que sont les valeurs qui vont être enseignées là, tu vas prendre soin du prochain, le partage, le pardon... c'est le même message qui va toujours sortir...* (Mélissa)

C'est quand même *une question d'éthique, j'ai quand même une grande croyance dans les valeurs judéo-chrétiennes là. Fait que, à ce moment-là, c'est bon qu'il ait une base là...* (Benoît)

On a vécu dans ce domaine-là, bien qu'on est pas pratiquant nécessairement aujourd'hui, *mais c'est quand même des valeurs qu'on a avec nous puis qu'on désire transmettre à nos enfants.* (Simon)

Pour nous autres, pour moi en tout cas, *c'était important de oui aller au niveau catholique pour les valeurs...* (Marie-Josée)

Au niveau catholique... *je trouve que au niveau de leur morale... ils ont une bonne base pour plus tard. Ou les valeurs. C'est peut-être pas moral, c'est plus valeurs là.* (Maxine)

Parce qu'il y a *certaines valeurs que on veut véhiculer à nos enfants. Comme les valeurs de catholicisme sont importantes pour nous autres.* (Isabelle)

Finalement, pour quelques parents, la dimension concrètement *religieuse* de l'enseignement offert dans les écoles catholique était déterminante dans leur choix d'une école élémentaire catholique pour leurs enfants. Il convient de noter qu'en contraste aux dimensions davantage traditionnelles du catholicisme que nous avons vues, par « concrètement religieuse » nous entendons les dimensions touchant aux questions relevant de la foi et des croyances (y compris le rapport à Dieu, la prière, etc.) ainsi que des éléments davantage institués du catholicisme tels les sacrements (dimension d'engagement à la foi et non traditionnelle), les enseignements doctrinaux traditionnels, etc.

Mais j'aime bien que les enfants soient encadrés avec des cours de religion, des messes qui sont célébrées par... soit le prêtre ou le diacre de la paroisse. Eh, les sacrements c'est bien parce qu'on, on a aussi un encadrement là... (Véronique)

Bien, j'espère qu'il va apprendre beaucoup puis que ça va l'aider à apprécier d'avoir un aspect religieux puis d'avoir la crainte de Dieu, puis de savoir que, tu sais, Jésus est là puis t'as quelqu'un en qui te tourner. Ou tu sais, tu peux te mettre dans ta chambre et prier si quelque chose va pas bien. [...] Tu sais mais j'trouve que ça lui donne comme, tu sais comme une espérance. (Nadine)

D'avoir une bonne préparation [aux sacrements], puis pas juste... ah ça c'est une affaire qu'on fait nous autres à l'école donc tu vas le faire toi aussi, mais qu'ils puissent comprendre qu'est-ce que c'est le sacrement qu'ils se préparent à faire. Il y en a trois là qu'ils font à l'école, fait que c'est important qu'ils comprennent pourquoi on a choisi une école catholique pour ces sacrements-là. (Patrick)

Bien j'pense que c'est important, si tu es catholique, que c'est important pour l'enfant de pouvoir continuer tu sais son enrichissement, son éducation dans la religion j'imagine, puis de s'épanouir j'imagine. (Stéphanie)

Moi j'trouve, c'est excellent d'avoir [les messes] de temps en temps à l'école pour eux parce que j'suis sûr il y a plusieurs qui, ils sont catholiques [...] mais ils vont pas nécessairement à l'Église le dimanche. Donc au moins ça donne aux enfants l'opportunité de participer à une messe. (Nadine)

Tel qu'il est possible de le constater, les parents interviewés affirment avoir été guidés par un large éventail de facteurs de diverses natures dans leur choix d'une école à la fois francophone et à la fois catholique (ainsi que parfois dans leur choix d'une école spécifique)

pour leurs enfants. Ayant effectué ce survol de la vaste palette de déterminants du choix scolaire évoqués par les parents, il reste à savoir lesquelles parmi ces motivations sont les plus parlantes et les plus pertinentes pour nous aider à mieux comprendre les représentations culturelles et identitaires en jeu dans le choix de l'école catholique de langue française à Orléans. Au prochain chapitre, nous tenterons ainsi de nous pencher sur une analyse plus en profondeur en vue de raffiner notre examen de la question et de dégager les grands traits encadrant les motivations du choix à la fois d'une école catholique et à la fois d'une école de langue française chez les parents d'Orléans.

CHAPITRE 5 : LE CHOIX D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANÇAISE À ORLÉANS

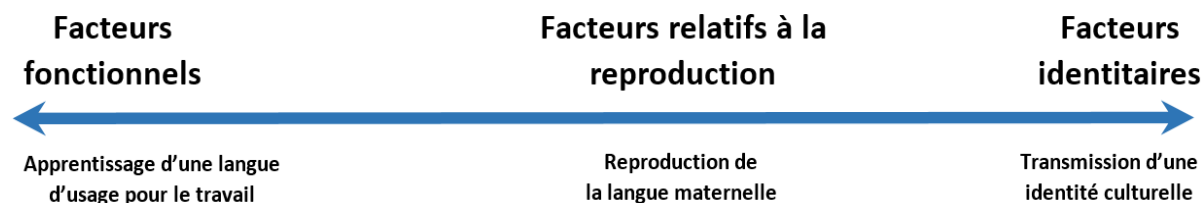
Après avoir effectué un survol de l'éventail des motivations soulevées par les parents quant à leur choix à la fois d'une école de langue française et d'une école catholique pour leurs enfants, il est maintenant possible de procéder à l'analyse de la question centrale à notre étude, à savoir quelle est l'importance de la langue et de la religion, en lien avec l'identité culturelle des Franco-Ontariens, dans les motivations du choix des parents d'envoyer leurs enfants à l'école catholique de langue française à Orléans. Afin de mieux cerner les représentations culturelles et identitaires en jeu dans le processus décisionnel des parents quant au choix d'une école catholique de langue française pour leurs enfants, il convient d'examiner plus attentivement les motivations principales évoquées par les parents afin d'en dégager les grandes tendances des dimensions à la fois francophone et catholique du choix de l'école catholique de langue française à Orléans. Puisque les motivations des parents quant à chacune de ces dimensions peuvent, comme nous l'avons vu, relever de multiples facteurs différents, nous croyons qu'il est plus approprié d'analyser la dimension francophone du choix ainsi que la dimension catholique du choix individuellement afin d'en arriver à une compréhension plus approfondie de chacune de ces dimensions.

5.1 - Motivations du choix d'une école de langue française

Afin d'approfondir l'analyse de la question, nous avons tenté de regrouper les diverses motivations du choix de l'école de langue française présentées au dernier chapitre selon trois catégories : des facteurs *fonctionnels*, des facteurs *relatifs à la reproduction* de la langue et des facteurs que nous avons nommés *identitaires*. Il est important de préciser que ces catégories doivent être comprises comme faisant partie d'un spectre et non comme des catégories mutuellement exclusives avec des limites clairement définies (tel qu'il sera possible de le voir). Il convient également de noter que la catégorisation des facteurs influençant le choix d'une école de langue française ne reflète pas nécessairement l'importance accordée par les participants à la francophonie, ni à la transmission de la langue. Cette catégorisation reflèterait davantage la nature de l'importance accordée par un parent au choix d'un enseignement de langue française. Un parent choisissant d'inscrire ses enfants à une école de langue française pour des raisons liées à des facteurs fonctionnels peut considérer que

l'apprentissage du français par ses enfants est tout aussi important, ou même dans certains cas plus important, qu'un parent qui désire que son enfant fréquente une école de langue française pour des considérations identitaires. Dans le cas de notre étude, la transmission de la langue s'est avérée importante pour l'ensemble des parents, bien que pour des raisons différentes.

Figure 1 : Motivations du choix de l'école de langue française



5.1.1 - Facteurs fonctionnels

Tous les parents interviewés ont laissé entendre dans leur discours qu'ils reconnaissent l'importance, ou plutôt la valeur ajoutée, d'une éducation de langue française pour leurs enfants, généralement en soulevant le caractère indispensable du bilinguisme en contexte francophone minoritaire ontarien. Cependant, pour certains parents, l'importance d'une éducation de langue française semble se limiter à cette dimension utilitaire ou fonctionnelle de la transmission de la langue où l'apprentissage du français serait avant tout important pour remplir une fonction particulière.

Les facteurs davantage fonctionnels du choix d'une école de langue française renvoient aux motivations liées à la *qualité* de la langue, au développement de capacités *bilingues*, à la certitude de *l'apprentissage de la langue anglaise* et à l'« *ouverture de portes* » présentées au chapitre précédent. Tel qu'il est possible de le constater, la fonction désirée qu'assurerait l'apprentissage du français à l'école élémentaire de langue française touche généralement l'« *ouverture de portes* » ou la création d'opportunités relatives au marché du travail. Plusieurs parents laissent entendre que dans une ville comme Ottawa, caractérisée par le secteur de la fonction publique, le bilinguisme est une caractéristique quasi indispensable, ou du moins un énorme avantage, pour assurer le succès en emploi.

Parce que je sais qu'à Ottawa c'est super bilingue, puis j'connais plusieurs personnes qui sont juste anglophones puis je vois les

difficultés qu'ils ont pour trouver des emplois donc je me suis dit comme l'anglais il va toujours pouvoir l'apprendre. (Nadine)

Spécialement à cause que tu restes à Ottawa, il faut vraiment être bilingue pour avoir un bon poste. (Valérie)

Bien c'est parce que... moi je travaille pour le gouvernement fédéral comme vous voyez puis c'est quelque chose qui est très important. T'as besoin de passer des tests pour faire sûr que t'es bilingue, et puis sont pas faciles ces tests-là. Même si toi tu t'identifies comme une personne bilingue, sur les tests t'es pas nécessairement bilingue. J'ai vu ça là. Puis je vois comment c'est difficile pour beaucoup de gens puis je trouve juste que c'est important. Il y a beaucoup de gens francophones à Ottawa puis... j pense qu'ils vont aller plus loin dans la vie si ils [mes enfants] sont capables de parler les deux langues. (Andréane)

Pour un parent, une seconde dimension fonctionnelle de l'apprentissage de la langue a été soulevée, soit le développement d'un attachement à une culture. Cependant, contrairement aux motivations culturelles qui seront présentées plus bas, cet attachement culturel remplirait avant tout une fonction disciplinaire.

J'trouve que ça donne une culture aux enfants, puis les enfants qui ont une culture puis un attachement ont tendance à être moins «trouble maker». (Isabelle)

Comme il a déjà été mentionné, l'ensemble des parents reconnaît dans une certaine mesure l'importance du bilinguisme et, parallèlement, les opportunités qu'entraîne la capacité de maîtriser les deux langues officielles, particulièrement à Ottawa. Cependant, les propos de certains parents quant aux raisons pour lesquelles ils souhaitent que leurs enfants reçoivent une éducation de langue française reflètent un rapport davantage pratique qu'identitaire à l'apprentissage du français.

Parce que ça donne plus d'opportunités dans le restant de ta vie. Tu sais tu perds rien à connaître deux langues. (Isabelle)

C'est plus pour le futur, moi je le vois. Puis le fait que nous aussi, comme là j'trouve on dirait qu'on perd un peu de notre français parce qu'on se parle toujours en anglais moi et mon mari donc je me dis au moins il peut avoir l'aspect francophone toute la journée. Puis il est allé à la garderie en anglais, donc j'trouve que le fait qu'il aille à l'école en français c'est ça qui a complètement aidé avec son français. (Nadine)

Dans ce dernier cas, il est possible de voir que le rapport de la participante à la francophonie se situe plutôt du côté fonctionnel qu'identitaire de sorte que la langue employée le plus fréquemment à la maison est l'anglais¹⁶⁰ (malgré le fait que la langue maternelle des deux parents est le français). Pour une autre participante, ce rapport « non identitaire » à la transmission de la langue est encore plus évident.

Ouin, parce que c'est important je trouve. Au Canada, quand on vit au Can... bien si ils vivent au Canada je trouverais ça important. *Si ils décident de vivre ailleurs dans le monde bien c'est peut-être pas aussi important là.* (Andréane)

Alors que pour cette participante l'apprentissage de la langue française chez ses enfants est extrêmement important (pour des raisons purement fonctionnelles), la transmission du français à ses enfants (et futurs petits-enfants¹⁶¹) est seulement pertinente dans la mesure où ces derniers demeurent au Canada.

5.1.2 - Facteurs relatifs à la reproduction

Au-delà des avantages pratiques ou d'une fonction spécifique que peut servir l'apprentissage de la langue française, la grande majorité des parents interviewés attribuent une importance soit culturelle, soit identitaire à la transmission du français à leurs enfants et ce sont ces facteurs qui ont eu le plus d'influence sur leur choix d'une école élémentaire de langue française pour leurs enfants. Examinons d'abord les facteurs touchant davantage la reproduction de la langue maternelle. Ces facteurs renvoient principalement aux motivations relatives au *maintien du français* et à la dimension d'« *allant de soi* » du choix d'une école de langue française présentées au dernier chapitre.

Il importe de noter que dans l'ensemble des entretiens, cette volonté de reproduction de la langue, que nous envisageons surtout comme une reproduction traditionnelle, soit comme une volonté de transmission d'un héritage ou un certain esprit de continuité, a été soulevée de façon parfois très explicite et parfois plutôt implicite par les participants. De plus, sans nier la réflexivité des parents interviewés, cette reproduction semblait davantage consciente chez

¹⁶⁰ Le fils de Nadine était présent lors de l'entretien et toute discussion entre Nadine et son fils s'est effectuée en anglais.

¹⁶¹ Il s'agit de la réponse à la question « Est-ce que vous espérez que vos enfants choisiront un jour une école de langue française pour leurs enfants? ».

certains participants que d'autres. En plus des propos relatifs au caractère d'« *allant de soi* » du choix d'une école de langue française soulevés au chapitre précédent, certains autres propos rendent également compte du caractère plutôt traditionnel de reproduction derrière le choix d'une école de langue française chez certains parents.

J'pense pas qu'il y a aucun francophone qui va dire, ah ça m'a tellement nui aller à l'école francophone, en tant qu'adulte là, non. Mais *j'pense c'est purement au niveau comme tradition, pis tu sais ça marche, ça marche on continue comme ça puis... j'pense c'est comme un cercle aussi je veux dire...* (Stéphanie)

Bien [le fait que je m'identifie en tant que Franco-Ontarienne] ça a totalement influencé... c'est la raison pourquoi que j'ai choisi [une école catholique de langue française]. *J'veux que mes enfants soient élevés un petit peu comme « I guess » moi j'ai été élevée?* Je veux partager ces valeurs-là puis j'veux continuer « I guess » les traditions... (Valérie)

Mais en même temps c'est pas mal... tout le monde est allé à l'école en français, tout le monde est allé à l'école catholique, puis... *pas que on veut pas faire un «rock the boat», mais tu sais... il y a du confort dans le connu.* Je sais comment ça se passe à l'école... (Isabelle)

Tel qu'il a été présenté plus haut, les catégories regroupant les différents facteurs influençant le choix d'une école élémentaire de langue française doivent être considérées comme continues et non comme ayant des bornes clairement définies. Entre les facteurs davantage fonctionnels présentés plus haut et la reproduction « positive » qui vient d'être présentée, il est possible d'identifier chez au moins une participante une certaine volonté de reproduction de la langue qui semble plutôt rejoindre la reproduction « naturelle » de la langue qu'une volonté de reproduction culturelle.

J'veux dire... c'était pas quelque chose comme super important [...] c'était genre, j'ai fréquenté des écoles catholiques françaises puis « I guess » c'est ça qui m'a influencé là... (Andréane)

Dans ce cas, le choix d'une école de langue française reflète la préférence de la participante du fait qu'elle a elle-même fréquenté une école de langue française dans son enfance. Cependant, le facteur le plus important quant au choix de l'école sélectionnée pour son enfant demeure la proximité alors que le caractère francophone de l'école prend peu d'importance (et le caractère catholique encore moins).

5.1.3 - Facteurs identitaires

Pour une part importante des parents, la motivation du choix d'une école élémentaire de langue française pour leurs enfants vient rejoindre des facteurs touchant davantage la question identitaire francophone en Ontario. Ces facteurs rejoignent les motivations liées à *l'identité linguistique* de même qu'à *l'introduction à une culture ou une identité franco-ontarienne* ainsi qu'à *l'éducation et la transmission* de cette culture ou de cette identité présentées au chapitre précédent.

Tout comme pour la volonté de reproduction linguistique qui vient d'être présentée, les parents choisissant l'école de langue française pour des facteurs davantage identitaires évoquent l'idée d'une volonté de continuité dans leur choix de l'école de langue française. Cependant, cette volonté de reproduction dépasse l'idée de simplement transmettre à leurs enfants ce qui leur a été donné, pour venir toucher l'idée même de la durée dans le temps de la communauté francophone de l'Ontario. C'est dans cette mesure que nous considérons que cette reproduction dépasse la simple reproduction traditionnelle de la langue pour plutôt rejoindre la transmission identitaire.

Moi j'suis francophone de... bien de souche, puis je trouve que c'est vraiment important. *Puis si on veut continuer à être francophone en Ontario, bien ça commence par les jeunes qui vont à l'école.* Puis moi je veux fournir ce système-là le plus que je peux. Puis d'ailleurs [...] comme je disais c'est un système qui travaille beaucoup plus fort pour avoir les élèves et les garder, donc avec ça vient plein d'avantages là, mais oui, moi ma famille est francophone puis mes parents ont bâti le MIFO¹⁶² puis tout ça donc, c'était pas un choix d'aller à une autre école même s'il fallait faire une heure de route là. (Simon)

Le français s'apprend, l'anglais s'attrape. Donc si elle va pas à l'école de langue française elle apprendra pas son français puis ça prendra pas de temps que mes petits-enfants parleront pas le français, comme tu le vois trop souvent arriver. Fait que le français c'était trop important pour nous pour qu'on puisse même considérer [un autre choix]. [...] Les deux on a été élevés en s'impliquant dans notre francophonie. *On sait que c'est pas quelque chose qui est... d'acquis puis que si on fait pas rien dans 50 ans il n'y en aura plus de français, il faut qu'on s'implique là.* (Mélissa)

¹⁶² Le MIFO désigne le *Mouvement d'implication francophone d'Orléans*, un organisme qui est devenu un symbole culturel de la communauté francophone d'Orléans depuis plus de 35 ans.

Bien, *pour la pérennité de l'éducation en langue française au Canada.* [...] C'est important si on veut continuer à avoir des services en français, si on veut continuer à avoir des écoles francophones, si on veut que l'espace francophone, la culture francophone vivent, c'est des valeurs qui doivent être transmises à toutes les générations. *On peut pas se permettre de sauter une génération ou d'avoir une génération qui l'a reçu juste à moitié.* (Patrick)

Dans certains cas, les parents pour qui les considérations identitaires ont joué dans le choix d'une école de langue française pour leurs enfants font directement appel à leur propre identité en tant que francophones (généralement en tant que Franco-Ontariens) pour rendre compte des motivations de leur choix.

Si j'trouvais pas que le fait d'être franco-ontarienne c'est important, n'importe quelle école aurait fait. On aurait même pu l'envoyer à l'école où est-ce qu'il y a le plus de... de bénéfices à être là. Mais, pour nous autres c'était... il aurait le plus de bénéfices d'aller à une école francophone, puis encore plus d'aller dans une école francophone catholique. (Isabelle)

Les deux on vient de familles très impliquées dans ce milieu-là [de la francophonie]. Donc, par le même fait on s'est impliqués puis c'est un peu... *c'est notre identité, c'est qui on est.* (Mélicca)

Pour un parent, le développement de la dimension identitaire franco-ontarienne chez les enfants est une dimension aussi fondamentale de l'enseignement primaire que l'apprentissage des autres matières.

Bien l'école francophone, comme je disais tantôt, c'est l'accès à tout ce qui a été développé justement pour garder les élèves... ce qui n'est pas le cas en anglais. En anglais, la rétention n'est pas vraiment importante pour eux autres, c'est... on enseigne puis on veut que tu réussisses académiquement, tandis que *en français, t'as deux réussites.* T'as la réussite académique qui est aussi importante, mais *tu as la réussite identitaire* où il faut que tu sois... le but c'est que évidemment tu participes à la communauté francophone une fois sorti de ton secondaire. Donc ça, je trouve ça intéressant parce que c'est tout un aspect de la personne qu'on va développer qu'on aurait pas développé autrement. (Simon)

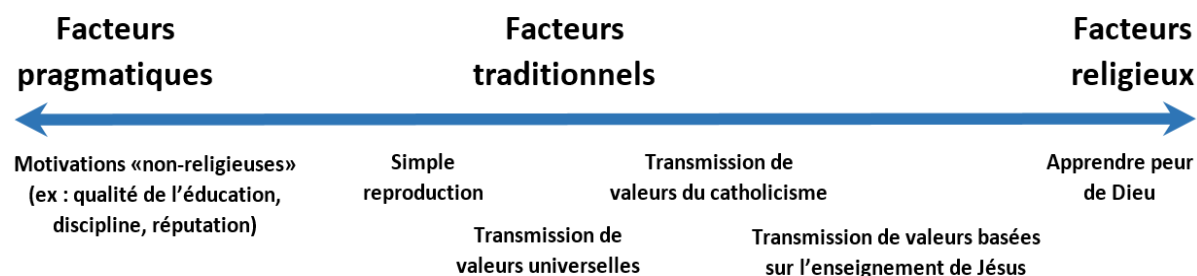
Cette perspective vient directement rejoindre l'idée d'une mission particulière de l'école de langue minoritaire présentée au premier chapitre. Dans une optique de reproduction de la communauté franco-ontarienne dans le temps, l'école franco-ontarienne aurait la tâche de

former la nouvelle génération afin qu'elle contribue à la participation, à l'épanouissement et au renforcement de l'identité de la communauté francophone en Ontario.

5.2 - Motivations du choix d'une école catholique

Tout comme pour les facteurs influençant le choix d'une école de langue française, nous avons regroupé ici les différentes motivations présentées par les parents quant à leur choix d'une école élémentaire catholique pour leurs enfants en trois catégories, soit des facteurs *pragmatiques*, des facteurs *traditionnels* et des facteurs davantage *religieux*. Comme pour les catégories relatives au choix de la dimension linguistique de l'école, ces catégories doivent être comprises comme faisant partie d'un continuum, leurs limites n'étant pas clairement définies. Encore, les catégories ne se veulent pas mutuellement exclusives, de sorte qu'un propos (par exemple par rapport aux valeurs du christianisme) peut parfois rejoindre tantôt des facteurs traditionnels et tantôt des facteurs religieux.

Figure 2 : Motivations du choix d'une école catholique



Avant de procéder, il importe de préciser que nous employons ici le terme *pragmatique* tel qu'entendu par Raymond Breton dans sa présentation des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires (et présenté plus haut¹⁶³). Tel qu'il sera possible de le constater, les parents choisissant d'inscrire leurs enfants à une école élémentaire catholique pour des raisons davantage pragmatiques voient des avantages particuliers à ce type d'éducation qui sont externes au caractère proprement catholique de l'école¹⁶⁴.

¹⁶³ Raymond Breton (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no. 1, p. 62.

¹⁶⁴ Il convient de noter que dans une autre dimension, il serait possible d'affirmer que tous les parents, dans leur choix à la fois d'une école de langue française et d'une école catholique, sont guidés par une certaine réflexion pragmatique. En partant de l'idée que l'école sert une fonction de base (enseignement, socialisation, etc.) et

5.2.1 - Facteurs pragmatiques

Tel qu'il a été possible de le voir au dernier chapitre, les parents interviewés ont évoqué de nombreux facteurs pragmatiques reliés à leur choix d'une école catholique pour leurs enfants. Toutefois, ceci ne veut pas dire que ces facteurs représentaient la motivation principale du choix d'une école catholique chez l'ensemble de ces parents. Les facteurs pragmatiques renvoient aux diverses motivations présentées au chapitre précédent et touchant à la question d'une différence en termes de *réputation*, de *discipline*, de *qualité* d'éducation, de grosseur des *budgets* et des *classes*, d'*atmosphère générale*, d'*activités* offertes et de *diversité* entre les écoles catholiques et les écoles publiques de langue française, de même que la question de l'*offre* plus importante de l'école catholique.

Les facteurs pragmatiques ayant été clairement définis au dernier chapitre, il convient de ne revenir que rapidement sur les motivations des participants pour qui ces facteurs ont eu le plus de poids. Les parents pour lesquels les facteurs pragmatiques étaient les plus importants se concentraient surtout sur les questions d'une inégalité en termes de réputation, de discipline et de qualité de l'éducation entre les écoles publiques et les écoles catholiques, ces dernières étant l'option la plus avantageuse pour l'éducation des enfants.

[Même si je ne travaillais pas pour le conseil] je choisirais quand même ce système-là. Bien surtout à Ottawa, quand on regarde les deux conseils, *il y en a un qui, à chaque année, il y a de plus en plus d'élèves. Donc ça doit... ça c'est techniquement le choix le meilleur... techniquement.* (Simon)

Puis la discipline, ça revient encore aux valeurs de la religion catholique. Comme je te dis, « I'm not a... church goer », mais *les valeurs que la religion démontre aident les enfants à être mieux... « better behaved ».* Ils ont une meilleure conscience. (Valérie)

On trouve que... «for lack of a better term», *les enfants sont comme mieux élevés. Ils sont plus respectueux. C'est pas nécessairement la religion en tant que telle là, mais ce que la religion représente « I guess ».* [...] J'ai des amis qui sont enseignants et qui ont enseigné

transmet quelque chose d'utile et de voulu aux enfants, qu'il s'agisse d'une langue d'usage, d'une identité linguistique, de valeurs universelles ou d'un enseignement religieux rigide, il serait possible d'affirmer que le choix même d'inscrire ses enfants à l'école élémentaire se fait selon une certaine logique pragmatique. Nous envisageons toutefois cette dimension fondamentalement performative de l'école comme variable constante dans le choix des parents et nous employons plutôt le terme pragmatique pour rendre compte des facteurs non religieux et non traditionnels guidant le choix d'une école élémentaire catholique.

dans les deux [systèmes] puis ils disent qu'ils voient une grosse différence. Puis ça m'a aussi aidé à faire ma décision. (Valérie)

Chez cette dernière participante, il est clairement possible de voir que le caractère religieux de l'école est envisagé comme quelque chose de désirable, mais pour des motivations non religieuses. En fait, en affirmant que ce qui atteint la fin pragmatique désirée n'est pas « la religion en tant que telle... mais ce que la religion représente », la participante en vient jusqu'à évacuer la dimension religieuse des valeurs (issues du catholicisme) qu'elle désire transmettre à ses enfants. Tel qu'il sera possible de le constater, cette participante n'est pas la seule à entretenir cette vision des valeurs transmises dans les écoles catholiques.

Pour un couple de participants, la qualité supérieure de l'éducation livrée dans les écoles catholiques a clairement été explicitée comme raison principale du choix d'une école catholique pour leur fils.

Bon, premièrement [la raison de notre choix de l'école catholique]... *honnêtement c'est la qualité de l'enseignement.* (Benoît)

Moi j'pense que c'est que les parents veulent le mieux pour leurs enfants... Les écoles catholiques [...] francophones sont... un c'est francophone donc si t'es francophone tu veux continuer ça, *mais j'pense qu'au niveau de la qualité, si tu vas dans la réputation, donc tu veux envoyer ton enfant à une bonne école, donc j'pense que pour moi c'est plus ça...* (Amanda)

En fait, pour ces parents, qui identifient l'éducation comme une de leurs valeurs les plus importantes, la qualité de l'éducation dans le choix scolaire est déterminante au point où ils considèrent inscrire leur fils à l'école privée une fois qu'il atteindra le secondaire. De plus, lorsqu'il a été demandé à ces parents s'ils considéreraient inscrire leur enfant à une école élémentaire publique (de qualité équivalente à l'école catholique) afin d'éviter un long trajet (hypothétique¹⁶⁵) pour fréquenter une école catholique, leur réponse reflétait encore une fois l'importance accordée à la qualité de l'éducation (de même que l'importance de la perception d'une différence de qualité entre l'éducation au sein des systèmes catholiques et publics).

Bien, j'pense qu'on aurait... on se serait *informés par rapport à la qualité.* J'pense [que si] quelqu'un nous aurait dit c'est une école

¹⁶⁵ La question était la suivante : « Croyez-vous que vous auriez quand même choisi une école catholique s'il avait été nécessaire pour votre enfant de faire un long trajet pour se rendre à l'école? ».

exceptionnelle, vraiment bonne on l'aurait peut-être...on l'aurait considéré (Amanda)

[En réponse à Amanda] *On l'aurait sûrement considérée...* (Benoît)

Au sein du corpus, nous retrouvons aussi un parent pour qui la dimension pragmatique de l'offre (en termes de service/de nombre) plus importante de l'école catholique peut être considérée comme le facteur le plus important dans le choix de l'école catholique pour son enfant.

C'était plutôt plus par comme « convenience », parce que c'était proche de la maison, plus près de la maison [...]. Mais il n'y a pas rien en particulier, à part de la distance de la maison et puis la garderie; j'ai pas vraiment discriminé les autres écoles. [... Les dimensions francophone et catholique de l'école] c'était pas quelque chose comme super important [...]. (Andréane)

Rappelons que dans la région d'Orléans il est possible de compter huit écoles élémentaires catholiques de langue française (neuf en comptant l'école élémentaire catholique d'enseignement personnalisé) contre seulement quatre écoles élémentaires francophones non confessionnelles.

5.2.2 - Facteurs traditionnels

Pour une majorité des parents de notre corpus, le choix d'une école catholique pour leurs enfants s'est effectué selon une logique renvoyant à des facteurs que nous nommons traditionnels; soit des facteurs effectivement reliés à la dimension catholique de l'école, mais que nous considérons davantage culturels que proprement religieux. Ces facteurs regroupent les motivations concernant la dimension d'« *allant de soi* » de l'éducation catholique, de même que les dimensions de *reproduction* et d'établissement d'un *lien* ou de transmission d'un *héritage* et des *valeurs* présentées au dernier chapitre.

Lorsqu'il a été demandé aux parents comment ils expliqueraient le fait que la grande majorité des parents d'Orléans choisissant une école de langue française pour leurs enfants

continuent de choisir une école catholique¹⁶⁶, la question de la tradition a directement été évoquée par de nombreux participants.

Bien de façon traditionnelle les Canadiens français c'était les catholiques. Tu sais puis les Canadiens anglais c'était les protestants. Fait que il y a probablement ce côté-là qui est resté, tu sais tu continues là *s'il n'y a rien de brisé, pourquoi le réparer. Donc ça a bien été, j'ai été élevée dans le système catholique, bien mes enfants vont suivre dans le système catholique, tu sais.* (Mélissa)

Pour moi [le maintien de l'enseignement catholique] ça revient à la lutte là que je te parlais là. *C'est vraiment un désir de survie puis tout ça, faire sûr que les valeurs, les bonnes vieilles valeurs sont encore présentes là pour nos enfants. Tu sais t'essaies toujours quand même de reproduire qu'est-ce qui était bon pour toi dans ton enfant [...].* (Benoît)

Cette dimension traditionnelle du choix de l'école catholique a également été évoquée par les parents pour rendre compte de leur propre volonté (souvent « naturelle ») de transmission d'un héritage catholique à leurs enfants.

J'dirais que ça non plus on s'est pas posé la question, les deux on est catholiques, on a été pratiquants plus souvent que d'autres, mais tu sais on s'est mariés à l'Église, les filles sont baptisées, fait que... *c'était normal qu'elles aillent à l'école catholique.* [...] Puis tu sais, les deux on est croyants puis c'est ça qu'on voulait aussi pour nos filles. (Mélissa)

Parce que j'veux juste savoir, le *réconfort de savoir qu'ils ont suivi le même chemin.* On dirait que... il y a *plus de chance qu'ils ont les mêmes traditions, les mêmes valeurs si je sais qu'ils ont suivi la même religion.* (Karine)

Bien j'pense que c'était entendu. Pour mes parents à moi là, le fait que c'était catholique francophone c'était... c'était vraiment là, mes parents sont des «bons catholiques» comme j'dirais... (Benoît)

¹⁶⁶ Rappelons quelques statistiques. 72% des parents choisissant des écoles élémentaires de langue française à Orléans choisissent une école catholique; neuf des treize écoles élémentaires francophones à Orléans sont catholiques; et huit des douze conseils scolaires francophones en Ontario sont catholiques. Calculs effectués par l'auteur à partir des effectifs des classes, basés sur les données du Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les données sont pour les classes de la maternelle à la troisième année seulement et excluent les nouvelles classes de maternelle-jardin à temps plein.

Il convient de noter que dans ce dernier cas, le participant s'identifie lui-même en tant qu'athée et bien qu'il ait choisi l'école catholique pour son fils avant tout pour des facteurs pragmatiques (notamment la qualité de l'éducation), la dimension traditionnelle du choix de l'école catholique est évoquée à plusieurs reprises dans son discours quant au choix d'une école catholique. En fait, pour plusieurs parents, cette dimension revenant aux questions de l'« allant de soi » de l'éducation catholique et de la volonté de transmission d'un héritage (ou d'établissement d'une continuité) a clairement été évoquée à plusieurs niveaux au cours des discussions, y compris pour rendre compte du choix de l'école catholique, de la volonté de l'initiation aux sacrements, de l'importance des fêtes religieuses, etc.

Une autre dimension traditionnelle qui a émergé du discours d'une participante touche la question de la communauté. Contrairement à la dimension pragmatique de la diversité présentée au dernier chapitre, qui s'appuie (soit positivement ou négativement) sur la question de la différence, pour cette participante, la question de la « ressemblance » ou de la « reconnaissance » a été évoquée pour rendre compte d'une volonté de transmission à ses enfants d'un sentiment d'appartenance à la communauté catholique.

Mais pour nous autres c'était, il aurait le plus de bénéfices d'aller à une école francophone, puis encore plus d'aller dans une école francophone catholique. Puis c'est pas nécessairement des bénéfices dans le sens que, il va avoir une meilleure éducation ou il va avoir des meilleurs résultats, mais *il va être avec un groupe qui se reconnaît tout ensemble.* (Isabelle)

Puis les gens qui se ressemblent s'assemblent hein? *Il y a un sens d'appartenance quand tout le monde est français puis tout le monde est catholique.* (Isabelle)

Cette question de ressemblance (au niveau de l'appartenance et non au niveau de l'homogénéité ethnique ou religieuse) a également été évoquée par certains parents en discutant des valeurs communes partagées et véhiculées dans les écoles catholiques. Comme il a été possible de le constater au dernier chapitre, la question des valeurs a été soulevée par l'ensemble des parents dans leur discours quant au choix de l'école catholique pour leurs enfants. Ce facteur a été particulièrement difficile à analyser en raison de l'éventail des possibilités de significations que peut prendre la volonté de transmission des « valeurs du christianisme » (soit pragmatique, traditionnelle ou religieuse selon le cas). Nous avons toutefois constaté que la définition la plus courante des « valeurs » que les parents cherchent

à transmettre à leurs enfants relève de la dimension traditionnelle du choix de l'école catholique. Pour plusieurs parents, ces valeurs étaient davantage évoquées en tant que valeurs humanistes que catholiques.

J'suis pas une pour pousser la religion, mais j'suis une pour pousser plus les valeurs que ça inculque. Donc si ils donneraient les mêmes valeurs dans les écoles publiques, bien là on serait dans le même bateau là tu sais. C'est pas nécessairement la religion, mais la religion... démontre ces valeurs-là [...]. (Valérie)

Pour être franche je ne suis pas pratiquante pratiquante comme bien des parents de ma génération, mais j'trouvais que j'aimais beaucoup dans les écoles catholiques tout l'aspect de l'apprentissage des valeurs. Des valeurs humaines, qu'on appelle ça catholique ou qu'on appelle ça autrement là, c'était le côté valeurs humaines que je trouvais qui était bien dans les écoles catholiques. (Véronique)

Cette inadéquation entre la question de la pratique et des valeurs évoquée par cette dernière participante a également été soulevée par plusieurs autres parents. Selon eux, leur faible taux de pratique religieuse ne se traduit pas nécessairement par un détachement des valeurs du catholicisme (bien que ces dernières soient elles-mêmes parfois détachées de leur contexte religieux).

Bien qu'on est pas pratiquant nécessairement aujourd'hui, mais c'est quand même des valeurs qu'on a avec nous puis qu'on désire transmettre à nos enfants. (Simon)

Bien je pense que c'est le cheminement de la vie là puis tes croyances, puis même si t'es pas pratiquant, j'trouve que ça fait partie... c'est tes valeurs. (Maxine)

Chez certains participants, la dissociation des valeurs catholiques de leur symbolisme religieux est plus claire de sorte que ces derniers reconnaissent l'origine catholique des valeurs traditionnelles qu'ils cherchent à transmettre à leurs enfants. Cependant, c'est justement la dimension « traditionnelle » des valeurs qui caractérise d'après eux les valeurs du catholicisme et non la dimension religieuse de ces dernières. Pour certains parents la dimension pragmatique de la discipline est appuyée sur ces valeurs traditionnelles. Ce que ces parents souhaiteraient transmettre serait ainsi en quelque sorte un code moral appuyé sur une tradition plutôt que des valeurs proprement religieuses. Cependant, pour certains parents qui envisagent ces valeurs comme étant avant tout davantage traditionnelles que religieuses, la dimension

religieuse de l'éducation peut être utile pour rendre l'enseignement des valeurs plus crédible. Mais encore, dans ces cas, le recours aux histoires bibliques ou à la vie de Jésus se fait plutôt dans une logique d'inculcation de valeurs traditionnelles que dans une logique religieuse.

Non j'veux vraiment plus que ça démontre les valeurs que... quand qu'ils montrent le testament puis tout ça puis ils parlent des différents événements, *c'est les valeurs qu'il retire de ces événements-là que je veux qu'il ait*. J'veux pas qu'il sache... tu sais j'veux pas qu'il s'assise là puis qu'il connaisse la bible là, pour moi c'est pas important ça. *J'veux que, il va retirer les valeurs [de] ces histoires-là*. (Valérie)

Moi ce que je m'attends c'est plus les vraies valeurs de l'Église, pas ce qu'on entend aux nouvelles. Tout ce qui est dignité de la personne, respect, partage, moi je pense que c'est ça que je souhaite qu'elle apprenne. Qu'ils basent ça par rapport à Jésus ça ça m'est égal, des fois ça rend la chose plus [ludique] pour les enfants. [...] C'est ces valeurs-là... puis malheureusement on entend rarement parler de ces valeurs-là, que ce soit à l'Église ou... tu sais, j pense qu'il faut s'éloigner de «ceci est un péché, ne fais pas ça...» c'est pas à propos de ça là. Mais bon, ça va dépendre de qui l'enseigne aussi. (Simon)

5.2.3 - Facteurs religieux

Malgré la présence des facteurs traditionnels, et à un moindre degré des facteurs pragmatiques, dans le choix de l'école catholique, il serait faux d'affirmer que pour l'ensemble des parents la question religieuse est complètement évacuée des différentes dimensions du choix de l'école catholique (et plus globalement du rapport général au catholicisme des parents). En fait, même chez certains parents pour qui les facteurs religieux n'étaient pas les plus déterminants dans le choix d'une école catholique pour leurs enfants, il était néanmoins possible de repérer des motivations concrètement liées à la dimension *religieuse* de l'école, telles que présentées au dernier chapitre.

Bien que plusieurs parents aient présenté le catholicisme qu'ils désirent transmettre à leurs enfants comme quelque chose plutôt culturel ou traditionnel que religieux, pour quelques parents, une certaine dimension religieuse (parfois plus ou moins importante) reste présente, notamment dans une volonté de transmettre le catholicisme à travers l'école, tant au plan des valeurs qu'à celui de la préparation aux sacrements.

Tu sais, démontrer le respect des autres, d'après moi là c'est primordial. Puis ça se fait peut-être pas assez de nos jours. Et puis ça

je rattache tout ça... c'est une éducation morale, mais c'est aussi rattaché à la religion. *J'veux dire c'est des valeurs qui m'ont été inculquées principalement à cause de notre côté catholique si tu veux.* (Véronique)

Moi je le ferais par tradition parce que tu sais j'y crois. [...] *Selon moi chaque sacrement a besoin de son temps et de son évolution aussi.* C'est pas pour rien qu'ils font la première eucharistie en deuxième année puis la confirmation en sixième année. C'est parce que t'es trop jeune en deuxième année pour prendre nécessairement ta décision tout seul, mais en sixième année t'es plus conscient de ce que tu fais, de ce que tu acceptes pour ta confirmation. (Marie-Josée)

Alors que pour plusieurs parents les sacrements sont aujourd'hui quelque chose de purement traditionnel, cette dernière participante semble toujours identifier une dimension davantage symbolique ou religieuse aux sacrements. Parallèlement, bien que la grande majorité des parents ait affirmé que les fêtes religieuses sont importantes pour des raisons découlant de la dimension traditionnelle de ces événements (comme nous le verrons, pour plusieurs parents la dimension religieuse des fêtes a perdu beaucoup de son importance, voire parfois toute son importance), pour certains parents il est important que l'école participe à l'enseignement des dimensions religieuses à l'origine des fêtes.

[...On] est peut-être pas pratiquant, on va pas à la messe à chaque semaine, par contre on a les valeurs catholiques, on leur donne les valeurs tout ça. *La fête de Noël c'est pas juste Noël, c'est la naissance de Jésus aussi, c'est important et puis dans l'école catholique ils l'apprennent ça aussi,* puis ils le voient. Puis [notre fille] qui a juste cinq ans est capable de nous parler des différentes fêtes religieuses, tout ça. Donc pour nous autres, pour moi en tout cas, c'était important de oui aller au niveau catholique pour les valeurs... (Marie-Josée)

Malgré le fait que, comme je vous dis, j'suis pas pratiquante, j'aime tout de même inculquer aux enfants que Noël c'est pas juste un temps pour se donner des cadeaux. *Il y a un peu plus à Noël que juste ça. La même chose avec Pâques tu sais, c'est pas juste Jeannot Lapin là, c'est... il y a une raison pour laquelle on célèbre Pâques.* (Véronique)

En plus de l'importance de la dimension religieuse évoquée par rapport aux valeurs, aux sacrements et aux fêtes religieuses, il était possible de repérer au sein du discours de quelques parents certains propos renvoyant clairement à l'influence de facteurs religieux dans

le choix d'une école catholique et plus globalement dans la volonté d'une transmission du catholicisme qui dépasse la simple reproduction traditionnelle.

Bien on parle de Dieu, puis on parle de Jésus, puis des sacrifices qu'il a faits. Puis tu sais quand ils font quelque chose que nous autres on trouve qui est pas acceptable, tu sais des fois on va retourner à, bien pourquoi tu penses que Jésus a fait telle telle affaire? Puis là on va discuter de comment est-ce qu'il aurait pu mieux le faire ou quelle valeur qu'on veut qu'il véhicule en faisant telle action, comme en partageant des jouets à Noël. (Isabelle)

C'est important. Comme j'aimerais vraiment ça que mon fils ait une bonne base religieuse, mais je m'attends pas à ce qu'il devienne prêtre ou pasteur tu sais. Mais j'aimerais juste qu'il ait la crainte puis qu'il devienne une bonne personne par rapport à son aspect religieux puis qu'il sait qu'il y a certaines choses que tu sais en tant que chrétien on fait pas. (Nadine)

Moi [j'espère que mes enfants choisiront eux-mêmes une école catholique pour leurs enfants] parce que ça va être un indicateur pour moi que ce que je vais avoir transmis comme exposition à la catholicité ça va avoir été positif puis pas négatif. Alors ça [va] avoir été reçu comme étant quelque chose de... une plus-value que d'avoir été à une école catholique, que d'avoir été exposé à la catholicité, que d'avoir reçu ces valeurs-là plutôt que de pas les avoir reçues. Puis j'espère qu'ils vont voir ça comme ça. (Patrick)

Si pour certains, le maintien de la préséance de l'enseignement francophone catholique serait principalement tributaire de facteurs traditionnels, pour d'autres, celui-ci relèverait davantage de facteurs religieux (quoique généralement avec moins de certitude que pour la dimension traditionnelle du choix).

Il y a beaucoup de monde qui vont à l'église, donc j'assumerais que toutes ces familles-là envoient leurs enfants à l'école [catholique]. (Alexandre)

J pense c'est plus le traditionnel que le religieux. Le religieux va quand même jouer un rôle là, parce que lorsque t'inscris tes enfants à l'école catholique c'est que tu les as fait baptiser¹⁶⁷ donc t'as été

¹⁶⁷ En fait, pour l'inscription à l'école catholique (du moins dans le conseil scolaire en question), il est seulement nécessaire que l'« enfant ou l'un de ses parents [soit] baptisé dans une église catholique ou de rite catholique pour être admis à l'école catholique » (politique du conseil scolaire catholique de langue française desservant la région d'Orléans). Par exemple, dans le cas de Nadine (qui est elle-même pentecôtiste), ni elle, ni ses enfants sont

obligé de prendre la peine de faire les cours de préparation au baptême puis d'aller faire baptiser. Tu sais, il y en a bien qui prendrait même pas ce trouble-là pour chaque enfant, donc tu sais t'as quand même pris ça. Puis oui il y a quand même l'engagement que tu signes à l'inscription qui dit qu'il vont vivre selon la foi catholique, puis que, il y a un engagement sous-entendu qu'ils vont faire tous les différents sacrements puis qu'ils vont participer à la vie catholique de l'école. Tu sais tu peux pas juste l'exclure [...]. (Mélissa)

D'après la participante pour qui les facteurs religieux étaient prioritaires dans le choix d'une école catholique, la dimension religieuse importerait plus dans le choix de l'école que ce qui est suggéré par la majorité des parents.

Bien j'dirais n'importe qui qui a grandi avec l'école catholique a sûrement vu les bénéfices de l'aspect religieux puis ils ont sûrement suivi l'aspect religieux dans leur vie à l'extérieur de l'éducation puis ils veulent sûrement la même chose pour leurs enfants. (Nadine)

Il est intéressant de noter que d'après deux parents interviewés, les nouveaux arrivants semblent entretenir un rapport au catholicisme différent de celui davantage traditionnel des Canadiens français « de souche » de leur génération. En fait, selon ces participants, pour certains immigrants catholiques pour qui la religion est beaucoup plus importante, le choix d'une école catholique se ferait probablement davantage dans une logique relevant de facteurs religieux, cherchant davantage l'initiation aux dogmes, doctrines, pratiques et valeurs du catholicisme.

J'pense qu'on a peut-être deux secteurs de la population. Il y a les gens qui ont été élevés au Canada, des gens disons de ma génération que, les chances sont que c'est plutôt par tradition. Mais il y a toute une nouvelle génération de jeunes, puis je remarque ça dans l'école de ma fille, des gens qui viennent d'ailleurs, qui viennent de pays africains, qui viennent de l'Haïti, qui viennent du Liban pour qui la religion a un grand rôle à jouer dans leur vie. Puis dans ces cas-là, je suis à peu près certaine qu'ils choisissent l'école francophone catholique parce que, j'veux dire, le catholicisme fait partie intégrale de leur vie. Puis je le remarque quand je vais à l'Église. Les jeunes familles qui sont à l'Église souvent c'est des familles immigrantes. Ça c'est ma, ma théorie. (Véronique)

baptisés catholiques. Cependant, le père des enfants (qui est catholique) a reçu ses sacrements au sein de l'Église catholique, permettant ainsi à ses enfants de fréquenter l'école élémentaire catholique à Orléans.

J'connais pas les parents, j'connais pas... J'sais qu'il y a un couple haïtien ici puis je sais qu'eux sont définitivement plus religieux donc eux vont probablement attacher une plus grande valeur au catholicisme [...]. (Stéphanie)

Malheureusement, puisqu'aucun participant de notre étude n'est issu d'une immigration récente (première génération)¹⁶⁸, il nous est impossible de commenter ces représentations.

Une dernière dimension du choix religieux d'une école catholique qui mérite d'être examinée touche l'idée de la transmission d'éléments religieux présentée plus haut, mais révèle également un certain effort de déresponsabilisation implicite (parfois même de déculpabilisation) de la part des parents vis-à-vis l'enseignement religieux de leurs enfants. Bien que ce facteur touche une certaine dimension pragmatique, nous considérons qu'il relève néanmoins plutôt d'une certaine volonté (voire culpabilité) religieuse.

J'pense aussi ça a une grosse différence de nos jours comparativement à avant parce que tu sais comme nous on n'est pas très pratiquants sauf que nos parents, nos grands-parents sûrement ils l'étaient plus. Donc il y a moins un enseignement qui se fait à la maison donc là aussi comme pour nous, bien moi je vois la valeur ajoutée comme quoi *mon enfant va probablement avoir plus son éducation à travers l'école qu'à la maison* parce que c'est la réalité chez nous en tout cas. (Stéphanie)

Aussi j'dirais, bien pour les valeurs aussi parce que nous autres j'dirais qu'à la maison *on vit les valeurs, mais on ne prend pas le temps de les enseigner*. [...] Donc à l'école ils prennent le temps de réfléchir sur toutes les valeurs puis de l'apprendre profondément. (Karine)

Mais tu sais encore là ils les font à l'école [la célébration des fêtes religieuses]. Fait que... *tu sais on se [sent] peut être un peu moins coupables*. (Stéphanie)

À travers ces propos et le discours général de certains des parents, il est possible de voir que la transmission de la religion aux enfants est quelque chose de voulu et est considérée comme une « plus-value » de l'école catholique. Cependant, pour plusieurs parents, plusieurs dimensions de la transmission de la religion ne sont pas importantes au point où ils prendraient eux-mêmes en charge cette transmission en l'absence de l'école catholique.

¹⁶⁸ Voir p. 143 pour une discussion de cette limite à la recherche.

En discutant du fait que depuis l'abolition de l'enseignement religieux au Québec la responsabilité de l'initiation aux sacrements revient aux parents, tous les parents interviewés ont affirmé qu'il y aurait une baisse dramatique dans le taux d'élèves faisant leurs sacrements en Ontario si ces derniers n'étaient pas offerts dans les écoles. De plus, plusieurs parents ont affirmé qu'ils seraient eux-mêmes beaucoup moins portés à s'assurer que leurs enfants reçoivent les sacrements s'ils n'étaient pas offerts à l'école. D'autres encore ont clairement indiqué que dans ces circonstances, leurs enfants n'auraient pas reçu les sacrements.

J'suis pas sûr que aujourd'hui avec nos vies extrêmement occupées qu'on irait en dehors des heures tu sais, après l'école puis les fins de semaine qu'on irait apprendre ces choses-là que je les enverrais à des cours de catéchèse en dehors de l'école, j pense pas que je les enverrais. Comme je dis on est bien occupés, j'trouve que c'est bon d'être dans des sports puis le sport prend beaucoup beaucoup de place dans notre vie comme c'est là donc je ne suis pas sûr... (Andréane)

J'suis... pas moins croyant, mais très peu pratiquant. Je sais pas à quel point... dans mon utilisation du temps, à quel point j'aurais pris de ce précieux temps là pour ça. Est-ce que j'enlève un cours de gymnastique ou un cours de natation pour faire ça? Je me poserais de sérieuses questions, j'ai comme l'impression que... je dirais non. (Simon)

C'est pas que je dis que je ne le ferais pas, c'est que je serais plus apte à ne pas le faire... (Alexandre)

Finalement, pour certains des participants la dimension de « commodité » de la prise en charge de l'enseignement religieux par l'école, notamment pour les sacrements, est reconnue, mais l'avantage perçu dans le fait que ces sacrements soient offerts à l'école dépasse l'idée de la simple déresponsabilisation.

La facilité de le faire, c'est clair que ça facilite le fait que c'est l'école qui prend en charge les sacrements. Mais en quelque part vu que le côté catholique c'est aussi la grande famille et tout ça, bien le fait de le faire à l'école ça continue l'équivalent de la grande famille. (Marie-Josée)

Oui, parce qu'on est tellement dans un monde de fou là, qu'on repousserait, repousserait, comme... C'est que ça leur permet de vivre ce cheminement-là avec un groupe dans lequel ils sont en confiance. (Mélissa)

5.3 - Attentes des parents en ce qui a trait à l'enseignement religieux

Afin de mieux cerner la dimension religieuse (ou non) du choix d'une école catholique par les parents, il convient d'examiner rapidement ce à quoi les parents ont affirmé s'attendre de l'enseignement religieux que reçoivent leurs enfants à l'école élémentaire catholique. Tout comme pour les motifs du choix de l'école catholique, les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation religieuse dispensée à leurs enfants varient considérablement au sein de l'ensemble des participants. Bien que la majorité des parents aient choisi l'école catholique pour des raisons davantage d'ordre traditionnelles que proprement religieuses, il n'en demeure pas moins que le discours des parents quant à l'éducation religieuse souhaitée pour leurs enfants n'est pas complètement évacué de référents religieux. Alors que la question de la transmission des valeurs reste la composante la plus importante de l'enseignement religieux chez les parents interviewés, pour certains d'entre eux l'apprentissage des prières et de l'histoire biblique demeure important.

Qu'ils connaissent leurs prières, qu'ils connaissent le Nouveau Testament, puis qu'ils connaissent en général l'histoire de Jésus puis des sacrifices qu'il a faits, puis des valeurs qu'il essaie de nous montrer. [... Ça] commence en quelque part [les valeurs]. Tu sais c'est des valeurs que Jésus nous a laissées, donc j'veux qu'ils sachent pourquoi. (Isabelle)

Je m'attends qu'ils aient une connaissance de base sur l'histoire, la vie de Jésus et le rapport de sa vie à la nôtre. Pourquoi est-ce qu'on étudie la vie de Jésus, pourquoi c'est important ? La formation en ce qui a trait aux sacrements aussi. Leur donner une bonne base. Puis encore là, inculquer des valeurs humaines, le respect de l'autre, s'aimer les uns les autres, c'est tout ça, ces genres de valeurs-là. (Véronique)

Tel qu'il a été présenté plus haut, dans la plupart des cas où les questions de l'enseignement de l'histoire de Jésus ou de la bible ont été évoquées par les parents, ces dernières étaient avant tout présentées comme moyens de faciliter ou de renforcer la transmission des valeurs. Encore, pour les parents, ces histoires doivent être adaptées de façon à rejoindre les élèves pour que ces derniers puissent comprendre l'origine et l'importance des valeurs transmises.

Moi ce que je veux... ce que j'espèrerais c'est qu'on puisse parler de la vie de Jésus, etc. Mais d'appliquer ça à notre vie de tous les jours. Tu sais de façon à ce que les enfants puissent comprendre pourquoi

est-ce qu'on étudie la vie de Jésus, tu sais qu'est-ce qu'il a à faire avec ma vie lui? (Véronique)

Bien, expliquer un peu la *base de qu'est-ce qui est arrivé, Jésus, d'où il vient, etc.* Et puis établir des croyances puis... plus la base de l'Église ou de la religion. Je m'attends à ce qu'ils sachent ça. (Maxine)

Dans le cas d'une participante qui entretient un rapport davantage religieux au christianisme et qui a sélectionné l'école catholique avant tout pour des motivations d'ordre religieuses, la référence à des éléments touchant davantage la dimension religieuse de l'enseignement dispensé était plus importante que chez tous les autres parents.

Je trouve que c'est bon [...] le fait qu'il commence à comprendre que, tu sais, *il y a quelqu'un en haut qui s'appelle Jésus, puis que, tu sais Jésus aime toutes ses [brebis] puis il va rechercher ses [brebis]*. Puis nous autres on l'amène à l'Église tous les dimanches, mais j'trouve que c'est bien qu'il puisse *renforcer sa religion* pareil. (Nadine)

« To me I feel like as long as he has like a *good foundation and knowledge* » puis si de temps en temps avec les différents événements religieux comme la Noël si ils «*focusent*» sur comme tu sais Marie, Joseph puis tout puis que mon fils puisse comprendre que tu sais Noël c'est pas juste les cadeaux, mais qu'il y a, tu sais un peu plus de profondeur à la Noël que juste les cadeaux pour moi c'est comme «*that's perfect*». Puis les *psaumes*... mais il est trop jeune, il me semble. (Nadine)

Sans surprise, la question de la transmission des valeurs demeure l'élément le plus souvent évoqué par les parents pour caractériser l'éducation religieuse qu'ils aimeraient que leurs enfants reçoivent à l'école catholique.

Bien encore, comme j'ai dit plus tôt... j'veux vraiment que les valeurs soient transmises là [...] puis *c'est à cause de ce catéchisme-là qu'ils apprennent les valeurs*. (Valérie)

Bien c'est certain que t'as une certaine transmission de connaissances. Tu sais comme c'est certain, ils vont parler de la bible, ils vont parler de l'Ancien Testament, Nouveau Testament, tu sais de ce côté-là ils vont avoir le cours de religion puis là t'as tout au niveau des valeurs. *Je m'attends à ce qu'on peut retourner aux valeurs* de partage, bien je m'attends qu'ils vont parler de partage. Il va se passer quelque chose, bon on va parler, *sans dire t'es chrétienne, t'es catholique il va falloir que tu pardonnes là, bien on va revenir là-dessus, on va l'encourager*. (Mélissa)

Encore une fois, dans le discours des parents quant aux valeurs transmises, il est possible d'identifier une définition des valeurs qui n'est pas complètement dépourvue de référents religieux bien que ces valeurs semblent elles-mêmes s'autonomiser de plus en plus ou se dissocier partiellement de leur origine catholique pour se rapprocher de l'affirmation d'un certain humanisme.

Moi c'est plus au niveau de travailler qui elle va devenir comme personne, puis [...] influencer qui elle va finir par devenir avec ces valeurs-là beaucoup plus que dire voici, puis il faut pas que tu pêches, il ne faut pas pécher puis si tu pêches il faut dire trois «je vous salue Marie», puis ce côté-là... ça c'est vraiment pas ça que je vais rechercher, mais si on peut transmettre des valeurs puis l'aider à devenir quelqu'un qui va aider son prochain... (Mélissa)

Qu'ils apprennent des valeurs, des bonnes valeurs. [...] Je trouve que toutes les religions comme base ont toutes les mêmes valeurs puis c'est quelque chose qui est bon, j'veux dire moi je suis catholique donc j'ai choisi de les envoyer à une école catholique [...]. J'trouve qu'on [leur] enseigne des bonnes valeurs puis c'est important d'apprendre ces valeurs-là. (Andréane)

Ce que ces parents affirment rechercher en termes d'enseignement religieux semble encore une fois s'apparenter à la dimension davantage traditionnelle que proprement religieuse du choix de l'école catholique. À l'exception d'une participante (Nadine) qui affirme ne pas être suffisamment informée quant à l'enseignement religieux dispensé à l'école pour se prononcer sur la question, tous les parents affirment également que l'enseignement religieux recherché pour leurs enfants est loin de l'enseignement religieux doctrinal dispensé dans les écoles catholiques il y a quelques décennies.

J'pense que toute la religion catholique tu sais c'est aussi une ouverture d'esprit... tu sais l'enseignement religieux il y a 50 ans n'était définitivement pas le même que maintenant. J'pense que... je souhaiterais que c'est pas non plus comme forcé, imposé sur les enfants. (Stéphanie)

Donc non, je cherche certainement pas une éducation doctrinale, en fait c'est probablement ça qui a écoeuré les gens puis en fin de compte les ont éloignés de l'Église pour commencer. (Véronique)

En fait, pour plusieurs parents, ce qui est donc recherché en tant qu'enseignement catholique est un enseignement religieux de base transmis de façon douce et, si possible, ouvert et s'éloignant des enseignements traditionnels de l'Église. L'autoritarisme d'hier ou le cléricisme ne sont nullement souhaités.

Bien, je ne sais pas ce qu'ils enseignent aujourd'hui, comme avec lui *c'est très de base là. Pour moi c'est bien correct, j'pense que ça a évolué avec le temps d'aujourd'hui là tu sais...* (Maxine)

J'trouve que c'est bien à l'école puisqu'il suit ses amis, puis ça fait partie de ça, c'est *pas forcé alors les enfants sont plus ouverts* puis j'pense que ça fait une différence. (Amanda)

Pas nécessairement les pensées traditionnelles de l'Église, mais quand même relier des bonnes valeurs. (Alexandre)

Finalement, il mérite d'être noté que l'enseignement religieux comme tel n'a pas la même importance pour l'ensemble des parents interviewés. Alors que pour la grande majorité des parents la question de la transmission des valeurs est parmi les facteurs les plus importants dans le choix d'une école catholique, pour une participante, l'enseignement religieux est considéré comme la dernière priorité parmi les matières enseignées à l'école.

Je les envoie à l'école pour qu'ils apprennent les maths, les sciences, les langues en premier, genre ces cours-là en premier puis leur religion c'est en dernier pour moi parce que... c'est quelque chose qui vont se servir, je sais qu'ils vont pas être prêtre là. Donc je sais qu'ils vont se servir plus des cours de base comme la maths, puis les sciences, puis les langues, qu'ils vont se servir des cours de religion. (Andréane)

Pour cette participante qui a sélectionné l'école catholique avant tout en fonction de facteurs pragmatiques, l'enseignement religieux semble être envisagé comme moins utile ou profitable que les autres matières académiques, et conséquemment de moindre importance.

5.4 - Vers une catégorisation des motivations du choix de l'école catholique de langue française

En couplant à la fois les dimensions du choix d'une école de langue française et d'une école catholique, il est possible d'identifier neuf possibilités de combinaisons de facteurs (dimension langue - dimension religion) que nous considérons comme neuf « types idéaux »,

au sens wébérien du terme (Tableau 3). Un parent pour qui le choix scolaire correspondrait au *Type I* choisirait une école de langue française pour des raisons fonctionnelles et une école catholique pour des facteurs pragmatiques (un type pragmatique pur) alors qu'un parent de *Type V* choisirait une école de langue française pour la reproduction de la langue et une école catholique pour des

Tableau 3 : Types identifiables dans le choix d'une école catholique de langue française

		DIMENSION CATHOLIQUE DU CHOIX DE L'ÉCOLE		
		<u>FACTEURS PRAGMATIQUES</u>	<u>FACTEURS TRADITIONNELS</u>	<u>FACTEURS RELIGIEUX</u>
DIMENSION FRANCOPHONE DU CHOIX DE L'ÉCOLE	<u>FACTEURS FONCTIONNELS</u>	Type I	Type II	Type III
	<u>FACTEURS RELATIFS À LA REPRODUCTION</u>	Type IV	Type V	Type VI
	<u>FACTEURS IDENTITAIRES</u>	Type VII	Type VIII	Type IX

raisons traditionnelles (un type culturel) et un parent de *Type IX* choisirait une école de langue française pour des raisons identitaires et une école catholique pour des raisons religieuses (un type ethno-religieux¹⁶⁹) et ainsi de suite. Il convient de rappeler que, tel qu'expliqué par Weber, « [on] obtient un idéaltype *en accentuant* unilatéralement *un ou plusieurs* points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés *isolément*, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on

¹⁶⁹ Nous empruntons ce terme de Meunier et Wilkins-Laflamme, tel que développé dans leur typologie des régimes de religiosité. E.-Martin Meunier et Sarah Wilkins-Laflamme (2011). « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no. 3, p. 692.

ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un *tableau de pensée* homogène [*einheitlich*]. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il *est une utopie*¹⁷⁰ ». Ainsi chacune de ces catégories (types) se veut une représentation idéalisée du choix scolaire et aucun participant à notre étude ne correspondrait parfaitement à un de ces types.

La détermination du positionnement des parents à l'intérieur du modèle typologique des motivations du choix scolaire est le résultat d'un exercice d'interprétation du discours global de chacun des participants. Au sein d'une même entrevue, plusieurs différentes motivations ont pu être soulevées, relevant de différentes dimensions du choix scolaire et

Tableau 4 : Catégorisation des participants selon les « types » de choix d'une école catholique de langue française

		DIMENSION CATHOLIQUE DU CHOIX DE L'ÉCOLE		
		FACTEURS PRAGMATIQUES	FACTEURS TRADITIONNELS	FACTEURS RELIGIEUX
DIMENSION FRANCOPHONE DU CHOIX DE L'ÉCOLE	FACTEURS FONCTIONNELS	Andréane		Nadine
	FACTEURS RELATIFS À LA REPRODUCTION	Benoît Amanda	Valérie Isabelle Karine Véronique Alexandre	
	FACTEURS IDENTITAIRES	Simon	Maxine Stéphanie Mélissa	Patrick Marie-Josée

touchant à différentes catégories de facteurs. De plus, lorsqu'un parent mentionne par exemple qu'il cherche à transmettre des valeurs catholiques à ses enfants ou qu'il considère qu'il est important que ses enfants apprennent le français, il est difficile de comprendre la signification juste de ces propos sans les replacer dans le contexte du discours global du participant (par exemple, s'agit-il de valeurs

universelles, culturelles ou orthodoxes?; s'agit-il d'une transmission linguistique pour des motivations fonctionnelles ou identitaires?; etc.). C'est, rappelons-le, dans cette même ligne

¹⁷⁰ Max Weber (1904). « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans *Essais sur la théorie de la science*, Les classiques des sciences sociales, UQAC, p. 141.

d'idée que la sociologue Micheline Milot évoquait l'importance de la question de la cohérence verticale dans l'analyse des entretiens¹⁷¹.

En examinant la répartition des participants à notre étude au sein de la typologie que nous venons de développer (Tableau 4), certains traits marquants sautent immédiatement à l'oeil¹⁷². Il convient ainsi de s'arrêter brièvement à l'examen des grandes tendances du choix scolaire qui émergent du discours des participants à notre étude et qui deviennent plus facilement saisissables à l'aide de cette représentation graphique. Il mérite toutefois avant de poursuivre de mentionner que cet examen des tendances du choix scolaire observées auprès des participants et répertoriées au sein de ce modèle ne se veut en aucune mesure une tentative de quantification de nos résultats de recherche et ne cherche pas à offrir une représentation statistique de la distribution des parents francophones d'Orléans selon le « type » de choix scolaire. Plutôt, cet examen viserait simplement à approfondir l'analyse et la compréhension du rapport des parents d'Orléans quant au choix d'une école pour leurs enfants, de même que l'articulation des dimensions francophone et catholique au sein du choix de ces derniers.

L'examen de la répartition des parents selon le facteur principal influençant le choix de l'école de langue française laisse voir que la très grande majorité des parents se situe (en parts presque égales) dans deux catégories, ces parents ayant été principalement influencés par des facteurs identitaires et liés à la reproduction de la langue dans leur choix d'une école de langue française pour leurs enfants. Parallèlement, seulement deux parents ont plutôt été principalement guidés par des motivations fonctionnelles dans leur choix d'une école de langue française. Ceci nous révèle que seulement très peu des parents interviewés considèrent que la langue française ne serait rien de plus qu'un outil de communication qui, lorsqu'elle est maîtrisée, peut être mise à profit. Chez la très grande majorité des participants, la langue française profite plutôt d'un attachement, généralement assez fort, soit culturel ou identitaire. Ainsi, pour les parents, la langue française mériterait d'être reproduite parce que ces derniers considèrent le français soit comme une composante de leur identité ou du moins comme faisant partie de leur héritage culturel, héritage qu'ils aimeraient fondamentalement voir se continuer chez leurs propres enfants. En rapportant ces constats à la question identitaire en Ontario

¹⁷¹ Le concept méthodologique de cohérence verticale que nous avons emprunté à Milot a été particulièrement pertinent et utile dans la classification typologique des participants. Voir p. 55.

¹⁷² Pour un aperçu plus détaillé du positionnement des participants à l'intérieur du modèle typologique, soit de leur positionnement relatif à l'intérieur même d'une catégorie, voir l'Annexe 3.

français, il serait possible d'affirmer que, du moins dans le cas des participants à l'étude, le français demeure une facette identitaire de grande importance; que cet attachement se reflète et se manifeste comme une volonté de reproduction plutôt personnelle (transmission culturelle aux enfants) ou communautaire (transmission pour assurer la pérennité de la francophonie ontarienne).

En observant le positionnement des parents par rapport au type de facteurs ayant principalement influencé leur choix d'une école catholique pour leurs enfants, il est possible de constater que la majorité des parents a basé son choix principalement sur des facteurs traditionnels. Le reste des parents interviewés auraient choisi, encore en proportion presque égale, l'école catholique pour leurs enfants en fonction de facteurs davantage pragmatiques ou religieux. Le constat le plus intéressant serait peut-être toutefois que seulement trois des quinze parents interviewés ont été motivés avant tout par des facteurs religieux dans leur choix d'une école catholique. En fait, même les motifs pragmatiques, soit exogames au caractère proprement religieux de l'école catholique, ont été à la base du choix d'un plus grand nombre de participants à l'étude. En d'autres termes, au sein du groupe de parents interviewés, plus de parents auraient choisi l'école catholique pour des raisons telle la qualité de l'éducation (ou des activités) que pour, par exemple, transmettre la foi (ou un certain rapport à Dieu) à leurs enfants. La dimension catholique de l'école fut néanmoins très importante pour les parents du point de vue de la transmission traditionnelle d'une dimension davantage culturelle (surtout valorielle) du catholicisme. Le fait que la majorité des parents ait en fait choisi l'école catholique selon des facteurs principalement traditionnels rend compte d'un rapport particulier au catholicisme où les vestiges traditionnels de ce dernier (fêtes, traditions, valeurs) importeraient davantage que les dimensions proprement religieuses (foi, croyances, rapport à la divinité). Ceci indique également que, du moins dans une incarnation avant tout culturelle, le catholicisme semble toujours occuper une place privilégiée au sein de l'identité des parents francophones d'Orléans, du moins de ceux choisissant une école catholique de langue française pour leurs enfants.

L'examen général du modèle typologique tenant compte des dimensions à la fois francophone et catholique du choix scolaire laisse voir que la part la plus importante des participants (soit un tiers d'entre eux) se retrouve dans la case du centre, à l'intersection des facteurs relatifs à la reproduction de la langue et des facteurs traditionnels pour les dimensions

francophone et catholique du choix scolaire respectivement. Cette intersection des deux facteurs que nous considérons avant tout comme culturels (pour chacune des dimensions du choix de l'école catholique de langue française) représenterait le type le plus commun au sein des parents francophones choisissant une école catholique de langue française dans la région d'Orléans. Pour ce type, le choix de l'école catholique de langue française serait avant tout une question de reproduction. Ayant eux-mêmes fréquenté l'école catholique de langue française et n'ayant pas été marqués négativement par cette expérience, le choix « logique » et « normal » (de même que naturel) pour leurs enfants serait l'école catholique de langue française. Pour les parents de ce type, la francophonie est une composante culturelle importante de l'héritage qu'ils ont reçu de leurs parents et qu'ils souhaitent se voir reproduire chez leurs enfants. De plus, les valeurs catholiques qui leur ont été inculquées dans leur enfance ont contribué à faire d'eux les personnes qu'ils sont aujourd'hui et mèneront ainsi leurs enfants sur la même voie. Bien que l'origine catholique (religieuse) de ces valeurs soit admise et reconnue par les parents, cette dimension a peu d'importance pour ces derniers. L'apprentissage des valeurs « catholiques » de partage, de respect, etc. (qui prennent dorénavant plutôt l'allure de valeurs universelles) est ce qui est avant tout désiré, et l'éducation catholique (douce) est envisagée comme la meilleure (sinon une très bonne) façon d'atteindre cet objectif.

Un dernier constat qui émane de l'examen de la représentation graphique du positionnement des parents au sein de la typologie est l'absence de représentation de deux des types (combinaisons de facteurs) chez les parents à l'étude. Parmi les parents interviewés, aucun parent n'était guidé à la fois principalement par des facteurs fonctionnels et traditionnels dans son choix d'une école francophone et catholique respectivement. De même, aucun parent interviewé n'a sélectionné l'école catholique de langue française principalement pour des motivations à la fois d'ordre religieuses (dimension catholique) et relatives à la reproduction linguistique (dimension francophone). Cette absence est difficile à expliquer. S'agit-il du résultat d'un nombre insuffisant de cas dans notre étude et, conséquemment, d'une sous-représentation des parents s'apparentant à ces types? Au contraire, s'agirait-il réellement du reflet de rapports aux deux dimensions du choix de l'école catholique de langue française qu'on retrouve peu (ou pas) chez les parents francophones d'Orléans choisissant une école catholique de langue française pour leurs enfants? Seul l'approfondissement futur de la

question à l'aide d'une recherche ciblant un plus grand nombre de participants pourrait réellement nous informer à cet égard.

Malgré le fait que ce modèle se veut une classification des facteurs ayant influencé le choix d'une école catholique de même que le choix d'une école de langue française chez les parents (et non un indicateur de la religiosité ou de l'importance de la francophonie chez les parents), dans l'analyse des motivations du choix scolaire des parents, les rapports autodéclarés à la francophonie et au catholicisme ont été considérés comme indispensables à la compréhension de la cohérence globale du discours des parents. C'est en partie en tenant compte du discours global des parents, soit de leur discours concernant le choix scolaire ainsi que leur discours concernant leur rapport particulier à la francophonie et au catholicisme, qu'il a été possible d'interpréter le positionnement de chacun des participants à l'intérieur du modèle typologique. Afin de mieux comprendre ce rapport des parents à la francophonie et au catholicisme, mais surtout afin d'en arriver à une meilleure compréhension de la façon dont s'articulent entre eux (hiérarchiquement) les deux dimensions du choix de l'école catholique de langue française chez les parents interviewés, il convient de s'arrêter brièvement au prochain chapitre à l'examen des grands traits du rapport de ces derniers à la francophonie et au catholicisme.

CHAPITRE 6 : LE RAPPORT DIFFÉRENTIEL DES PARENTS À LA FRANCOPHONIE ET AU CATHOLICISME

Jusqu'au début des années soixante, les francophones de l'Ontario participaient au projet identitaire de la nation canadienne-française, étant lié à l'ensemble des francophone du pays par un projet idéologique axé, entre autres, sur la langue française et le catholicisme¹⁷³. Tel que l'explique Roger Bernard, à cette époque

La langue et la culture françaises sont importantes parce qu'elles sont étroitement liées à la religion selon l'adage « la langue gardienne de la foi, la foi gardienne de la langue ». C'est l'association à la religion qui confère à la langue et à la culture françaises une valeur absolue, mais la religion est effectivement la valeur dominante, le noyau dur de notre mosaïque culturelle. Dans l'univers pratique et idéologique des Canadiens-Français de l'Ontario, la langue française ne représente pas une valeur en soi, mais elle est subordonnée à la religion catholique¹⁷⁴.

Cependant, plus de quarante années plus tard, comment s'articulent aujourd'hui les dimensions francophone et catholique de l'identité franco-ontarienne? Comme l'affirmait en 1999 Jürgen Erfurt, « [a]u fur et à mesure que la religion catholique perdait de sa force centripète et que le taux de natalité chutait sensiblement, la langue est devenue le point principal de fixation de l'identité culturelle des francophones¹⁷⁵ ». Mais comment la force de la sécularisation, qui aurait provoqué une certaine redéfinition identitaire en Ontario français, s'est-elle traduite dans la question du choix scolaire des parents. Rappelons qu'encore à ce jour, huit des douze conseils scolaires de langue française en Ontario sont catholiques. De plus, près de trois quarts des élèves de la maternelle à la troisième année qui fréquentent des écoles de langue française à Orléans fréquentent encore aujourd'hui une école catholique.

Le modèle que nous venons de présenter au chapitre précédent rend compte des grandes tendances orientant le choix des parents à la fois d'une école de langue française et d'une école catholique pour leurs enfants. Tel qu'il est important de le préciser, ce modèle ne

¹⁷³ Michel Bock (2001). *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Prise de parole/Institut franco-ontarien, p. 10.

¹⁷⁴ Roger Bernard (1993). « Culture et identité franco-ontariennes », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, S.J. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore/Prise de parole, p. 454.

¹⁷⁵ Jürgen Erfurt (1999). « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas » dans Norman Labrie et Gilles Forlet, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 61.

rend toutefois pas compte de l'articulation des dimensions francophone et catholique du choix entre elles. La part la plus importante des parents (soit un tiers d'entre eux), nous l'avons vu, s'apparente au « Type V¹⁷⁶ », choisissant l'école catholique de langue française selon des facteurs davantage culturels, à la fois pour la dimension linguistique et la dimension confessionnelle de l'école (facteurs relatifs à la reproduction de la langue pour le français et facteurs traditionnels pour la dimension catholique du choix). Cependant, dans une logique de hiérarchisation des motivations du choix scolaire, quelle dimension du choix de l'école catholique de langue française importe plus aux parents? L'interprétation des données d'entretiens que nous avons effectuée jusqu'ici ne nous permet malheureusement pas de définitivement attribuer un ordre d'importance aux motivations du choix scolaire évoquées par les parents. Il mérite toutefois de noter qu'à première vue, dans leur discours global quant aux motivations de l'école choisie pour leurs enfants, les parents semblent accorder davantage d'importance à la dimension linguistique du choix scolaire. L'examen du modèle typologique semble soutenir cette observation¹⁷⁷. Alors que seulement trois parents ont été guidés principalement par des facteurs religieux dans leur choix d'une école catholique, deux fois plus de parents ont choisi une école de langue française selon des facteurs identitaires. Pour ces raisons, il mérite de creuser davantage l'examen de la question à savoir comment s'articulent entre elles les dimensions francophone et catholique dans le choix scolaire des participants à l'étude.

L'analyse de l'importance relative accordée par les parents à chacune des dimensions (francophone et catholique) du choix scolaire et, parallèlement, la hiérarchisation de ces motivations nécessite toutefois l'examen du rapport qu'entretiennent les parents à la francophonie de même qu'au catholicisme. En fait, au cours des entretiens, ce rapport autodéclaré des parents à la francophonie et au catholicisme s'est avéré le meilleur moyen pour aider à la compréhension des motivations des parents quant au choix scolaire, de même que de l'importance accordée à chacune des dimensions du choix scolaire. Une meilleure compréhension de l'articulation hiérarchique des dimensions francophone et catholique du choix scolaire des parents, bien que périphérique à notre questionnement de départ, importe à

¹⁷⁶ Soit un type culturel, couplant le choix d'une école de langue française pour la reproduction de la langue et d'une école catholique en fonction de facteurs traditionnels.

¹⁷⁷ Ceci est encore plus évident à l'examen du Tableau 5 (en Annexe 3) qui offre un aperçu plus détaillé du positionnement des parents à l'intérieur du modèle typologique.

la fois puisqu'elle permet d'approfondir notre compréhension des motivations du choix de l'école catholique de langue française à Orléans, mais également puisqu'elle nous informe sur le possible avenir de l'enseignement catholique de langue française en Ontario.

C'est dans cette optique que nous nous pencherons, au cours de ce chapitre, sur l'examen du rapport entretenu par les parents interviewés à la francophonie ainsi qu'au catholicisme. L'examen de cette question, que nous considérons comme indispensable à l'analyse des motivations du choix scolaire, nous conduira à une meilleure compréhension de l'importance qu'accordent les parents à chacune des deux dimensions du choix de l'école catholique de langue française. Au cours des entretiens, diverses questions plus larges portant sur le rapport général des parents à la francophonie et au catholicisme ont été posées aux participants. Bien qu'il nous oblige à présenter encore quelques résultats de recherche (qui visent le raffinement et non le dédoublement des résultats), ce survol permettra de mieux comprendre comment la question du choix de l'école catholique de langue française s'inscrit et s'articule dans le rapport plus global des parents à la francophonie et au catholicisme et, ultimement, comment s'articulent entre elles (de manière hiérarchisée) chacune des dimensions du choix de l'école catholique de langue française chez les parents d'Orléans.

6.1 - Le rapport des parents à la francophonie et au catholicisme

6.1.1 - Rapport à la francophonie

L'analyse des entretiens effectués avec les parents francophones d'Orléans révèle une large gamme de rapports à la francophonie. Selon les propos des parents quant à la place qu'occupe le français dans leur vie et des propos plus généraux relatifs à leur rapport à la langue française soulevés au cours des entrevues, il a été possible d'identifier trois types de rapports à la francophonie entretenus par les participants, soit un rapport non identitaire, un rapport culturel et un rapport identitaire.

Pour certains participants à l'étude, l'importance des facteurs fonctionnels dans le choix d'une école de langue française pour leurs enfants peut mieux être comprise en jetant un coup d'oeil au rapport plus général que ces derniers entretiennent avec la francophonie. Notre typologie se basant sur un spectre allant de motivations d'ordres fonctionnels à des motivations relevant de facteurs identitaires, il est possible de constater que les parents qui entretiennent un rapport plutôt non identitaire à la francophonie soient plus susceptibles de

choisir une école de langue française pour des raisons fonctionnelles qu'identitaires. Chez certaines participantes, le caractère non identitaire du rapport à la francophonie était assez explicite. Trois des participantes interviewées qui sont de langue maternelle française et qui sont mariées à des conjoints francophones de langue maternelle ont affirmé qu'elles parlent presque exclusivement en anglais à leurs conjoints à la maison. Pour la dernière de ces participantes (Nadine), l'anglais est également la langue généralement parlée à la maison avec son fils d'âge scolaire.

Ça c'est drôle. *On vient les deux d'une famille franco-ontarienne... mais moi et [mon mari] on communique rarement en français. [...]* Je sais pas pourquoi. Puis on vient les deux d'une famille francophone. (Valérie)

À la maison avec les enfants on parle en français, mais c'est drôle *moi puis mon époux on se parle plutôt en anglais.* (Andréane)

Idéalement, j'aurais préféré qu'on parle plus le français, mais *on s'est habitués à communiquer plus en anglais entre nous, puis... même quand on a eu mon fils on disait on va se parler plus en français pour qu'il puisse parler le français, mais lorsque la seule garderie qu'on avait trouvée était en anglais et lorsqu'il a commencé à apprendre à parler il parlait plus en anglais donc lorsqu'il nous parlait en anglais, à la place de faire l'effort de lui répondre en français on lui répondait en anglais donc notre maison est presque devenue comme anglophone.* (Nadine)

Cette pratique s'éloigne considérablement de celle des parents qui entretiennent un rapport davantage identitaire à la francophonie et qui affirment généralement faire tout dans leur possible pour vivre leur francophonie, et ce, malgré le contexte minoritaire francophone. Il convient également de noter que cette dernière participante (Nadine) a d'elle-même affirmé peu entretenir un rapport identitaire à la francophonie.

En tant que francophone? Moi j'pense que je me considère juste plus comme Canadienne. C'est rare que si quelqu'un me demande... bien c'est ça je dirais que je m'associe aux cultures canadiennes et haïtiennes. [...] Mais j'me dis pas... quand que quelqu'un me demande je dis pas Franco-Ontarienne... « *I'm from Canada, [...] my background is Haitian, but I'm Canadian* ». (Nadine)

Pour une autre participante, le fait de parler anglais serait normal du fait qu'elle est Franco-Ontarienne.

Bien sur le bord de mon mari ils sont vraiment vraiment francophones.
Nous on est franco-ontariens [...] donc mon côté de la famille parle plus l'anglais. (Andréane)

Cette « caractéristique anglophone » de l'identité franco-ontarienne est toutefois loin d'être partagée par l'ensemble des participants. Au contraire, pour une autre participante, le fait de se faire considérer comme anglophone du fait d'être franco-ontarienne est tout sauf souhaitable.

Le côté de mon mari, son père, ils viennent tous de Sherbrooke puis c'est drôle, quand on a commencé à se fréquenter c'était « ah bien quelle langue est-ce que tu parles à la maison? »... Bien voyons, je te parle en français... *Pour moi, ils m'appellent l'Anglaise puis c'est comme voyons, j'suis pas anglaise, j'suis Franco-Ontarienne. J'sais pas, pour moi c'est important d'être reconnue pas comme une Anglaise parce que je viens de l'Ontario, on est Franco-Ontariens. Il y a notre fierté d'être en Ontario puis parler français...* (Maxine)

Selon une autre participante qui entretient également un rapport plutôt identitaire au français, la communication en anglais entre parents franco-ontariens ne serait toutefois pas un cas isolé.

Mais tu sais quoi, comme souvent [...] tu vas aller à l'école pour des barbecues puis *les parents ça se parle en anglais* des choses comme ça. Fait que je me dis, ok... c'est quoi le rapport? Il y en a beaucoup là-dedans que j'pense pas qui sont très religieux nécessairement ou très francophones... (Stéphanie)

Selon cette participante, la tradition et la simple reproduction expliqueraient la plus grande partie du maintien de l'importance de l'éducation catholique chez les parents francophones de l'Ontario.

Finalement, pour les deux participantes ayant sélectionné l'école de langue française pour leurs enfants pour des raisons principalement fonctionnelles, le rapport même des francophones de l'Ontario à leur langue (et non seulement le choix scolaire) est interprété en termes fonctionnels. La raison même de conserver la langue et de la transmettre aux enfants est analysée en lien avec la question du travail et du service à la clientèle par ces participantes (Andréane et Nadine). Il mérite également de mentionner que cette dernière participante (Nadine) est la seule à considérer que son rapport au français a évolué négativement au cours de sa vie de sorte que le français prend aujourd'hui une place moins importante dans sa vie

que dans son enfance. Comme il sera possible de le voir, pour l'ensemble des autres participants à l'étude, le français prend aujourd'hui une place aussi importante (dans le cas des participants pour qui le français a toujours été très important) sinon plus importante dans leur vie que lors de leur enfance.

Compte tenu du caractère non identitaire du rapport à la francophonie de certaines des participantes, il est plus facile de comprendre la réflexion quasi uniquement fonctionnelle ayant orienté et influencé le choix d'une école de langue française chez certains des parents à l'étude.

Chez certains des parents interviewés, le rapport général à la francophonie dépasse la stricte question non identitaire pour prendre une importance au plan culturel. Pour ces parents, la langue maternelle est quelque chose qui leur a été transmise, un certain héritage, et ils souhaiteraient à leur tour assurer la reproduction de leur langue (et de la culture entourant la langue française) en la transmettant à leurs enfants.

J'essaie fort de lui *montrer des choses francophones*, même un peu plus vieilles là tu sais *pour qu'il sache au moins c'est quoi* tu sais. (Benoît)

Puis, j'vois juste qu'on *continue la descendance*. De continuer à parler français puis *élever nos enfants dans les valeurs qu'on a avec la langue française* (Isabelle)

Cette volonté de transmission de la langue maternelle et d'un héritage culturel est clairement explicitée par de nombreux parents. Pour ces derniers, l'importance de la question de la transmission de la langue s'est souvent traduite par une montée en importance de la langue maternelle et de son maintien depuis la naissance de leurs enfants.

Bien je dirais *depuis que j'ai eu mes enfants le français est beaucoup plus important. Je vois beaucoup plus l'importance de garder la langue maternelle présente*. C'est très facile d'apprendre l'anglais, très facile de la perdre la langue maternelle, donc je vois plus l'importance aujourd'hui de la maintenir. (Maxine)

Oui! Oui, oui [la langue française est devenue plus importante au cours de ma vie]. Quand j'étais [...] probablement [en] 9^e, 10^e, 11^e, *j'avais pas pourquoi c'était si important de maintenir la langue puis la pratiquer, vraiment la chérir presque*. [...] *Avoir des enfants ça l'a rendu encore plus important*. (Isabelle)

Chez certains autres parents, la naissance de leurs enfants de même que cette volonté de transmission culturelle de la langue ont également entraîné certains changements au niveau de leurs comportements de façon à assurer la reproduction de la langue et de la culture francophone.

Pis c'est drôle parce que personnellement, *depuis que on a les enfants, je fais beaucoup plus un effort on dirait tu sais d'être encore plus axée sur le français* parce que je veux tellement pas que mes enfants... on voit tellement d'enfants se faire assimiler puis ça me fait tellement de la peine. (Stéphanie)

Sauf quand on a eu les enfants, c'était juste naturel qu'on communique aux enfants en français, c'est pas quelque chose qu'on a discuté, c'est juste quelque chose qui est arrivé naturellement. *Aux enfants on a toujours toujours toujours toujours parlé en français...* (Valérie)

Cette dimension « qui va de soi » dite aussi naturelle de la transmission de la langue évoquée par la dernière participante émerge également dans le discours de certains des participants quant à la façon dont la langue leur été transmise par leurs propres parents.

Bien moi aussi ça a *toujours été en français* par contre. En tout cas, j'ai pas de souvenirs que ça a été comme amené directement, c'était comme sous-entendu. *C'était pas une option* tu sais que ce soit pas en français. (Simon)

À l'exception d'un parent (Nadine), le caractère francophone d'Orléans a été identifié comme un facteur déterminant dans le choix de tous les parents de s'y installer avec leur famille.

Ouin bien [...] par ce que c'est l'endroit dans Ottawa où il y a le plus de français. Puis bien moi *j'ai toujours vécu en français donc c'était important pour moi de rester dans cet environnement-là.* (Simon)

J'trouve que la culture francophone est plus chaleureuse. *Puis j'voulais juste [rester] dans la culture francophone...* (Valérie)

La possibilité de résider dans un milieu imprégné de culture francophone, de même que l'ensemble des bénéfices que ceci entraîne (dont l'accès à des services, des activités et des écoles francophones), ont ainsi été soulevés comme attraits de la région d'Orléans par plusieurs participants.

Les parents ayant été le plus influencés par les facteurs identitaires dans leur choix d'une école de langue française pour leurs enfants étaient généralement les mêmes qui entretiennent un rapport général davantage identitaire vis-à-vis la francophonie. Comme pour les autres types de rapports à la francophonie qui viennent d'être présentés, le rapport identitaire qu'entretiennent certains parents avec la francophonie a clairement pu être repéré à plusieurs niveaux au cours des entrevues.

J pense qu'à tous les niveaux la langue occupe une énorme partie, et la culture [aussi]. [...] Pour moi, ça fait *partie intégrante de mon identité*. (Véronique)

[Dans ma vie le français occupe] une énorme place. J'veux dire c'est la langue que je parle chez moi, c'est la langue avec laquelle j'ai été élevée... J'veux dire quand moi j'étais enfant *c'était la langue qu'on parlait à la maison, à l'école et à l'Église*. (Véronique)

Pour ces parents, leur rapport identitaire à la francophonie inspire toutes les dimensions de leur vie, et leur francophonie est une caractéristique fondamentale dans leur définition identitaire. À plusieurs reprises, les participants entretenant un rapport davantage identitaire à la francophonie ont évoqué l'importance pour eux et leurs enfants de vivre leur francophonie à tout moment. Un domaine dans lequel cette réalité a souvent été soulevée est l'accès à des services et à des activités en français, surtout pour les enfants.

Bien moi [le français] c'est devenu plus important dans le sens que je vois que, ça descend un peu, le niveau de français, un peu partout en Ontario donc je trouve que c'est encore plus important maintenant. *Ça peut pas être juste sous-entendu, il faut faire un effort tu sais, il faut...* Puis pour les cours puis tout ça, il faut s'assurer qu'ils sont offerts. (Simon)

Comme j'ai dit, moi j'suis très pro francophone. Comme moi, n'importe où où je vais, je demande toujours s'il y a quelqu'un qui parle français. J'parle très bien anglais là, c'est pas un problème, mais j'ai comme [...] *je m'attends presque à un service bilingue, donc oui que quelqu'un peut me servir en français*. (Stéphanie)

Oui c'est important de *se faire servir en français parce que c'est le premier coup là*. C'est pas juste une fois que t'es rendu l'autre bord de la porte là que, ok le petit cours est en français, mais t'as été obligé de t'inscrire en anglais, t'es obligé de tout faire en anglais... *C'est de le vivre à toutes les occasions ton français puis oui, c'est à chaque fois de le demander et d'attendre...* (Mélissa)

Pour certains de ces parents, l'idée d'insister sur le fait que les activités soient offertes en français pour leurs enfants dépasse l'idée d'assurer un environnement francophone pour leurs enfants et rejoint plutôt la volonté de contribuer au maintien de la communauté francophone en encourageant ces activités et en créant une offre.

Bien moi ce que *je veux c'est qu'elles soient offertes en français*, donc c'est sûr que moi j'veais essayer d'inscrire mes enfants en français pour créer la demande tu sais. Donc c'est sûr que je vais faire ça. C'est pas parce que je veux pas les inscrire en anglais, *c'est par ce que je veux que l'opportunité soit offerte à d'autres francophones...* (Simon)

Pour ce dernier participant et sa conjointe (Marie-Josée), lorsque les activités ou les services ne sont pas offerts en français, il est parfois nécessaire de prendre l'initiative et d'organiser soi-même l'activité. C'est justement ce qu'a fait cette participante qui commença un groupe pour nouvelles mères en français à Ottawa afin de combler un manque. Le rapport qu'entretiennent ces participants à la francophonie est plus que culturel (ou tributaire d'une simple volonté de reproduction culturelle de la langue maternelle) et rejoint plutôt le rapport identitaire à la langue. Il n'est pas surprenant que pour ces parents le choix d'une école de langue française se voit également influencé par des considérations identitaires.

Finalement, le rapport identitaire à la langue française de certains participants est aussi souvent marqué par leur fierté d'être francophones en Ontario.

Pour nous autres, bien *on est fiers d'être français puis de vivre en Ontario*. [...] On est allés à une école catholique en français et puis on a toujours célébré les fêtes franco-ontariennes alors pour nous autres c'est... « I guess » que c'est culturel là tu sais. *Tu deviens fier, tu deviens... ça fait partie de ta culture de fêter ça ou d'en être fier.* (Maxine)

J'suis fier aussi de faire partie d'une communauté qui quand même a fait des grandes choses si on considère leur situation. C'est quand même impressionnant ce qui reste aujourd'hui des francophones, bien c'est impressionnant qu'il en reste de un, mais donc j'pense c'est important. (Simon)

Pour moi c'est important d'être reconnue pas comme une Anglaise parce que je viens de l'Ontario; on est Franco-Ontariens. *Il y a notre fierté d'être en Ontario puis parler français alors...* (Maxine)

6.1.2 - Rapport des parents au catholicisme

Tout comme dans le cas du rapport à la francophonie, le discours des participants révèle également une large gamme de rapports au catholicisme (ou à la religion¹⁷⁸). Avant de procéder à l'examen de ces divers rapports, il est important de noter que bien qu'un des participants (Benoît) se dise athée et qu'il est à la fois le parent pour qui les facteurs pragmatiques sont les plus importants dans le choix d'une école catholique pour son fils, son rapport au catholicisme et à l'éducation religieuse de son enfant demeure malgré tout très positif. Quel que soit son rapport à la religion, il affirme néanmoins s'identifier aux valeurs judéo-chrétiennes et a même mentionné reconnaître et apprécier « l'éveil religieux » chez son fils.

J'suis pas mal plus dans le athée que dans le catholique là [...]. Mais ça veut pas dire que j'ai pas les valeurs là, j'veux dire, j'suis tout pour lui montrer ça. [...] On a parlé de Dieu cette semaine d'ailleurs là puis j'y ai tout raconté. [...] Puis après ça il prendra ses décisions, tu sais c'est comme finalement ça l'idée... on va te donner l'éducation, puis après ça tu choisiras... Si il me demande un jour, bien j'vais lui expliquer là [...]. (Benoît)

Bien que ce dernier participant soit le seul à s'être identifié en tant qu'athée, certains des autres participants ont, pour leur part, laissé entendre que la religion n'occupait qu'une très petite place dans leur vie.

C'est pas très très présent je te dirais. En tout cas, pas dans ma vie personnelle. Non, à part Noël puis quand il y a des décès ou des choses comme ça, mais autre que ça... (Simon)

J'vais être bien honnête là, j'ai pas beaucoup de... pas que j'ai pas beaucoup de place, j'aime pas ça le dire comme ça là, mais... c'est comme... on va pas à la messe, on est pas, comment tu dis ça, pratiquant. (Andréane)

C'est pas une grosse place là. Comme j'ai baptisé mes enfants pour qu'ils puissent aller à l'école catholique, pas nécessairement parce que je voulais qu'ils... fréquentent l'Église. (Valérie)

Il mérite d'être rappelé que bien que pour quelques-uns des participants la religion n'est pas très importante, tous les participants, à l'exception d'un participant athée (Benoît) et d'une

¹⁷⁸ Dans le cas de Nadine, il est plus juste de parler de rapport à la religion ou au christianisme puisqu'elle s'identifie au pentecôtisme et non au catholicisme.

participante pentecôtiste (Nadine), se sont eux-mêmes identifiés en tant que catholiques au cours des entretiens.

Pour la grande majorité des parents, le rapport global au catholicisme se situe sur le terrain d'un rapport avant tout culturel. Par rapport culturel, nous entendons que l'attachement ou l'importance accordée par les participants au catholicisme touche avant tout les dimensions traditionnelles (dans le sens d'héritage culturel), valorielles ou coutumières de la religion plutôt que sa dimension proprement religieuse (soit relative aux croyances, aux dogmes, à la foi, à la divinité, à la spiritualité, etc.).

Chez plusieurs des parents interviewés, le rapport culturel à la religion peut avant tout être identifié dans le discours de ces derniers quant à l'importance accordée aux fêtes religieuses, ou plutôt à la dimension religieuse de celles-ci. Pour certains parents, l'importance accordée aux fêtes religieuses découle avant tout de la dimension soit traditionnelle ou familiale de ces fêtes.

C'est plus l'aspect familial puis tout ça qui est important, j'veux dire... les traditions là, *les traditions familiales*... (Benoît)

Tu sais, oui c'est des moments chauds du calendrier catholique... mais *peut-être par tradition?* (Mélissa)

On fait le lien quand même aussi là, quand c'est Noël on fait le lien avec la naissance de Jésus, on parle de ça... à Pâques aussi, donc on fait le lien, mais c'est pas... comme *dans mon cœur c'est pas la grosse importance pour moi là*. (Karine)

Pour d'autres parents cependant, au-delà de simplement accorder une plus grande importance à la dimension traditionnelle des fêtes, la dimension religieuse de ces dernières est consciemment mise à l'écart.

C'est un temps qu'on peut se réunir, se rencontrer en famille, passer du temps avec la famille surtout. [...] *Mais en termes de religion... on célèbre pas trop trop à cause de ça*. (Andréane)

Même s'il n'est pas vraiment question, tu sais à Pâques, il n'est pas question, on parle pas de résurrection autour de la table, mais on est tous ensemble puis tu sais c'est une occasion de se réunir. La raison est plus ou moins là, c'est juste qu'on en profite. [...] *Le caractère religieux de ça... il est pas très très présent*. (Simon)

Bien pour moi ça fait partie de ma culture, ça fait partie de « who we are ». [...] *«I guess» c'est la religion qui a commencé, mais ça comme été... ça a évolué à quelque chose d'autre.* Puis ça fait partie de notre culture. Oui je comprends que ça vient de la religion, mais maintenant je trouve que ça a évolué. (Valérie)

Tout comme pour la dimension traditionnelle du choix de l'école catholique, un thème récurrent du discours des parents quant à leur rapport au catholicisme est celui de la question des valeurs du catholicisme. Encore, alors qu'à première vue il serait possible d'associer ces discours à une dimension davantage religieuse du catholicisme, en examinant plus attentivement le discours global des parents, on dégage un rapport davantage culturel que religieux aux valeurs dites catholiques.

On va pas à la messe à toutes les semaines, *par contre les valeurs sont là quand même.* (Marie-Josée)

C'est certain qu'on va incorporer certaines valeurs religieuses, mais *ça sera pas dans un premier contexte religieux, c'est plus valeurs familiales, sociales, morales, tu sais des choses comme ça.* (Stéphanie)

Comme je te dis j'vais pas à l'Église, *j'y vais très rarement à l'Église, c'est pas quelque chose à quoi [j'accorde] une importance. Mais les valeurs que la religion inculque...* (Valérie)

Une autre dimension intéressante du rapport culturel au catholicisme soulevée par un couple de parents interviewé vient rejoindre une dimension dégagee par Micheline Milot lors de son étude, soit la question de la culpabilité.

On est pas pratiquants, mais j'pense qu'une fois que les petits vont être assez grands pour peut-être aller à l'Église, j'pense qu'on ferait un petit peu plus d'effort, mais *j'pense pas que c'est au niveau personnel, c'est plutôt au niveau de mes enfants, comme je me sentirais un peu coupable...* (Stéphanie)

Mon oncle puis ma tante, c'est mon parrain [et ma] marraine, *j'ai comme ce sens d'obligation tu sais là de me marier dans une église puis tout ça [...].* (Alexandre)

La question de la culpabilité entourant la pratique ou la transmission de la religion est une très bonne illustration d'un rapport culturel au catholicisme qui se base avant tout sur la question de la transmission d'un héritage culturel (religieux) devant lequel les parents ressentent une

certaine obligation (qui peut se manifester par la culpabilité) d'assurer la continuité ou la reproduction de cet héritage.

Le rapport davantage culturel des parents au catholicisme se reflète également dans la pratique religieuse (assistance à la messe). Tel qu'il est possible de le constater à partir du discours des parents, très peu d'importance est accordée à l'assistance à la messe.

La plupart de mes amis ne vont pas à la messe tous les dimanches, ils y vont à Pâques, ils y vont à Noël, puis ils y vont quand il y a quelqu'un qui se marie. Ou, si eux autres veulent se marier, ils vont y aller une couple de fois comme ça le prêtre les connaît. (Isabelle)

Disons que c'est plus l'idée... c'est plus le concept de la vie que j'veux enseigner à mes enfants. [...] Mais tout ce qui est plus pratique a moins d'importance. (Karine)

De l'avis de plusieurs parents, cette absence de pratique religieuse ne refléterait cependant pas un désengagement complet à l'égard de la religion. Cette diminution dans l'assistance à la messe serait plutôt tributaire d'un changement dans le rapport global des individus (de leur génération) au catholicisme et plus largement à la sécularisation de la société contemporaine.

J'ai pas besoin moi d'aller à la messe pour dire que je suis croyante, tandis [que mes parents] oui. [...] Donc pour eux autres, la religion elle a une plus grande... ou la présence à l'Église a une plus grande importance à leurs yeux que moi à mes yeux. (Marie-Josée)

Donc j'pense qu'on a encore toutes les mêmes croyances, les mêmes valeurs... on accorde juste moins d'importance à aller à la messe les dimanches. (Karine)

Mais d'aller à la messe comme tel, ça me manque pas simplement parce que je crois que je suis capable de faire mes petites affaires sans nécessairement aller à la messe tout le temps. (Marie-Josée)

En fait, le discours de l'ensemble des participants rend compte d'un changement du rapport à la religion entre leur génération et celle de leurs parents (et encore plus de leurs grands-parents).

J'dois dire [que mes parents] étaient beaucoup plus pieux que moi donc certainement là le côté religieux de ces fêtes-là avait une grande importance. [...] A-t-elle] une aussi grande importance dans ma vie ? Non, pour être franche, non. Si elle avait une aussi grande importance, je serais plus pratiquante que je le suis. (Véronique)

J'regarde même plus en trois générations, j'veux dire la génération de mes grands-parents tu pouvais pas manquer [la messe]; mes parents, bon tu pouvais manquer, mais avec [une] bonne raison là; puis *là bien j'te dirais que c'est vraiment plus au choix aujourd'hui à ma génération*. (Benoît)

De tous les parents interviewés, la participante pour qui la religion est le plus important (Nadine) est également la seule à assister régulièrement à des services religieux. Cependant, même cette participante affirme que ses parents accordaient une plus grande importance à la pratique religieuse (ainsi qu'à la religion en général) et qu'elle ne fréquente plus aussi souvent l'Église que dans le passé.

Comme là maintenant mon Église on peut la regarder en ligne, puis comme avant j'trouvais on faisait plus l'effort le dimanche de se réveiller puis de s'habiller puis d'aller à l'Église, *puis là maintenant c'est comme « well we'll just watch it online »*, puis on le regarde mais on est pas autant comme... tu sais des fois je fais la vaisselle... Donc j'trouve que, on dirait qu'on est moins «focused». (Nadine)

Cet examen du rapport global des parents au catholicisme permet de mieux cerner l'importance des motivations d'ordre traditionnel dans le choix de l'école catholique par les parents à Orléans. Étant donné le rapport davantage culturel au catholicisme entretenu par la majorité des parents interviewés, il n'est pas étonnant de constater (par correspondance) la préséance des facteurs de reproduction dans la question du choix de l'école catholique chez ces mêmes parents.

Malgré l'importance du rapport culturel qu'entretient la majorité des parents interviewés au catholicisme, il serait faux de croire qu'aucun des participants à l'étude n'entretient un rapport religieux au catholicisme. Il importe de noter que, tout comme pour le modèle typologique présenté au chapitre précédent, les catégories employées dans ce chapitre quant au rapport des parents à la francophonie et au catholicisme doivent être envisagées comme faisant partie d'un certain continuum et non comme ayant des limites clairement définies et imperméables. Ainsi, il est entièrement possible qu'un participant puisse entretenir à la fois un rapport culturel et religieux à la religion selon différentes dimensions de la question (par exemple la pratique religieuse, les croyances, etc.) et à différents moments dans son discours.

En examinant le discours de certains parents quant à l'importance qu'occupe le catholicisme dans leur vie, il est possible d'identifier certaines actions qui, d'après les participants, dépasseraient le terrain du rapport culturel au catholicisme pour rejoindre davantage un rapport religieux. Cette frontière est, sur le plan qualitatif, toujours difficile à évaluer avec précision. Voyons néanmoins quelques exemples.

Bien quand on est entrés dans notre maison, la *première chose que j'ai faite c'est mettre le crucifix*. Ça fait partie des valeurs que j'ai puis pour moi c'était important là tu sais, comme bon on rentre dans une nouvelle maison, je veux quand même que les valeurs se poursuivent. Donc c'était juste un petit geste par rapport à ça. (Marie-Josée)

C'est important puis pas juste la dimension... tu sais *Noël c'est pas juste le père Noël tu sais*. La petite savais que Noël, bien *c'est la naissance de Jésus*, puis là on est allés voir la crèche puis *le bébé Jésus, puis maman Marie, puis papa Joseph*, puis on avait, tu sais la crèche en dessous du sapin ... (Mélicca)

La catholicité c'est doublement important là, juste par les choses qu'on a faites à notre mariage qui sont au-delà d'un mariage traditionnel catholique, les symboles qu'on a posés depuis que nos enfants sont nés, les opportunités qu'on a eues, *on a fait baptiser notre plus jeune à la veillée pascale*, tu sais c'est des choses que la majorité ne feront pas là. Ça fait que pour moi c'est une récompense pour ce que je fais. (Patrick)

Bien qu'il soit sans doute possible de questionner la frontière vague qui existe entre les dimensions religieuses et traditionnelles de certaines de ces actions, il n'en reste pas moins que pour les parents en cause, ces diverses actions rendent compte d'une certaine importance accordée au catholicisme qui dépasse le simple rapport coutumier ou de simple reproduction d'un héritage culturel.

Le rapport religieux qu'entretiennent certains des parents interviewés au catholicisme a également pu être repéré dans leur discours sur les croyances religieuses.

[Nous] quatre ensemble, mes deux enfants puis mon mari, *on essaie de prier avant de souper* puis tout... donc c'est vraiment important. Puis j'pense toujours à la base que moi j'ai eue, puis mon mari aussi, tu sais *on a la crainte de Dieu puis on aimerait ça que nos enfants aussi puissent au moins avoir le concept que « no matter what you're doing there's someone looking at you, so try and do good »*. (Nadine)

Tu sais *j'pratique pas, mais je suis croyante* quand même, fait que pour moi il y a tout ça qui est important. (Marie-Josée)

Bien, c'est symbolique. Comme là je suis sûr à l'école ils sont en train de lui apprendre que c'est le carême, puis Jésus va mourir puis va ressusciter dans trois jours, puis *c'est juste pour moi «I guess» en tant que chrétienne une forme de respect pour Jésus qui est mort sur la croix pour nous...* (Nadine)

Parallèlement, chez certains parents qui semblent entretenir un rapport plus culturel que religieux au catholicisme, on remarque certains discours renvoyant néanmoins à une certaine expression religieuse ou spirituelle.

J'pense aussi que [...] les sacrements comme tel, c'est plus cette *espèce d'ouverture à la spiritualité*, c'est ça selon moi qui est important, c'est qu'ils aient justement un guide qui permet d'ouvrir cet aspect-là de la personne, le côté spirituel [...]. (Simon)

Pourquoi est-ce que c'est important? Bien, parce que ça fait partie de la vie puis *j'pense que tout humain doit croire dans quelque chose* donc c'est une façon, le catholicisme, d'aider les gens à croire dans quelque chose [...]. (Maxine)

Bien que ces derniers participants ne semblent pas entretenir un rapport religieux au catholicisme, il est néanmoins possible de repérer chez eux une certaine ouverture en la matière.

6.1.3 – Éloignement des parents de l'institution catholique

Une dernière dimension du rapport au catholicisme mérite d'être présentée. Il s'agit d'un certain éloignement, au niveau des participants, de l'Église catholique en tant qu'institution. Cet éloignement de l'Église se reflète évidemment dans la pratique religieuse quasi inexistante de ces derniers. Outre un parent (Nadine) qui fréquente régulièrement la messe dominicale, une participante (Véronique) a affirmé assister à la messe quelques fois par années alors que l'ensemble des autres participants ont déclaré y assister soit uniquement pour les fêtes religieuses ou, dans la majorité des cas, jamais.

Une des raisons identifiées par les parents pour expliquer leur éloignement de l'Église est le fait qu'ils ne se sentent pas rejoints par la dimension instituée de la religion catholique.

Moi aussi [dans mon enfance j'allais à la messe toutes les semaines] jusqu'à l'âge de onze, douze ans où *il y a eu une espèce de cassure avec... une séparation entre ce que c'était la messe, puis ce que nous on aurait voulu que ce soit*. [... On] trouvait ça dommage qu'il [n'y avait] pas d'effort de rendre ça intéressant. Parce que j'ai l'impression qu'on peut croire sans la messe, puis j'pense que justement il y a eu cet espèce de point où c'était... «regarde, *vous faites pas d'effort, pourquoi que je resterais?*». Fait que, il y a eu cette cassure-là dans ma jeunesse. (Simon)

Moi il y avait une phase, bien à un moment, quand j'étais adolescent j'y allais à chaque semaine. Puis c'est à ce point-là que *j'ai commencé vraiment à m'éloigner parce que le prêtre... les sermons étaient horribles là...* (Alexandre)

Quand tu as des prêtres qui [sont] super ennuy[ants] puis... tu sais déjà là que peut-être que les jeunes ont plus de difficulté à rentrer dedans. *J'trouvais pas qu'il y en a qui faisaient des efforts nécessairement...* (Stéphanie)

Pour un autre parent qui se déclare athée, le changement de rapport des parents vis-à-vis de l'Église et, plus généralement, de la religion serait plutôt tributaire d'un certain désintéressement général par rapport à la religion.

Bien j'pense qu'il y a un manque d'intérêt aussi, général là [...] qu'il y a un peu un, « je m'en foutisme ». (Benoît)

D'autres pensent plutôt que cela relève davantage d'un désaccord quant à certaines valeurs ou idées prônées par l'Église.

Moi [la religion] ça occupe une petite place. Petite place dans le sens que j'aimerais être plus pratiquant, mais... J'sais pas, *j'aime certaines valeurs de base de la religion catholique, mais il y a tellement de choses que je ne suis pas d'accord avec...* (Alexandre)

T'as comme, tu sais les règles de l'Église; *les prêtres peuvent pas se marier puis, tant qu'à moi j'trouve pas ça c'est correct*, tu sais on est des humains. Tout humain a une nécessité à la vie sexuelle puis, avec tout ce qui sort avec tous les abus, bien tu te demandes... un puis un vont ensemble là. *Pour moi ça doit évoluer là tu sais. [...] Donc] ces choses-là, «I don't agree with». C'est pas ça que je veux que mes enfants prennent de ça.* (Valérie)

Pour un participant, cet écart vis-à-vis de certains enseignements de l'Église va jusqu'à affecter le rôle qu'il perçoit pouvoir prendre dans l'enseignement religieux de son fils.

Ouin, moi j'me verrais pas avoir un gros rôle dans l'éducation religieuse [de mon enfant], juste parce que... j'sais pas comment le dire là, mais j'crois pas tout dans la religion. J'veux dire, comme si le sujet de l'homosexualité ça serait un sujet que mes enfants me parleraient de, comme j'ai vraiment pas la même opinion que l'Église, donc j'pourrais pas avoir ce rôle-là, d'avoir un gros rôle majeur dans son éducation. (Alexandre)

Cette dimension du rapport des parents au catholicisme est également reflétée dans la volonté des parents quant à l'enseignement religieux voulu pour leurs enfants. Comme nous l'avons vu au dernier chapitre, ce à quoi s'attendent (ou souhaitent) les parents quant à l'enseignement religieux dispensé à leurs enfants est loin de cadrer avec les enseignements traditionnels ou doctrinaux de l'Église.

6.2 L'articulation des dimensions francophone et catholique du choix de l'école catholique de langue française à Orléans

Après avoir examiné les rapports qu'entretiennent les parents interviewés à la francophonie et au catholicisme, il convient maintenant de se pencher sur l'examen de l'articulation de ces deux dimensions du choix scolaire dans le choix des parents d'une école élémentaire catholique de langue française à Orléans. Le rapport hiérarchique entre les dimensions francophone et catholique du choix de l'école s'est présenté principalement en réponse à deux questions posées au cours de la discussion avec les parents. En premier lieu, il a été demandé aux parents : « croyez-vous que vous auriez quand même choisi une école de langue française s'il avait été nécessaire pour votre enfant de faire un long trajet pour se rendre à l'école? » et, « croyez-vous que vous auriez quand même choisi une école catholique s'il avait été nécessaire pour votre enfant de faire un long trajet pour se rendre à l'école ? ». Cette question avait comme objectif de déterminer l'importance relative qu'accordent les parents aux dimensions francophones et catholiques de l'école choisie pour leurs enfants. En fin d'entretien, il a également été demandé aux participants : « espérez-vous que votre enfant choisira éventuellement une école catholique de langue française pour ses enfants lui aussi? ». Cette question avait avant tout comme objectif de mieux comprendre la volonté des parents d'assurer la reproduction dans le temps de l'héritage qu'ils ont eux-mêmes transmis à leurs enfants. Le fait marquant est que tous les parents interviewés, y compris les deux parents entretenant un rapport non identitaire à la francophonie et ayant choisi l'école de langue

française presque exclusivement en fonction de ses avantages fonctionnels, ont indiqué qu'ils seraient prêts à ce que leurs enfants soient obligés de faire un trajet d'une heure (et parfois même plus) en autobus afin d'assurer que ces derniers fréquentent une école de langue française. Il convient d'ajouter que pour la grande majorité des parents cette réponse était donnée sans hésitation et avec conviction. La dimension francophone de l'école s'avérerait non négociable. En ce qui a trait à la même question, mais pour le choix d'une école catholique, les réponses des parents étaient beaucoup plus divisées et beaucoup moins décisives.

[La dimension catholique de l'école], ça c'est peut-être un peu *moins important dans ma décision*. Si c'était juste le facteur d'envoyer un enfant à une école catholique par opposition à une école française, disons s'il y avait une école française [publique] qui était plus proche de chez nous, et il fallait pas qu'on fasse un trajet d'une heure, *j'aurais peut-être été du côté [public]*. [...] *J pense que la décision serait assez facilement prise*. (Véronique)

Si c'était purement une différence de public et catholique, *en autant que les deux [étaient] francophones*, moi je préférerais... je l'amènerais à l'école publique qui est juste à côté. (Alexandre)

Ces propos des parents illustrent à la fois le caractère essentiel de la dimension francophone de l'école ainsi que la préséance de cette dernière sur sa dimension catholique. Il convient cependant de préciser que face à cette question, la préséance de l'enseignement francophone ne reflète pas nécessairement un désintéressement pour la dimension catholique. Comme l'explique un parent, la dimension catholique de l'école serait plus facilement comblée par les parents que sa dimension francophone.

Non il aurait été en français, il aurait fait le une heure. [...] [Pour l'école catholique], *on serait beaucoup plus flexible pour celle-là*. On préfère qu'il aille à l'école catholique, mais une heure de temps, on pourrait juste dire, ok on va aller à la messe plus souvent les dimanches puis on va pratiquer plus à la maison, nos prières. (Isabelle)

Cette vision est également partagée par un autre parent qui adopte un discours semblable quant au choix (éventuel) d'une école catholique par ses enfants pour leurs propres enfants.

J'trouve ça important qu'ils aillent [à] l'école francophone. *Tu peux combler plus facilement le côté catholicité* que si ils allaient à l'école anglophone catholique [...] ils sont tellement dans un milieu anglophone que c'est certain que la prochaine génération ne parlera pas français ou très peu français. (Mélissa)

Bien que ces parents rendent compte du raisonnement derrière le fait qu'ils accordent une plus grande importance à la dimension francophone que catholique de l'école, il n'en demeure pas moins qu'ils expriment d'eux-mêmes une différence dans le degré d'importance accordée aux choix d'une école catholique et d'une école de langue française. Rappelons que les questions ne demandaient en aucun terme aux parents de hiérarchiser les choix, mais leur demandaient seulement s'ils choisiraient malgré la distance une école catholique et s'ils espèrent que leurs enfants choisissent eux-mêmes une école catholique pour leurs propres enfants.

Cette seconde question, cherchant à identifier l'héritage que désirent transmettre à long terme les parents, est particulièrement intéressante pour l'analyse de la question identitaire en Ontario français. Alors que la majorité des parents interviewés ont choisi l'école catholique en fonction de facteurs traditionnels, soit selon une logique de transmission culturelle de valeurs ou d'un héritage, l'absence de volonté ou l'indifférence quant à la transmission de ce même héritage à long terme (et pourtant selon les mêmes mécanismes du choix de l'école catholique) soulève des questionnements quant à l'avenir du catholicisme (même dans une dimension purement culturelle, évacuée de référents religieux) en Ontario français. Nous y reviendrons au prochain chapitre.

La préséance de la dimension francophone de l'école sur sa dimension catholique est exprimée différemment au sein de l'ensemble des entretiens avec les parents. En réponse à la question du choix éventuel de leurs enfants d'inscrire ou non leurs propres enfants à une école catholique, certains parents indiquent qu'ultimement ils préféreraient que leurs petits-enfants fréquentent l'école catholique, mais que la dimension francophone de l'école importe davantage.

Moi je dirais que oui. *Principalement française... catholique j'y accorde peut-être un peu moins d'importance*, mais ultimement oui, ma réponse c'est oui. (Stéphanie)

J'peux pas dire que j'voudrais qu'ils aillent au niveau catholique parce que ça *dépend vraiment de ce qu'eux autres vont choisir*, puis j'vais les respecter dans le choix qu'ils vont faire. Par contre, c'est clair que *j'espère beaucoup beaucoup que ce soit au niveau francophone*. (Marie-Josée)

Comme honnêtement j’ pense que si ma fille me disait « on a inscrit les enfants à l’école française publique ou anglophone catholique » celui qui me ferait le plus de peine c’est le anglophone catholique. *J’ pense que je préférerais qu’ils aillent à l’école francophone publique que l’école anglophone catholique.* (Mélissa)

Pour d’autres parents, il serait difficile de se prononcer sur la question du choix éventuel d’une école catholique pour leurs petits-enfants en raison de l’incertitude même de l’avenir de la société et de l’enseignement.

J’espère qu’ils vont faire le meilleur choix pour leurs enfants à ce moment-là. *J’peux pas dire oui, parce que je sais pas ce que ça va être dans 10-15 ans. [...] [Mais] définitivement à l’école francophone, ça c’est 100%.* (Isabelle)

Ça dépend ce que la société devient là, tu sais on évolue, on change. Le plus gros c’est j’espère que mes enfants élèvent leurs enfants avec des valeurs et une conscience. C’est ça pour moi le plus important. La manière que c’est transmis, pff... peu m’importe là [...]. Une école francophone pour moi c’est important puis j’aimerais que mes enfants voient l’importance d’envoyer leurs enfants à une école francophone, oui. (Valérie)

Bien surtout franco là, parce que *probablement quand eux ils auront des enfants il n’aura plus cette séparation-là en français, espérons en tout cas [...].* Puis si ils pensent que c’est la meilleure chose pour leurs enfants, bien tant mieux, mais *ça me dérangerait pas si ils ont fait la réflexion comme il faut puis ils choisissent le système public, il y a aucun problème, du moins que c’est en français.* (Simon)

Pour ce dernier parent, la déconfessionnalisation des écoles séparées catholiques, loin d’être une source d’inquiétude, serait même souhaitable à long terme. Il est clair que nous nous retrouvons ici devant un rapport au catholicisme qui est loin d’être profondément religieux ou identitaire. En fait, alors que les parents ont eux-mêmes évoqué le désir de transmettre certaines dimensions (principalement culturelles ou traditionnelles) du catholicisme à leurs enfants, cette volonté ne semble pas s’étendre au-delà d’une transmission à la prochaine génération. De plus, alors que l’incertitude quant à l’avenir de la société semble influencer la volonté de transmission du catholicisme, pour ces parents la dimension francophone de l’école

reste fondamentale et leur volonté quant à la transmission de l'héritage francophone dépasse pour sa part la transmission à la prochaine génération¹⁷⁹.

Finalement, pour d'autres parents encore, alors que le choix éventuel par leurs enfants d'une école de langue française pour leurs propres enfants demeure important, la dimension catholique quant à elle importe peu.

Je dirais francophone oui, catholique je ne suis pas sûr. [... Catholique] c'est beaucoup un choix personnel puis c'est pas quelque chose... *ça ne me dérangerait pas s'ils feraient le choix de ne pas envoyer leurs enfants à une école [catholique]*. (Andréane)

Pour moi s'il l'enverrait à l'école anglophone je serais déçu. S'il l'enverrait à l'école publique francophone... je serais pas déçu. *Donc la langue a de l'importance pour moi, le public ou catholique ça n'a pas d'importance.* [...] La langue c'est essentiel par contre, j'serais vraiment déçu, même si leurs conjointes étaient anglophones. J'serais vraiment déçu s'il l'enverrait à l'école anglophone. (Alexandre)

Mais que signifie cette préséance? Indiquerait-elle que les parents font davantage confiance à l'école pour la transmission de la langue que de la religion? Peut-être ces derniers minimiseraient-ils l'importance de la transmission de la religion par l'école? Encore, la religion serait-elle simplement moins désirable du fait qu'elle apporte peu concrètement, surtout lorsqu'on la compare à la langue? Ce que nous pouvons voir du discours des participants est que la religion serait perçue comme quelque chose de plus en plus personnel¹⁸⁰ alors que la langue (en plus de sa dimension fonctionnelle) continuerait à porter l'identité collective en Ontario français. Dans un contexte ontarien de minorisation du français et de décollectivisation du catholicisme, la langue deviendrait sacrée, alors que la religion continuerait d'être perçue comme plutôt relative à l'individu, à l'environnement et à l'époque.

Alors que l'analyse des diverses motivations du choix d'une école catholique dévoile un éventail de motivations, parfois davantage pragmatiques ou traditionnelles, parfois rejoignant une dimension plutôt religieuse, pour tous les parents interviewés le caractère catholique de l'école sélectionnée pour leur enfant demeure important. L'examen de la volonté

¹⁷⁹ Encore, il est important de préciser que les motivations relatives à la transmission de la langue française aux prochaines générations dépendent elles aussi du rapport qu'entretiennent les parents au français ainsi que des divers facteurs *fonctionnels*, relatifs à la *reproduction de la langue*, et *identitaires* présentés plus haut.

¹⁸⁰ Pour la question de l'éthique personnaliste du catholicisme post-Vatican II voir E.-Martin Meunier (2007). *Le pari personnaliste: modernité et catholicisme au XXe siècle: essai*, Montréal, Fides.

des parents d'assurer (ou du moins d'espérer) la reproduction de cette transmission du catholicisme au-delà de la prochaine génération par le biais d'une éducation dans un système scolaire confessionnel peint toutefois un portrait différent. Les parents ayant accompli leur mission de transmission de l'héritage religieux traditionnel (ou du moins d'une reproduction des dimensions purement culturelles et valorielles du catholicisme) à leurs enfants et se détachant de la question de la transmission de cet héritage aux générations futures, aurions-nous abouti au dernier maillon de la chaîne de la transmission culturelle du catholicisme en Ontario français?

CONCLUSION

En 1991, Micheline Milot publiait les résultats de son étude sur le choix scolaire, basée sur une série d'entretiens effectués en 1987 auprès de parents québécois, qui cherchait à comprendre les motivations du choix des parents d'un cours de morale ou de religions pour leurs enfants d'âge scolaire. En cherchant à « comprendre ce que les acteurs sociaux "pensent être en train de faire" lorsqu'ils choisissent l'enseignement religieux pour leur enfant¹⁸¹ », Milot dévoile chez les parents une volonté de transmission d'une certaine « base religieuse » à leurs enfants. En précisant que l'éducation religieuse catholique que les parents désirent pour leurs enfants n'est ni l'éducation religieuse qu'ils ont eux-mêmes reçue, ni l'éducation catholique restrictive prônée par l'Église, Milot explique que l'« enseignement religieux tel que les parents le souhaitent devrait reproduire les traits de mentalité de la culture ambiante à l'égard de la religion¹⁸² ». Vingt-cinq ans plus tard, et dans le contexte minoritaire francophone d'Orléans, le type de rapport à l'institution ecclésiale qu'évoquent les parents dans leur discours quant au choix d'une école catholique pour leurs enfants se rapproche étroitement de celui retrouvé chez les parents interviewés par Milot. Dans les deux cas, l'enseignement religieux que les parents souhaitent pour leurs enfants s'éloigne significativement d'un enseignement doctrinal rappelant l'éducation religieuse dispensée par le clergé d'il y a plusieurs décennies. C'est toutefois au niveau du contenu même de ce que les parents désirent transmettre à leurs enfants qu'il est possible d'identifier entre les participants à notre étude et les parents interviewés par Milot il y a 25 ans (en contexte francophone majoritaire québécois) une importante différence.

Comme nous l'avons présenté en première partie de cette thèse, ce que les parents interviewés par Milot cherchent concrètement à transmettre à leurs enfants par le biais de cours de religion est une certaine base religieuse qui reflète une façon particulière de concevoir le monde et qui vient, parallèlement, combler certains de leurs besoins fondamentaux. Le contenu même de cette base religieuse se présente « sous quatre volets distinctifs : a) un soutien dans les épreuves; b) un espoir d'« après-mort »; c) un sens à la vie; [et] d) un cadre

¹⁸¹ Micheline Milot (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 37.

¹⁸² *Ibid.*, p. 144.

éthique¹⁸³ ». Il est immédiatement possible de constater que, à l'exception de la dernière dimension du « cadre éthique », bien que l'approche à l'enseignement religieux prônée par les parents des deux études se rapproche, ce qui est attendu comme finalité de l'enseignement religieux par les parents des deux études est bien différent. Alors que les participants à notre étude maintiennent toujours, au niveau de quelques référents, un certain rapport au religieux, il est clair que l'enseignement religieux recherché par les parents de notre étude est avant tout de nature culturelle et est centré sur la question de la transmission de valeurs universelles dites catholiques. Malgré l'origine catholique admise des valeurs que les parents cherchent à transmettre (valeurs de respect, de partage, d'amour de son prochain), ces valeurs sont dissociées de leur signification religieuse et prennent plutôt la fonction de valeurs universelles ou sociales permettant aux enfants de s'épanouir en tant que « bonnes personnes ». Pour certains parents interviewés, le fait de rapporter ces valeurs à leur contexte catholique d'origine a peu d'importance, alors que pour d'autres ces « histoires » religieuses n'ont une importance que pour crédibiliser et faciliter la transmission des valeurs. Les dimensions de « soutien dans les épreuves », « d'espoir d'après mort » et de « sens à la vie » identifiées par Milot comme des dimensions fondamentales de la base religieuse que cherchent à transmettre les parents et qui relèvent, d'après nous, davantage du domaine de la foi ou de la conviction religieuse, sont quasi inexistantes dans le discours des parents que nous avons interviewés. La seule trace d'un tel discours peut être identifiée chez une participante.

Tu sais, tu peux te mettre dans ta chambre et prier si quelque chose va pas bien, puis je sais que mon fils, il a perdu... bien mon grand-père est décédé l'année dernière puis mon fils il l'appelle « papa », puis c'était toujours « where's papa? ». [...] « And I'm like you know what, papa went to find God », puis il est comme « ah ok » parce qu'on parle, tu sais il va à l'Église [donc] pour lui c'est comme « God is not a scary person, you know »? [...] Tu sais, j'trouve que ça lui donne comme, tu sais comme une espérance. (Nadine)

Il convient toutefois de rappeler que cette participante ne s'identifie pas au catholicisme, mais plutôt à une Église pentecôtiste, et qu'elle entretient un rapport à la religion beaucoup plus manifeste que celui de l'ensemble des autres parents à l'étude. En fait, pour les autres parents, même lorsque ces derniers entretiennent un rapport plutôt religieux au catholicisme, leur

¹⁸³ *Ibid.*, p. 75.

discours quant à la transmission du catholicisme à leurs enfants ne vient pas réellement toucher la question de la foi comme chez les participants à l'étude de Milot¹⁸⁴. En fait, le rapport à la religion qui a émergé de notre étude se situe surtout au niveau d'un rapport traditionnel ou culturel au catholicisme où les traditions (fêtes, sacrements, etc.) et les valeurs catholiques, jusqu'à un certain point sécularisées, forment le noyau d'un héritage culturel catholique auquel s'associent les parents et auquel ils aimeraient voir leurs enfants associés. Il importe de noter qu'il serait faux de croire que tous les référents religieux sont complètement disparus du discours des parents que nous avons interviewés. Il n'en reste toutefois pas moins que leur discours général quant à la transmission religieuse se situe davantage dans le champ d'un rapport traditionnel ou culturel à la religion que le rapport identifié chez les parents interviewés par Milot.

Une autre différence entre le corpus étudié par Milot et le nôtre se situe au niveau du rapport que les parents perçoivent que leurs enfants devraient entretenir à l'enseignement religieux qu'ils reçoivent à l'école. Bien que Milot indique que la dimension du « cadre éthique » de la base religieuse que les parents désirent transmettre à leurs enfants relève de « balises morales pour la vie quotidienne¹⁸⁵ » qu'ils auraient eux-mêmes reçues dans leur enfance, dans l'ensemble, Milot examine la transmission religieuse aux enfants à l'aide de la métaphore de l'*étai*. La religion, comme un *étai*, servirait davantage de soutien dans les temps difficiles que dans la vie quotidienne des enfants. D'après Milot, « les principes moraux n'ont pas à être inculqués comme des normes absolues de conduite. Il importe plutôt d'indiquer aux enfants des points d'appui solides, qui permettent de consolider l'existence lorsqu'elle est soumise à des forces perturbatrices ou exposée aux problèmes éthiques qui se présentent dans la vie quotidienne¹⁸⁶ ». Elle ajoute que, « [c]omme sur un navire, l'*étai* n'est pas un pilier permanent de l'existence : il n'intervient fonctionnellement qu'au moment de secousse et d'ébranlement. On comprend donc que le rapport à la religion soit plus ténu quand il s'agit des événements heureux de l'existence¹⁸⁷ ». Au contraire, loin de remplir la fonction d'*étai*, la transmission des valeurs du catholicisme qui émerge comme la motivation principale du choix

¹⁸⁴ Voir la question de la religion comme *étai* au prochain paragraphe.

¹⁸⁵ *Ibid*, p. 87.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 92.

¹⁸⁷ *Ibid*, p.93.

de l'école catholique chez les parents interviewés est envisagée comme quelque chose qui devrait imprégner toutes les dimensions de la vie de leurs enfants, et ce, à chaque moment. Voulant essentiellement transmettre leur cadre référentiel (quant aux valeurs, à la morale, etc.) à leurs enfants par le biais de l'éducation catholique, cette dernière est envisagée comme un enseignement qui sera central à la vie de leurs enfants, voir aux personnes qu'ils deviendront.

Moi c'est plus au niveau de travailler qui elle va devenir comme personne, puis [...] influencer qui elle va finir par devenir avec ces valeurs-là. (Mélissa)

On leur inculque certaines valeurs humaines que je crois qu'on soit catholique ou musulman ou peu importe, la religion donne une bonne base au niveau de la formation de ces enfants-là comme personnes. (Véronique)

Selon les parents que nous avons interviewés, l'héritage catholique transmis aux enfants par le biais de l'éducation catholique formera une partie constituante de l'identité de leurs enfants en tant que personnes (que cette identité porte l'étiquette de catholique ou non) en leur fournissant un cadre moral ou éthique qui les influencera tout au long de leur vie.

Dans son étude, Milot identifia une importante dimension de contrainte liée à la transmission de l'héritage catholique. Tel que l'explique Milot, « [l]es effets contraignants recouvrent, dans notre analyse, les nombreux éléments du discours ayant trait aux sentiments de responsabilité ou de devoir exprimés par les parents et ce, sur deux plans : d'une part, envers l'enfant et, d'autre part, plus largement cette fois, envers la tradition familiale dans son rapport au catholicisme¹⁸⁸ ». Bien que nous nous attendions à retrouver une telle réalité au sein de nos participants, ceci ne fut pas le cas. À l'exception d'un couple de participants qui ont évoqué un soupçon de culpabilité face à la question du choix de l'école catholique pour leurs enfants (à la fois sur le plan du devoir envers l'enfant et du devoir envers l'héritage familial), le rapport à la transmission de l'héritage culturel catholique qui a été évoqué par nos participants s'est plutôt présenté comme une transmission fortement positive. Loin d'être contraignante ou forcée, la transmission des valeurs du catholicisme à leurs enfants, valeurs qui leurs sont chères, était fortement désirée des parents pour modeler le devenir de leurs enfants et assurer (de manière délibérée) la continuité de l'héritage qu'ils ont eux-mêmes reçu.

¹⁸⁸ *Ibid*, pp. 65-66.

Comment rendre compte des différences qui ont été soulevées entre nos résultats et ceux de l'étude de Milot? En premier lieu, il importe de rappeler le contexte différent des études. Alors que la recherche de Milot s'est déroulée dans le contexte québécois de la fin des années quatre-vingt, notre étude a été menée vingt-cinq ans plus tard et en contexte ontarien. Le rapport différencié au catholicisme des francophones de l'Ontario et du Québec, de même que le progrès de la sécularisation, pourraient offrir des éléments de réponse à cette question. De plus l'écart entre les résultats de Milot et les nôtres pourrait relever en partie de la différence au niveau de la nature même du choix effectué par les parents entre les deux études, soit du choix d'un cours de religion ou de morale dans le cas de l'étude de Milot et du choix d'une école catholique ou non confessionnelle dans notre recherche. Nous croyons toutefois que les distinctions identifiées entre le rapport au choix scolaire des parents de notre étude et celui des parents de l'étude de Milot relèvent avant tout du contexte francophone minoritaire ontarien. Il semble exister en Ontario français une permanence du rapport culturel au catholicisme. Ce rapport, en plus d'être transmis de génération en génération au sein de la famille, est également institutionnalisé au sein du système scolaire. Cette institutionnalisation de l'enseignement religieux en Ontario français qui, malgré certains débats publics, semble inamovible perdurerait selon nous en raison d'au moins deux logiques connexes. En premier lieu, tant et aussi longtemps que l'enseignement religieux restera institutionnalisé dans les écoles, les parents catholique n'auront pas à porter d'eux-mêmes le fardeau de la transmission culturelle de la religion catholique à leurs enfants. Ensuite, dans une logique de complétude institutionnelle¹⁸⁹ le système scolaire francophone de l'Ontario (y compris sa composante catholique) serait un des piliers fondamentaux assurant la reproduction, et ainsi la survie, de la communauté francophone de l'Ontario. Perdre une partie de cette institution serait perdre une partie de la communauté.

Tel qu'il est possible de le constater, quoiqu'elle reflète davantage une incarnation des dimensions traditionnelles et culturelles que religieuses du catholicisme, la volonté de transmission du catholicisme, du moins à court terme, est toujours bien présente chez les parents interviewés. Mais comment envisager le sort de cette transmission du catholicisme largement dépourvu de son cadre religieux? Jusqu'à quel point cette transmission du

¹⁸⁹ Raymond Breton (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *The American Journal of Sociology*, vol. 70, no. 2, p. 200.

catholicisme de plus en plus dissocié du catholicisme peut-elle se poursuivre? En retournant à une définition de la religion telle celle de Danièle Hervieu-Léger qui accorde une grande importance à la dimension de la filiation et dans le cadre de laquelle ce qui importe est davantage le fait que quelque chose soit transmis plutôt que le contenu même de cette transmission, il serait possible de croire que tant et aussi longtemps que les parents conservent cette volonté de transmission valorielle, le catholicisme, du moins dans une incarnation culturelle et soutenue par une transmission instituée dans un cadre scolaire confessionnel, continuera d'occuper une place importante au sein de l'identité des francophones de l'Ontario. Cependant, tel que le précise Hervieu-Léger, « [c]e n'est pas la continuité qui vaut en elle-même, mais le fait qu'elle est l'expression visible d'une filiation que le croyant individuel ou collectif revendique expressément et qui le fait membre d'une communauté spirituelle qui rassemble les croyants passés, présents et futurs¹⁹⁰ ». Plus que la simple dimension de filiation dans la transmission des valeurs, le lien d'appartenance à une communauté reliée par ces valeurs est nécessaire pour assurer la transmission de la religion. Dans cette optique, la simple reproduction de valeurs et de traditions catholiques de plus en plus détachées de leur référence catholique suffirait-elle pour assurer le maintien de la transmission du catholicisme (et ultimement de l'éducation catholique) en Ontario français?

Tel que l'affirme Roger Bernard, « la survie d'une communauté passe par le maintien d'une culture d'une génération à l'autre qui implique la production et la reproduction de la culture dans sa totalité¹⁹¹ ». Alors que pour plusieurs auteurs la question du catholicisme a depuis longtemps été évacuée de la question identitaire franco-ontarienne, le discours des parents que nous avons interviewés, à la fois au niveau de leur choix d'une école catholique et au niveau de leur rapport au catholicisme, rend compte du fait que le catholicisme, bien que dans une forme plutôt culturelle, est encore central à l'identité de certains francophones de l'Ontario. Toutefois, pour certains participants, la volonté de transmission à long terme de cet héritage catholique semble de moins en moins certaine. Il importe également de noter que pour la majorité des parents interviewés, bien que la tradition catholique soit considérée comme partie intégrante de leur culture, le catholicisme n'est pas envisagé comme faisant partie de leur identité en tant que Franco-Ontariens. Pour Bernard, du fait de l'étroit lien entre la langue

¹⁹⁰ Danièle Hervieu-Léger (1993). *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf, p. 110.

¹⁹¹ Roger Bernard (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, p. 160.

et la religion en Ontario français, l'évacuation de la dimension religieuse de l'identité franco-ontarienne se serait vue reflétée par une diminution du statut du français au profit d'une identité bilingue.

Dans ce nouveau contexte, la langue française, dissociée de la religion, peut très difficilement devenir une valeur de culture qui oriente les comportements et coalise les francophones. Dans la situation particulière que nous venons de décrire, la nouvelle idéologie du bilinguisme fait que la langue française n'est pas, pour l'ensemble, une valeur en soi. [...] De la bilinguisation de l'univers culturel, nous sommes passés à la secondarisation de la langue française, détachée de sa culture originelle¹⁹².

Il importe de noter que cette réalité est loin de celle observée au sein des participants à notre étude. En fait, la francophonie était, pour la plus grande part des participants, la dimension la plus importante de leur identité en tant que francophone habitant en Ontario. Tel qu'il a été présenté, pour plusieurs des participants, le fait d'être francophone, particulièrement en milieu minoritaire, est une source de fierté. Bien que l'ensemble des participants reconnaisse la valeur du bilinguisme, pour plusieurs d'entre eux le bilinguisme est envisagé comme rien de plus qu'une caractéristique linguistique (le fait de pouvoir parler anglais et français) et non comme une identité.

Quelqu'un qui se dit bilingue pour moi c'est pour une application dans un emploi là. J'veux dire... t'es pas né bilingue... (Benoît)

J'pense pas que tu peux avoir une identité bilingue. Moi je pense que bilingue ça c'est... la définition pure et simple c'est quelqu'un qui parle deux langues. (Simon)

C'est un manque d'identité. Il me semble qu'il manque quelque chose, une affirmation. [...] Comme oui, j'peux dire bilingue par rapport au travail, pour moi comme bilingue c'est je suis capable de parler deux langues, mais c'est pas une identité. (Mélissa)

En se fiant aux participants, nous pouvons proposer que la dimension francophone de l'identité franco-ontarienne semble se porter plutôt bien. Reste à savoir si, dans un contexte de sécularisation et d'étiollement du caractère religieux de la dimension catholique de l'identité des francophones de l'Ontario, une identité franco-ontarienne appuyée uniquement sur une

¹⁹² Roger Bernard (1996). *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir, p. 97.

dimension linguistique saura assurer le maintien de la communauté francophone minoritaire de l'Ontario.

Avant de conclure, il convient de s'arrêter brièvement à l'examen de quelques limites qu'il est possible d'identifier vis-à-vis de notre recherche. En premier lieu, il mérite de rappeler que les résultats de cette étude se basent sur une série de onze entretiens menés auprès de quinze parents. Bien que nous en sommes arrivés à un certain point de saturation dans nos données, étant donné la nature personnelle des représentations culturelles et identitaires en jeu dans le choix de l'école catholique de langue française de même que dans le rapport à la francophonie et au catholicisme, il est indéniable qu'étendre le nombre d'entretiens effectués aurait contribué à l'obtention d'un portrait encore plus vaste et détaillé de la question à l'étude. Cependant, en raison des contraintes de temps associées au contexte dans lequel a été menée l'étude, nous avons cru nécessaire de nous limiter à ce nombre de cas. Le nombre d'entretiens que nous avons effectués limite évidemment la représentativité des résultats en ce qui a trait à l'ensemble des parents francophones d'Orléans choisissant une école catholique de langue française pour leurs enfants, bien que la représentativité ne fût pas l'objectif principal de cette recherche. Plutôt, nous cherchions à dégager avec le plus de profondeur possible les représentations liées aux motivations du choix de l'école catholique de langue française chez les participants à l'étude.

Une seconde limite qui mérite d'être mentionnée et qui touche également la question de la représentativité est celle du contexte géographique d'Orléans. Le contexte d'Orléans est un contexte francophone minoritaire, mais où l'on retrouve une population francophone tout de même considérable. Le fait qu'il existe douze écoles élémentaires francophones au sein de la communauté (treize si nous comptons l'école élémentaire d'enseignement personnalisé) distingue Orléans de la majorité des communautés francophones minoritaires ontariennes. De plus, la composition ethnique de la population francophone d'Orléans (surtout la population sélectionnant des écoles catholiques de langue française), qui demeure considérablement homogène, se distingue de la population francophone de certains milieux plus diversifiés tel Toronto, ou même de la population francophone d'autres régions plus multiculturelles d'Ottawa. Les résultats de cette recherche, bien qu'ils ne prétendent pas à la représentativité pour la région d'Orléans, risquent de s'éloigner encore plus de la réalité de communautés

d'avantage minoritaires et diversifiées (tel Toronto) ou de communautés légèrement moins minoritaires mais davantage homogènes (telles certaines communautés du nord de l'Ontario).

Une troisième limite de notre étude, et possiblement la plus importante, est l'absence, au sein de nos participants, de parents issus de l'immigration. Il mérite d'être mentionné que cette limite, loin d'être intentionnelle, résulte de difficultés au niveau du recrutement. Malheureusement, aucun parent issu d'une immigration récente n'a répondu à notre appel de recrutement pour l'étude. Après plusieurs essais de relance, il a été nécessaire de nous limiter, encore en raison de contraintes de temps, à l'échantillon de parents auquel nous avons accès. Bien que cette difficulté de recruter des participants immigrants (de première génération) reflète possiblement le caractère plutôt homogène d'Orléans, il n'en demeure pas moins que l'ajout de la variable de l'immigration à notre recherche aurait été d'un grand intérêt. En première partie de cette recherche, une hypothèse a été posée proposant que les parents immigrants s'identifiant au catholicisme entretiendraient un rapport davantage religieux au catholicisme et que ces derniers choisiraient davantage une école catholique selon des facteurs religieux. Cette hypothèse a été appuyée par le discours de certains participants, mais demeure malheureusement sans réponse. En plus de nuire à l'examen d'une partie de la question, cette sous-représentation des parents immigrants se traduit également par l'absence de la perspective d'une part grandissante de la population francophone d'Orléans dans nos résultats.

Une autre limite de notre étude réside dans le fait que la population francophone d'Orléans sélectionnant une école de langue française non confessionnelle pour ses enfants est également absente de notre étude. Cette réalité reflète une décision qui a été prise au début de l'étude pour diverses raisons. Puisque l'objectif de la recherche était l'étude des représentations culturelles et identitaires permettant de rendre compte de l'important maintien de l'éducation catholique de langue française en Ontario français, il a été jugé pertinent de maximiser le nombre d'entretiens menés auprès de parents ayant effectué ce choix scolaire. De plus, encore une fois, la contrainte de temps associée au contexte de la recherche a fait en sorte qu'il était difficilement envisageable d'ajouter la dimension de coordination de la recherche avec un autre conseil scolaire (demande de collecte de données, évaluation de la recherche par le comité éthique, coordination du recrutement, etc.). Nous reconnaissons toutefois que l'ajout de la perspective des parents n'ayant pas choisi une école catholique de langue française pour leurs enfants aurait bénéficié à notre étude et que cette limite, de même

que l'ensemble des autres limites qui viennent d'être mentionnées, méritent d'être approfondies lors d'études futures de cette question.

Une dernière question qu'il importe de soulever, qui est en réalité plutôt une hypothèse qu'une véritable limite, est la possibilité d'une surreprésentation des parents entretenant un rapport identitaire au français en raison d'un biais au niveau du recrutement. Au moment du recrutement, l'étude a été présentée comme une recherche visant à comprendre les motivations du choix de l'école catholique de langue française en lien avec la question de l'identité culturelle en Ontario français. Il est possible que les parents entretenant un rapport fortement identitaire au français se soient sentis davantage interpellés par cet appel. Cette question quant à la représentativité vis-à-vis de l'attachement identitaire francophone des parents d'Orléans est toutefois difficilement évaluable sans la reprise de l'étude auprès d'un nombre supérieur de parents.

Malgré ces limites, nous croyons que notre étude vient pallier un certain manque au niveau de la recherche à la fois en ce qui a trait à la question de la dimension catholique de l'identité en Ontario français, de même qu'en ce qui a trait à la question du choix scolaire, particulièrement du choix de l'école catholique de langue française, en Ontario français. Cette recherche a permis de rendre compte de l'expérience individuelle de quinze parents d'Orléans ayant choisi l'école catholique de langue française pour leurs enfants et de replacer les représentations identitaires et culturelles (de même que plutôt fonctionnelles) en jeu dans leur choix scolaire dans un cadre plus large afin d'examiner plus en profondeur une dimension très peu étudiée de la question de l'identité et de la transmission culturelle de la langue et de la religion en Ontario français. En rendant compte de l'importance des diverses motivations en jeu dans le choix d'une école catholique de langue française chez un groupe de parents d'Orléans, notre recherche a, selon nous, permis une meilleure compréhension des représentations subjectives en jeu dans la transmission de la langue, de la religion et de la culture en Ontario français, de même que dans le maintien de l'éducation catholique de langue française en Ontario.

En première partie de cette recherche, nous avons posé comme hypothèse, en nous basant sur la littérature portant sur le choix de l'école en milieu minoritaire francophone, que les parents interviewés adopteraient une vision plutôt culturelle du choix scolaire et que ces derniers seraient guidés par des représentations plutôt culturelles que pragmatiques dans leur

choix d'une école catholique de langue française pour leurs enfants. Alors qu'il s'est avéré vrai que la plus grande part des parents ait choisi une école à la fois de langue française et catholique selon des considérations culturelles (soit selon des facteurs liés à la reproduction de la langue pour la dimension francophone du choix de l'école et selon des facteurs traditionnels pour la dimension catholique du choix de l'école), nous avons sous-estimé l'importance des facteurs pragmatiques (notamment par rapport à la perception du français comme outil permettant d'obtenir un meilleur emploi pour la dimension francophone du choix et par rapport à la qualité de l'éducation, la réputation des écoles et la discipline pour la dimension catholique du choix) dans le choix des parents d'une école catholique de langue française pour leurs enfants. De plus, nous avons sous-estimé l'apport que joueraient les facteurs identitaires dans le choix de la dimension francophone de l'école catholique de langue française. La division entre les facteurs davantage reliés à la reproduction de la langue et les facteurs davantage identitaires est une distinction non envisagée qui a émergé au moment de l'analyse des résultats.

Une deuxième hypothèse que nous avons émise en début de cette étude était que la dimension catholique du choix de l'école catholique de langue française s'opérerait davantage en fonction d'un rapport culturel au catholicisme que d'une forte vocation religieuse. Pour la très grande part des participants, cette hypothèse s'est avérée juste. Deux hypothèses secondaires accompagnaient cette hypothèse globale, soit le rapport différencié au catholicisme (et ainsi au choix scolaire) des parents issus de l'immigration, et un rapport davantage lié à l'« adhésion » ou à l'« intégration » qu'au « retrait » dans le choix d'une école catholique. Tel qu'il vient d'être présenté, cette première hypothèse secondaire n'a pu être traitée en raison de l'absence au sein de nos participants de parents issus de l'immigration. Pour cette seconde hypothèse secondaire, rappelons que dans son étude sur le choix scolaire Robert Bulman expliquait que certains parents entretenant un rapport religieux très fort choisissaient parfois l'école catholique selon une logique de « retrait » de la société (immorale). Nous avons posé comme hypothèse que les participants à notre étude effectueraient plutôt leur choix de l'école catholique, comme dans l'étude de Milot, selon une logique d'« adhésion » ou d'« intégration » à la culture catholique. Bien que ceci fût le cas pour l'ensemble des parents à l'étude, il mérite néanmoins de rappeler que pour certains parents interviewés la question de la diversité a émergé comme un repoussoir face au choix de

l'école publique. Cette dimension ne représentait toutefois pas la motivation principale du choix de l'école catholique pour aucun des parents interviewés.

*

* *

Face à l'étiollement du caractère religieux de la transmission du catholicisme chez les parents interviewés, comment devons-nous envisager le futur du rapport au catholicisme des parents d'Orléans de même que l'avenir de l'enseignement catholique en Ontario français? Comme l'a dévoilé notre revue de la littérature portant sur le choix de l'école de langue française en contexte minoritaire francophone, la volonté de transmission d'un héritage culturel qui serait propre aux francophones est un facteur déterminant dans le choix scolaire des parents. Le rôle particulier de transmission culturelle de l'école en milieu minoritaire francophone est appuyé de façon abondante par la littérature. Très peu d'études se sont toutefois penchées sur l'examen de la nature des différentes facettes de cet héritage culturel propre aux francophones de l'Ontario qui jouerait un rôle déterminant dans le choix scolaire. Sans pouvoir affirmer que l'héritage catholique du Canada français demeure une partie intégrante de l'identité franco-ontarienne, il serait tout de même possible de suggérer, en examinant la situation de l'enseignement catholique de langue française en Ontario, qu'une part importante des francophones de l'Ontario continue d'entretenir un certain rapport au catholicisme, même si pour certains d'entre eux ce rapport rejoint davantage une incarnation culturelle du catholicisme. Bien qu'une grande part des parents interviewés adopte une définition inclusive de l'identité franco-ontarienne, n'admettant pas un lien direct entre l'identité franco-ontarienne et le catholicisme, ces derniers affirment néanmoins que le catholicisme fait partie intégrante de *leur propre* identité culturelle en tant que francophone habitant en Ontario. De plus, en choisissant une école catholique de langue française, l'ensemble de ces parents a démontré, quoiqu'à différents degrés, une volonté de transmettre cet héritage culturel catholique à ses enfants.

Comme le disait Micheline Milot, « chaque société met en place différents mécanismes afin d'assurer la transmission, d'une génération à l'autre, des aspects de la culture considérés

comme essentiels par le groupe¹⁹³ ». L'éducation catholique en Ontario français est un de ces mécanismes qui, depuis ses débuts, assure une fonction de transmission culturelle du catholicisme de génération en génération. Alors que le changement du rapport au catholicisme des francophones de l'Ontario se traduit par une baisse de l'assistance à la messe dominicale et d'une socialisation religieuse moins poussée à la maison, le rôle de l'école catholique dans la transmission culturelle du catholicisme prend une importance toujours grandissante. Bien que la nature du rapport au catholicisme qu'entretiennent les parents franco-ontariens ait évolué au cours des dernières décennies, le discours des parents interviewés laisse entendre que la volonté de transmission culturelle du catholicisme est encore bien présente. Tout comme dans l'étude de Milot les parents interviewés cherchaient à transmettre une conception particulière du catholicisme à leurs enfants, cela en va de même pour les parents participant à notre étude. Alors que ces derniers semblent entretenir un rapport davantage culturel au catholicisme et qu'ils semblent en général moins touchés par la question de la transmission à long terme (soit aux générations futures) de l'héritage culturel catholique qu'ils désirent transmettre à leurs enfants, il n'en reste pas moins que ces parents continuent néanmoins de choisir des écoles catholiques de langue française pour leurs enfants. Rien ne laisse croire que la prochaine génération de parents francophones d'Orléans ne souhaitera pas, à son tour, transmettre à ses enfants, par le biais de l'école catholique de langue française, l'héritage culturel catholique qui correspond au rapport particulier qu'elle entretient elle-même au catholicisme. Cependant, en même temps, rien ne garantit désormais la pérennité de la transmission de cet héritage par la voie de l'éducation catholique. À suivre...

¹⁹³ Milot (1991). *op. cit.*, p. 135.

BIBLIOGRAPHIE

ARSENAULT, Linda (2008). « Le choix de l'école francophone par une famille exogame : exemple d'une approche sociolinguistique et ethnographique » dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 259-280.

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (2012). *Historique*, AFO. [en ligne] http://www.monassemblee.ca/fr/Historique_2 (consulté le 4 mars 2012).

BEAUCHEMIN, Jacques (2004). « De la nation à l'identité : la dénationalisation de la représentation politique au Canada français et au Québec », dans Simon Langlois et Jocelyne Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 165-188.

*BEHIELS, Michael (2005). *La francophonie canadienne. Renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

BERNARD, Roger (1990). *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français Inc., Vision d'avenir

BERNARD, Roger (1993). « Culture et identité franco-ontariennes », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *L'œuvre de Germain Lemieux, S.J. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de folklore/Prise de parole, p. 449-462.

BERNARD, Roger (1994). « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyne Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone. Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 155-163.

BERNARD, Roger (1996). *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir.

BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.

BLAIS, Mireille et MARTINEAU, Stéphane (2006). « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches Qualitatives*, vol. 26, no. 2, p. 1-18.

BOCK, Michel (2001). *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Prise de parole/Institut franco-ontarien.

* Ouvrages consultés.

BOCK, Michel (2004). « Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 18, automne, p. 119-126.

*BOCK, Michel (2007). *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements, identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

BOCK, Michel (2008). « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 161-203.

BOISSONNEAULT, Julie (1996). « Bilingue / francophone, Franco-Ontarien / Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones, *Revue du Nouvel-Ontario*, no. 20, p. 173-192.

BOISSONNEAULT, Julie (2004). « Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique*, no. 18, p. 164-170.

BRABANT, Christine. (2004). *L'éducation à domicile au Québec : les raisons du choix des parents et les principales caractéristiques sociodémographiques des familles*, Mémoire de maîtrise et sciences de l'éducation, Université de Sherbrooke.

BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *The American Journal of Sociology*, vol. 70, no. 2, p. 193-205.

BRETON, Raymond (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no. 1, p. 59-69.

*BROWN, Daniel J. (2004). *School Choice Under Open Enrollment*, Kelowna, Society for the Advancement of Excellence in Education.

BULMAN, Robert C. (2004). « School-Choice Stories: The Role of Culture », *Sociological Inquiry*, vol. 74, no. 4, p. 492-519.

*CHOQUETTE, Robert (1977). *Langue et religion : histoire des conflits anglo-français en Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.

*CHOQUETTE, Robert (1987). *La foi gardienne de la langue en Ontario 1900-1950*, Montréal, Éditions Bellarmin.

Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (1969). *La vie La vie culturelle des Franco-Ontariens : rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, Ottawa, p.18.

DALLEY, Phyllis et Hélène Saint-Onge (2008). « Choix scolaire des couples exogames au Yukon » dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 121-142.

DALLEY, Phyllis (2009). « Choix scolaires des parents rwandais et congolais à Edmonton (Canada) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 21, no. 1-2, p. 305- 327.

DAVIES, Scott et Janice D. AURINI (2008). « School Choice as Concerted Cultivation: the case of Canada » dans Martin Forsey, Scott Davies et Geoffrey Walford (dir.) *The Globalisation of School Choice?*, Oxford, Symposium Books, p. 55-71.

DEVEAU, Kenneth et LANDRY, Rodrigue (2007). « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée? » dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 113-134.

DUCHESNE, Sophie et HAEGEL, Florance (2009). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin.

DUMONT, Fernand (1997). « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, no. 3, p. 417-467.

DUQUETTE, Georges (2004). « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario », *Francophonie d'Amérique*, no. 18, p. 77-92.

DUQUETTE, Georges (2007). « Vivre son adolescence et construire son identité en milieu minoritaire de l'Ontario française », dans Y. Herry et C. Mougeot (dir.), *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 32-39.

ERFURT, Jürgen (1999). « Le changement de l'identité linguistique chez les Franco-Ontariens. Résultats d'une étude de cas » dans Norman Labrie et Gilles Forlet, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 59-77.

FAUCHER, Rolande (2001). *L'école française en milieu minoritaire. Revue documentaire*, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les études minoritaires.

*FORSEY, Martin, DAVIES, Scott et WALFORD, Geoffrey (2008). *The Globalisation of School Choice?*, Oxford, Symposium Books.

*GAFFIELD, Chad (1993). *Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (2001). « Les défis de l'enseignement francophone minoritaire : le cas de l'Ontario », *Éducation et francophonie*, vol. 29, printemps, p. 125-140.

*GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003). *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.

GÉRIN-LAJOIE, Diane (2008). « Le travail enseignant en milieu minoritaire », dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.) *Francophonie : minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 65-94.

*GERVAIS, Gaétan (1995). « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *Cahiers Charlevoix 1*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 125-168.

*GERVAIS, Gaétan (1998). « L'Ontario français et les "États généraux du Canada français" (1966-1969) » dans *Cahiers Charlevoix 3*, p. 231-364.

GERVAIS, Gaétan (2003). *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole.

GILBERT, Anne (1999). *Espaces franco-ontariens*, Le Nordir, p.138.

Gouvernement de l'Ontario (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario : pour l'éducation en langue française*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Gouvernement de l'Ontario (2008). *Comment le financement des écoles contribue-t-il à l'éducation de mon enfant? : Un guide à l'intention des parents*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, pp. 4-5.

HAMILTON, Laura S. et Kacey GUIN (2005). « Understanding How Families Choose Schools » dans Julian R. Betts et Tom Loveless (dir.) *Getting Choice Right. Ensuring Equity and Efficiency in Education Policy*, Washington D.C., Brookings Institution Press, p. 40-60.

HERVIEU-LÉGER, Danièle (1993). *La religion pour mémoire*, Paris, Les Éditions du Cerf.

*JAENEN, Cornelius J. (1993). *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

JUTEAU-LEE, Danielle et LAPOINTE, Jean (1983). « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois : New Boundaries, New Identities », dans Jean Leonard Elliott (dir.), *Two Nations, Many Cultures*, Scarborough, Prentice-Hall Canada Inc, p. 173-186.

JUTEAU, Danielle (1999). « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontarois : qui sommes-nous? » dans *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p.39-60

*LANGLOIS, Simon et LÉTOURNEAU, Jocelyne (2004). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LEMIEUX, Raymond (1990). « Le catholicisme québécois : une question de culture », *Sociologie et sociétés*, vol. 22, no. 2, p. 145-164.

LETOUZÉ, Sophie (2002). *L'école en milieu minoritaire, pratiques communautaires en services à la petite enfance: Le cas d'Orléans (Ontario)*, CIRCEM, Université d'Ottawa.

MARTEL, Marcel (1993). « De la certitude au doute : l'identité canadienne française de l'Ontario de 1937 à 1967. », dans Linda Cardinal (dir.), *Une langue qui pense. La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, p. 65-75.

*MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

MEUNIER, E.-Martin (2007). *Le pari personnaliste: modernité et catholicisme au XXe siècle: essai*, Montréal, Fides.

MEUNIER, E.-Martin et WILKINS-LAFLAMME, Sarah (2011). « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Études comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no. 3, p. 683-729.

MILOT, Micheline (1991). *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Québec, Presses de l'Université Laval.

MILOT, Micheline (2005). « Quelle sort pour l'enseignement religieux à l'école? La fin des privilèges aux catholiques et aux protestants? », *Annuaire du Québec 2005 –complément*, Montréal, Institut du nouveau monde.

Ministère de la Justice (2012a). *Charte canadienne des droits et libertés*, Partie I de la Loi constitutionnelle de 1982, sanctionnée le 29 mars 1982, Gouvernement du Canada. [en ligne] <http://laws.justice.gc.ca/fra/Charte/> (consulté le 30 janvier 2012)

Ministère de la Justice (2012b). *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, Gouvernement du Canada. [en ligne] http://laws.justice.gc.ca/fra/Const/Const_index.html (consulté le 30 janvier 2012)

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2013). *Outil de suivi de l'effectif des classes: Effectif des classes par conseil scolaire*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, [en ligne], <http://www.edu.gov.on.ca/fre/cst/searchBoard.asp> (consulté le 1 juillet 2013). Calculs effectués par l'auteur.

PILOTE, Annie (2007a). « Construire son identité ou reproduire la communauté? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective » dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements, identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 83-112.

PILOTE, Annie (2007b). « Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec », *Revue internationale d'études canadiennes*, no. 36, p. 121-143.

PILOTE, Annie et MAGNAN, Marie-Odile (2008). « L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 275-317.

RENAUD, Normand (2002). « Le Canada-français, ça existe » dans *De face et de billet. Une chronique d'humeur franco-ontarienne*, Subury, Prise de parole, p. 17-19.

Réseau Circum inc. (1999). *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec*, Rapport préparé pour le Commissariat aux langues officielles, Ottawa. [en ligne]
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_011999_f.php (consulté le 30 janvier 2012)

SAVOIE-ZAJC, Lorraine (2003). « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.

Statistique Canada (2001). *Recensement de 2001*, Ottawa.

TARDIF, Claudette (1995). « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 21, no. 2, p. 311-330.

*THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.

THÉRIAULT, Joseph Yvon (1998). « Les États généraux et la fin du Canada français », dans Marcel Martel et Robert Choquette (dir.), *Les États généraux du Canada français. Trente ans après*, Ottawa, CRCCF, Université d'Ottawa, p. 261-271.

THÉRIAULT, Joseph Yvon (2005). « L'institution en Ontario français », *Mens*, vol. 6, no. 1, p. 9-27.

THÉRIAULT, Joseph Yvon et MEUNIER, E.-Martin (2008). « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? » dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, p. 205-238.

WEBER, Max (1904). « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans *Essais sur la théorie de la science*, Les classiques des sciences sociales, UQAC.

WOEHLING, José et JUKIER, Rosalie (2010). « Religion and the Secular State in Canada », dans Javier Martinez-Torron et W. Cole Durham (dir.), *Religion and the Secular State: National Reports*, International Center for Law and Religious Studies, p. 183-212.

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

Section 1 : Le choix de l'école catholique de langue française.

- ❖ Nombre d'enfants, âge et année scolaire.
 - Est-ce que vous avez d'autres enfants?

- ❖ Est-ce que vous pourriez m'indiquer votre lieu de naissance?
 - Quel genre d'école avez-vous fréquentée dans votre enfance?

- ❖ Depuis quand habitez-vous dans la région d'Orléans?
 - Qu'est-ce qui vous attire à cette région? (communauté, écoles, francophonie)

- ❖ Pouvez-vous me raconter ce qui vous a fait choisir l'école élémentaire catholique X pour votre enfant?
 - Y a-t-il d'autres facteurs qui ont influencé votre choix de cette école?
 - Facteurs culturels (caractère francophone ou catholique) et autres facteurs (distance, qualité perçue de l'éducation et de la discipline, réputation de l'école, activités parascolaires, etc.)
 - Pourquoi le caractère catholique ou francophone est-il important?

- ❖ Avez-vous déjà discuté des raisons de votre choix de l'école catholique de langue française avec d'autres parents?
 - Ont-ils choisi l'école X pour les mêmes raisons que vous?

- ❖ Avez-vous discuté avec d'autres personnes, par exemple des amis ou des membres de votre famille, avant de prendre votre décision quant à l'école choisie pour votre enfant?

Dans d'autres études sur le choix scolaire, la question de la distance entre la résidence et l'école est un facteur très important. Cette variable n'est pas aussi déterminante dans la région d'Orléans en raison du nombre élevé d'écoles élémentaires francophones.

- ❖ Croyez-vous que vous auriez quand même choisi l'école de langue française s'il avait été nécessaire pour votre enfant de faire un long trajet pour se rendre à l'école?

- ❖ Croyez-vous que vous auriez quand même choisi une école catholique s'il avait été nécessaire pour votre enfant de faire un long trajet pour se rendre à l'école?
- ❖ En plus de la dimension religieuse, quelles différences est-ce que vous pensez qu'il existe entre l'école catholique et l'école publique? (qualité de l'éducation, discipline, réputation, etc.)
- ❖ Croyez-vous qu'il y a un avantage pour un enfant de fréquenter une école catholique de langue française? (sacrements, messe, etc.)

Section 2 : L'identité en Ontario français

J'aimerais discuter un peu avec vous de la question de l'identité en Ontario français. Historiquement, mais aussi en fonction du contexte, il existe divers noms auxquels s'identifient les francophones de l'Ontario. Par exemple, certains se considèrent Ontarien, Franco-Ontarien, Ontarois ou Francophone de l'Ontario. D'autres s'identifient plutôt en tant que Canadien ou Canadien-français et d'autres encore s'identifient à une identité purement linguistique, soit francophone, bilingue, etc. Finalement, certains conservent une identité plus proche à leur pays d'origine ou de la région où ils sont nés, par exemple un haïtien, un congolais, ou encore un acadien qui habite maintenant en Ontario.

- ❖ Parlez-moi de votre identité en tant que francophone qui habite en Ontario.
 - À quelle identité est-ce que vous vous identifiez? (comment vous identifiez-vous?)
 - Importance de la langue. Dimension culturelle?
- ❖ Pouvez-vous me dire ce que représentent pour vous les termes «Canadien français», «Franco-Ontarien», «francophone», «bilingue», «Canadien»?
- ❖ Croyez-vous qu'il y a une dimension 1) culturelle et 2) religieuse attachée à l'identité Canadienne française? Et Franco-Ontarienne?
- ❖ Pouvez-vous me décrire quelle place occupe le français dans votre vie?
 - À la maison, au travail, en parlant avec les enfants, etc.
 - Et quelle place occupait le français dans votre vie dans votre enfance?
 - Au cours de votre vie, comment votre rapport au français a-t-il changé? Est-il devenu plus important, moins important ou demeuré le même?

- ❖ Pouvez-vous me décrire quelle place occupe le catholicisme dans votre vie?
 - À la maison, pratique de la messe, importance des fêtes religieuses.
 - Messe avec la famille?
 - Et quelle place occupait le catholicisme dans votre vie dans votre enfance?
 - Messe, fêtes religieuses, importance...
 - Au cours de votre vie, comment votre rapport au catholicisme a-t-il changé? Est-il devenu plus important, moins important ou demeuré le même?

Section 3 : Le lien entre l'identité culturelle et le choix de l'école catholique de langue française

- ❖ D'après vous, le fait que vous vous identifiez en tant que _____ a-t-il eu un rôle à jouer dans le choix de l'école X pour votre enfant? (lien francophone, catholique)
 - Comment est-ce que le fait que vous vous identifiez en tant que... a influencé votre choix d'avoir choisi une école francophone et catholique?

- ❖ Comment expliqueriez-vous la persistance du choix de la majorité des parents francophones de l'Ontario de choisir l'école catholique de langue française pour leur enfant?
 - (72% des parents choisissant des écoles élémentaires de langue française à Orléans choisissent une école catholique¹⁹⁵, neuf des treize écoles élémentaires francophones à Orléans sont catholiques, et huit des douze conseils scolaires francophones en Ontario sont catholiques.)
 - Croyez-vous que le maintien est davantage relié à des facteurs religieux ou traditionnels? (posée seulement comme question de relance)

- ❖ En plus de transmettre des connaissances, pensez-vous que l'école joue un autre rôle dans le développement des enfants?

- ❖ À quoi vous attendez-vous de l'éducation religieuse que reçoit votre enfant à l'école X? (sacrements, morale, histoire biblique, etc.)

¹⁹⁵ Calculs effectués par l'auteur à partir des effectifs des classes, basés sur les données du Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les données sont pour les classes de la maternelle à la troisième année seulement et excluent les nouvelles classes de maternelle-jardin à temps plein.

- ❖ Au Québec, depuis que l'éducation catholique a été abolie, la responsabilité de l'initiation aux sacrements revient aux parents. Croyez-vous qu'il y aurait autant de parents qui choisiraient de faire faire la première communion et la confirmation à leurs enfants si ce n'était plus fait à travers l'école?
 - Et vous-mêmes?
- ❖ Croyez-vous que l'école est le meilleur endroit pour l'éducation religieuse des enfants?
- ❖ Comment envisagez-vous votre rôle (ou le rôle des parents en général) dans l'éducation religieuse de votre enfant? (aussi important que l'école ou l'Église?)
- ❖ Espérez-vous que votre enfant choisira éventuellement une école catholique de langue française pour ses enfants lui aussi? Pourquoi?

Section 4 - Questions générales

- ❖ Avant de terminer, y a-t-il d'autres informations que vous aimeriez me partager ou qui vous sont venues durant la discussion?
- ❖ Pourriez-vous me dire votre âge? (Simplement pour voir s'il y a des différences entre les générations et pour faire des comparaisons éventuelles avec d'autres études)
- ❖ Afin de pouvoir étudier le facteur de la distance entre la résidence et l'école, pouvez-vous me donner l'adresse de votre résidence? Cette information sera utilisée uniquement pour l'analyse de cette question et je ne l'utiliserai pas pour communiquer avec vous.
- ❖ Pourriez-vous m'indiquer votre occupation?

ANNEXE 2 : PROFIL DES PARTICIPANTS

Alexandre (conjoint de Stéphanie)

Nombre d'enfants : 2 (fils)
 Âge des enfants : 4 ans et 2 ans et demi
 Année scolaire des enfants : maternelle et S/O
 École : la Passerelle
 Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)
 Âge : 30 ans
 Occupation : Évaluateur pour une compagnie privée

Amanda (conjointe de Benoît)

Nombre d'enfants : 1 (fils)
 Âge des enfants : 5 ans
 Année scolaire des enfants : jardin
 École : Champlain
 Lieu de naissance : Valcartier (Québec)
 Âge : 41 ans
 Occupation : Gestionnaire dans un bureau

Andréane

Nombre d'enfants : 2 (fille, fils)
 Âge des enfants : 12 ans, 11 ans
 Année scolaire des enfants : secondaire, 6^e
 École : l'Envolée (pour fils en 6^e année)
 Lieu de naissance : Sault-Sainte-Marie (Ontario)
 Âge : 34 ans
 Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral

Benoît (conjoint d'Amanda)

Nombre d'enfants : 1 (fils)
 Âge des enfants : 5 ans
 Année scolaire des enfants : jardin
 École : Champlain
 Lieu de naissance : Saint-Eustache (Québec)
 Âge : 45 ans
 Occupation : Soutien technique pour une compagnie d'assurance

Isabelle

Nombre d'enfants : 3 (fils)
 Âge des enfants : 11 ans, 4 ans, 1 an
 Année scolaire des enfants : 6^e, inscrit pour septembre 2013, S/O
 École : la Passerelle
 Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)
 Âge : 33 ans
 Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral (congé de maternité)

Karine

Nombre d'enfants : 3 (fille, fille, fils)
 Âge des enfants : 9 ans, 7 ans, 5 ans
 Année scolaire des enfants: 4^e, 2^e, maternelle
 École : Champlain
 Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)
 Âge : 38 ans
 Occupation : Orthophoniste pour un conseil scolaire

Maxine

Nombre d'enfants : 3 (fils, fille, fils)
 Âge des enfants : 4 ans, 3 ans, 7 mois
 Année scolaire des enfants : maternelle, S/O, S/O
 École : Champlain
 Lieu de naissance : Pointe-Claire (Québec)
 Âge : 33 ans
 Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral

Mélissa (conjointe de Patrick)

Nombre d'enfants : 2 (filles)
 Âge des enfants : 3 ans, 16 mois
 Année scolaire des enfants : inscrit pour septembre 2013, S/O
 École : la Passerelle
 Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)
 Âge : 34 ans
 Occupation : Enseignante au secondaire

Marie-Josée (conjointe de Simon)

Nombre d'enfants : 2 (fils, fille)
 Âge des enfants : 5 ans, 3 ans
 Année scolaire des enfants : jardin, inscrit pour septembre 2013
 École : Champlain
 Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)
 Âge : 33 ans
 Occupation : Fonctionnaire pour la ville d'Ottawa

Nadine

Nombre d'enfants : 2 (fils, fille)
 Âge des enfants : 4 ans, 14 mois
 Année scolaire des enfants : maternelle, S/O
 École : la Passerelle
 Lieu de naissance : Montréal (Québec)
 Âge : 30
 Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral

Patrick (conjoint de Mélissa)

Nombre d'enfants : 2 (filles)

Âge des enfants : 3 ans, 16 mois

Année scolaire des enfants : inscrit pour septembre 2013, S/O

École : la Passerelle

Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)

Âge : 35 ans

Occupation : Administrateur pour un organisme pédagogique

Simon (conjoint de Marie-Josée)

Nombre d'enfants : 2 (fils, fille)

Âge des enfants : 5 ans, 3 ans

Année scolaire des enfants : jardin, inscrit pour septembre 2013

École : Champlain

Lieu de naissance : Orléans (Ontario)

Âge : 32 ans

Occupation : Employé non-enseignant d'un conseil scolaire

Stéphanie (conjointe d'Alexandre)

Nombre d'enfants : 2 (fils)

Âge des enfants des enfants : 4 ans et 2 ans et demi

Année scolaire des enfants : maternelle et S/O

École : la Passerelle

Lieu de naissance : Ottawa (Ontario)

Âge : 30 ans

Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral

Valérie

Nombre d'enfants : 3 (fils, fille, fils)

Âge des enfants des enfants : 4 ans, 3 ans, 1 an

Année scolaire : maternelle, inscrit pour septembre 2013, S/O

École : la Passerelle

Lieu de naissance : Matheson (Ontario)

Âge : 30 ans

Occupation : Fonctionnaire au gouvernement fédéral (congé de maternité)

Véronique

Nombre d'enfants : 3 (fils, fille, fille)

Âge des enfants des enfants : 17 ans, 15 ans, 7 ans

Année scolaire des enfants : secondaire, secondaire, 2^e

École : Champlain (pour fille en 2^e année)

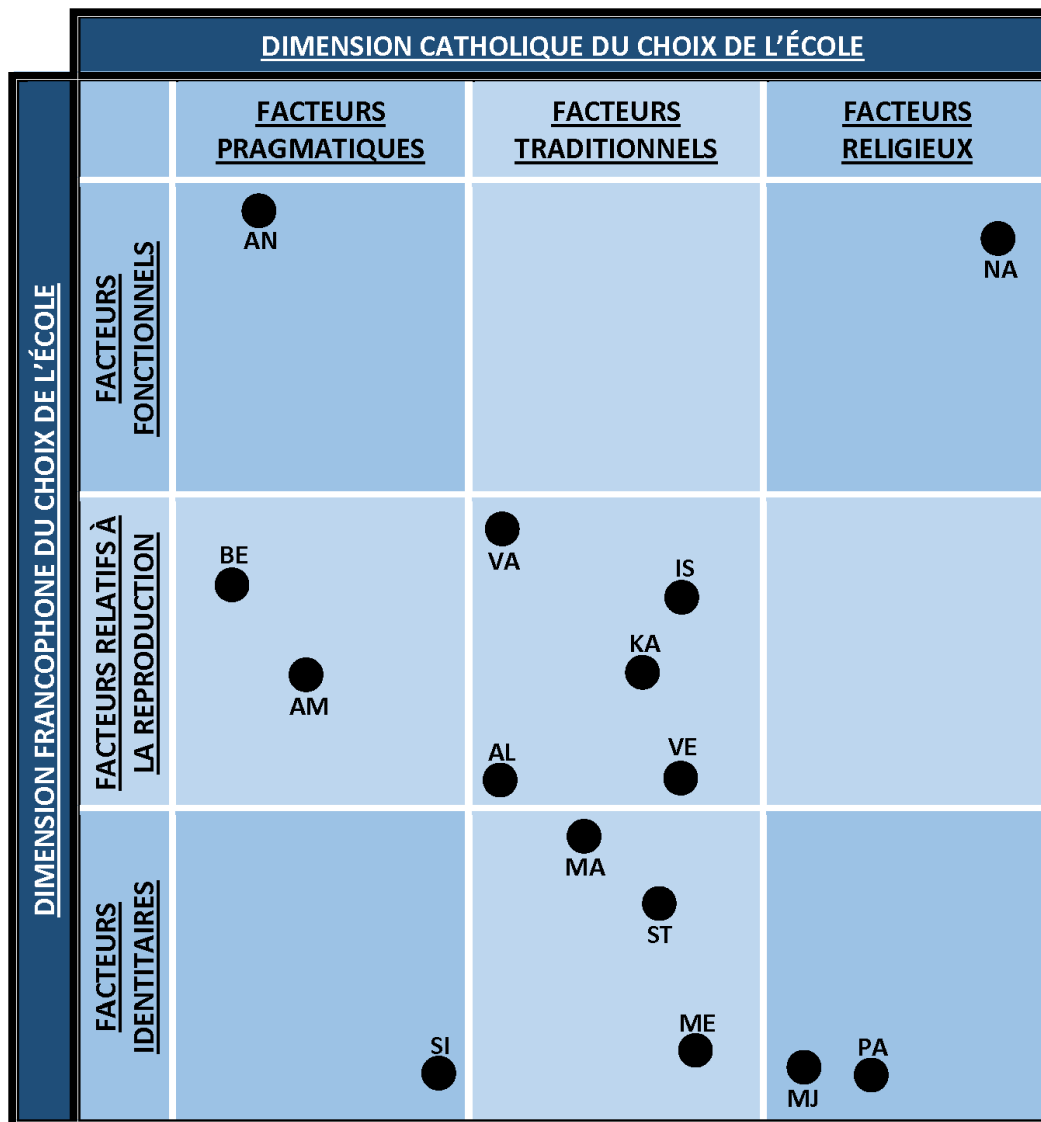
Lieu de naissance : Saint-Boniface (Manitoba)

Âge : 47 ans

Occupation : Agente de communication pour une université

ANNEXE 3 : TABLEAU 5

Tableau 5 : Positionnement des parents à l'intérieur du modèle typologique du choix de l'école catholique de langue française



AL : Alexandre
AM : Amanda
AN : Andréane
BE : Benoît
IS : Isabelle

KA : Karine
MA : Maxine
ME : Mélissa
MJ : Marie-Josée
NA : Nadine

PA : Patrick
SI : Simon
ST : Stéphanie
VA : Valérie
VE : Véronique